12e ANNÉE — T. 24

N° 540 — 15 NOVEMBRE 1930

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)

PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75

ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

(Chèques postaux ; *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » ET « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

Les élections allemandes (14. 9. 30)

1° Actes de l'Episcopat : 835.

Elections communales (17. 11. 29) : Appel du cardinal SCHULTE, archev. Cologne (nov. 1929). — Déclaration de Mgr BORNEWASSER, év. Trèves (nov. 1929). — Communiqué de Mgr CHRISTIAN SCHREIBER, adm. apost. (nov. 1929). — Discours de Mgr CHRISTIAN SCHREIBER, adm. apost. (13. 11. 1929) : 835.

Elections législatives (14. 9. 30) : 1° Avant les élections : Appel de S. Em. le card. BERTRAM, archev. Breslau (sept. 1930). — Communiqué de Mgr CHRISTIAN SCHREIBER, év. Berlin (sept 1930). — *2° Après les élections :* Correspondance entre l'évêché de Mayence et la direction regionale nationaliste socialiste d'Offenbach. — Les nationalistes socialistes et Mgr CHRISTIAN SCHREIBER, év. Berlin : 840.

2° Quelques manifestes pour les élections législatives de 1930 : 846.

Appel du mouvement catholique des jeunes gens (août 1930). — Appel des organisations féminines catholiques (août 1930). — Appel de la (« Ligue évangélique » (août 1930). — Article du pasteur ENCKE, de Cologne 25. 8. 30)

3° Les partis politiques et les élections du 14. 9. 30. (HENRIOT MARTY, *Documentation Catholique*) : 852.

I. *La crise politique.* — II. *La campagne électorale et les partis :* L'appel du gouvernement. Le Parti nationaliste socialiste. Les nationaux allemands et le bloc dit Hindenburg (l'appel de la « Deutschnationale Volkspartei »; le Parti conservateur populaire; la politique d'alliance des partis bourgeois; « Deutsche Volkspartei »; « Deutsche Witschaftspartei ». Les tentatives de groupement des partis modérés. La « Deutsche Staatspartei ». Le Centre catholique. Le Parti social démocrate. Le Parti communiste allemand. — III. *Le scrutin du 14 septembre :* 1° Liste des partis politiques. 2° Résultats statistiques des élections. 3° Répartition des suffrages et des sièges (tableaux). — IV. *Le sens des élections.* — V. *Le cabinet Bruening devant le Reichstag :* 852.

4° Les partis politiques et les coalitions gouvernementales : 883.

Tableau des ministères du Reich depuis le quatrième ministère Marx (28. 1. 27) au ministère Bruening (28. 3. 30).

Éphémérides (du 28 septembre au 1er octobre 1930) : 887.

La dignité de la personne humaine

[...] La dignité de la personne humaine, qu'il ne faut jamais traiter comme un moyen pour un intérêt matériel même considérable, est incontestable aussi bien que l'attribution exclusive de la valeur morale à l'adhésion intérieure et sincère au devoir. Mais c'est le fait d'une ignorance touchante, et pareille à celle qui croit que la France date de 1789, de penser que c'est à notre âge qu'était réservé l'honneur de proclamer la dignité de la personne humaine et de conférer la valeur morale à la seule action faite par respect pour la loi. David, victorieux et conquérant, aurait été révolté par la parole du grand conquérant moderne : « J'ai deux cent mille hommes de rente ! » Eclairé par l'Esprit divin, il chantait :

Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu, pour que tu te souviennes de lui ?

Tu l'as fait de peu inférieur aux anges,

Et tu l'as couronné de gloire et d'honneur ! (*Ps.* IX, versets 5, 6.)

Et la divine Sagesse elle-même a dit à Dieu en lui parlant de nous : « Vous nous traitez avec un grand respect : *Cum magna reverentia disponis nos.* » (*Sap.* 12, 18.)

Dieu pouvait-il, au surplus, donner une plus grande marque de considération pour notre humanité que de s'en revêtir ? Et cela, pour s'en faire lui-même l'Educateur et le Maître, au point que c'est le seul titre qu'il revendiqua quand il fut fait homme, tandis qu'il repoussa la couronne que lui offrait l'enthousiasme du peuple. C'est pourquoi saint Léon le Grand, dans un de ses sermons sur la fête de Noël, disait à ses Romains : « Reconnais, ô chrétien, ta dignité, et, devenu participant de la nature divine, ne va pas, par une vie indigne de toi, retomber à l'ancienne bassesse de ta conduite. » [...]

[...] Nous pouvons dire sans fausse modestie que, pour cette dignité de la personne humaine dont on mène grand bruit, faisant d'elle le grand idéal de l'éducation et de la société moderne, nos laïques sont tributaires du christianisme. Celui-ci l'a proclamée dix-huit siècles avant eux. Il l'a fondée beaucoup mieux qu'eux : qui plus est, c'est par lui qu'elle est entrée dans la conscience publique et dans les mœurs. [...]

Cardinal CHAROST,
archevêque de Rennes.

(*Lettre pastorale de Carême,* 1930.)

POLITIQUE

Les élections allemandes

Actes de l'épiscopat

Le 17 novembre 1929 des élections communales (1) et le 14 septembre 1930 des élections au Reichstag ont eu lieu en Allemagne.

A ces deux occasions les évêques ont rappelé à leurs diocésains les devoirs qui s'imposaient à eux dans l'exercice de leurs droits civiques. Nous donnons ci-après la traduction de quelques-uns de ces documents.

Élections communales (17 nov. 1929)

Appel du card. Schulte, archev. de Cologne (nov. 1929) (2)

[...] Les élections municipales du 17 novembre ont partout, cette fois, une importance extraordinaire. En beaucoup de communes de campagnes et de villes, elles exerceront une influence décisive sur la religion et la morale, surtout en ce qui regarde l'esprit qui animera l'enseignement et l'éducation de la jeunesse. De plus, la liberté pour le soin des malades et l'exercice de la charité chrétienne dans nos institutions publiques exigent aujourd'hui une défense unanime et des plus vigilantes. Il faut donc que tout citoyen catholique remplisse consciencieusement son devoir d'électeur. Il ne doit donner sa voix qu'au parti qui, d'avance, peut garantir la protection de nos intérêts religieux et moraux, souvent menacés dans la commune, la ville, la province. Chaque voix compte...

† Charles-Joseph, cardinal Schulte,
archevêque de Cologne.

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

Déclaration de Mgr Bornewasser, év. de Trèves (nov. 1929) (3)

Le sens dans lequel se développe l'ensemble de la société et l'opposition toujours plus évidente entre les défenseurs conscients de la foi chrétienne et les tenants déclarés ou sournois de convictions non chrétiennes donnent aux luttes politiques et électorales l'aspect général d'une lutte pour les biens spirituels et religieux dans laquelle les enfants fidèles de l'Eglise catholique ne peuvent rester indifférents.

La vie communale, elle aussi, devient un facteur toujours plus important en ce qui conc[erne] l'influence chrétienne ou antichrétienne s'exe[rce] sur la vie publique de l'Etat et du peuple.

L'usage du droit de vote devient donc plus [que] jamais un commandement sacré que la consci[ence] religieuse impose et qui engage la responsabi[lité].

Celui qui soutient par son vote des partis [et] des personnages politiques dont il ne peut, d'ap[rès] une expérience éclairée, attendre la défense in[con]cutée des intérêts de notre sainte Eglise et [un] effort consciencieux en faveur de la concept[ion] d'un état et d'une société chrétiennes, adopte [une] attitude en contradiction avec ce qui nous [est] demandé par le Saint-Père et avec ce qui est d'u[ne] nécessité urgente pour l'extension du royaume [du] Christ sur la terre : l'Action catholique.

J'ai la confiance que mes diocésains connaiss[ent] ce que le sérieux de la situation actuelle exi[ge] d'eux.

† François-Rodolphe,
évêque de Trèves.

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

Communiqué de Mgr Christian Schreiber, de Berl[in] (nov. 1929) (1)

Le 17 novembre ont lieu, en Prusse, les élec[tions] communales. Ce jour-là, on choisira les nou[veaux] représentants et conseillers pour la commun[e] politique. Ils seront les hommes de confiance d[e] la population entière. Dans les conseils de la vill[e] et de commune, on décide dans une large me[sure] des questions non seulement financières e[t] économiques, mais aussi culturelles. L'enjeu de la lutte sera l'école chrétienne ou l'école laïque. Elle décidera encore de la liberté de la bienfaisance chrétienne, des fonctions spirituelles dans les hospices, les orphelinats, les hôpitaux ; elle décidera de l'éducation chrétienne de notre jeunesse, elle décidera de la culture matérielle ou spirituelle. Est-ce que les sports et les stades sont les moyens de salut universels ou est-ce que la discipline morale vaut davantage ?

Les élections du 17 novembre auront à décider de ces questions. C'est le devoir de tout catholique de prendre position d'après ce que la conviction de sa conscience lui dicte. Les catholiques ne peuvent donner leur vote qu'à un parti qui défend avec conscience et décision l'idéal de notre conception catholique.

Je demande donc à tous les catholiques de participer aux élections et de donner leurs voix au seul parti qui offre les garanties pour faire triompher les principes catholiques dans les conseils des villes et des communes.

Dr Christian Schreiber,
adm. apostolique, évêque de Meissen.

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 22, col. 1274. — Faisons simplement remarquer que le Parti socialiste-nationaliste enregistra des gains sérieux au détriment des nationaux allemands de Hugenberg. Quant au Centre catholique, il resta sur ses positions, mais avec un léger avantage.

(2) Cf. *Germania*, n° 528, 13. 11. 29.

(3) *Ibid.*

(1) Cf. *Germania* (7. 11. 29) :

Discours de Mgr Christian Schreiber, administrateur apostolique de Berlin (1)

Plusieurs seront peut-être étonnés de voir un évêque à cette réunion et de l'y entendre prendre la parole. On va souvent répétant, en effet, à la façon d'une consigne : « La religion n'a rien à voir avec la politique. » A plus forte raison l'évêque, représentant de la religion, n'a-t-il pas à s'occuper des élections communales, ni de celles de la Diète ou du Reich. Mais le principe que la religion n'a pas à s'occuper de politique est faux, et l'affirmation de ceux qui parlent de la sorte doit être taxée de mensonge.

Tout homme a une religion : que ce soit la religion déiste, la religion chrétienne ou la religion catholique ou bien encore une conception entraînant la négation de l'une ou l'autre de ces religions. Je voudrais bien voir l'homme sans aucune religion, c'est-à-dire un homme qui n'ait aucune conception de l'univers, simplement parce que sur les grandes questions de la vie et de l'existence il est impossible de ne pas prendre position. La curiosité de l'esprit y pousse, et nous constatons que ce sont justement ceux qui crient bien haut n'avoir pas de religion qui agissent et se conduisent justement d'après leur conviction personnelle.

Voilà pourquoi un évêque réclame le droit de traiter des questions politiques. Il le fait, de plus, parce qu'il est un citoyen. Le citoyen, en effet, a le droit d'avoir une conviction politique et de la propager autour de lui. Il a le droit en temps d'élection d'agir en citoyen et comme tel de jeter son avis dans la balance.

C'est d'ailleurs non seulement un droit, mais un devoir pour un évêque de se prononcer sur les questions politiques, parce que nous, catholiques, d'après les principes de notre religion, c'est de la foi divine que nous vient notre conviction et c'est dans la croyance chrétienne et catholique seule que se trouve le fondement d'une politique prospère. D'autres peuvent avoir une autre conception. Dans l'état égalitaire, il appartient à chacun d'exercer le droit que lui concède l'Etat de juger toutes choses comme il l'entend et de s'inspirer dans ses actes politiques des principes puisés dans des convictions antichrétiennes. Cela ne veut point dire cependant que ce droit vient de Dieu. Ce droit concédé par l'Etat, nous le respectons néanmoins, parce que sans ce respect la paix du peuple et la coopération de toutes les forces en vue de la prospérité sont rendues impossibles.

Je me trouve donc ici pour parler des élections, mais non point pour entrer dans les détails et me mêler de chaque question politique.

La politique qui s'inspire des principes du christianisme et du catholicisme a, elle aussi, la liberté de s'exercer chaque fois qu'elle se meut sur le terrain de la croyance divine, chrétinne et catholique.

Sur ce terrain, il y a pour les décisions politiques particulières une infinité de directions dans lesquelles, même en tant que catholiques, les hommes politiques sont complètement libres de s'engager, mais lorsque les intérêts catholiques sont en jeu, lorsque le christianisme et la foi divine sont menacés, alors l'homme politique doit, sans réserve aucune, obéir à sa conviction chrétienne et catholique. Sa conscience lui dicte alors sa conduite. Et ce devoir s'applique à toutes les élections, aussi bien à celle des communes qu'à celles du pays et du Reich.

Dans mon avertissement (1) concernant les élections communales à Berlin, j'ai indiqué les intérêts catholiques qu'il fallait défendre.

La question est celle-ci : Permettrons-nous plus longtemps, supporterons-nous sans nous y opposer que les malades soignés dans les hôpitaux dépendant des villes et des communes ne puissent même pas obtenir un prêtre catholique si, par hasard, ils n'ont peut-être pas pu le demander par écrit. A plusieurs, la maladie ne permet même pas de pouvoir écrire un mot. Supporterons-nous que le droit de pratiquer sa religion, reconnu par la Constitution d'Empire à chaque citoyen, soit laissé à la porte de certains hôpitaux ? Tolérerons-nous qu'en ce cas la Constitution ne soit pas observée, mais violée ? Supporterons-nous qu'on opprime notre conscience catholique, quand celle-ci exige que nous ayons aussi pour les enfants catholiques une école et une éducation catholiques ? Permettrons-nous que notre libre prospérité soit contrecarrée de telle sorte que certaines autres conceptions de politique économique et sociale aient la prédominance ou la domination absolue, et que le bien-être reste nécessairement stationnaire, comme c'est le cas pour l'autorité en ce moment au pouvoir ? Devrons-nous permettre que nos intérêts catholiques soient en recul partout ?

Non, nous ne le permettrons pas, d'abord parce que nous sommes des citoyens libres, et de plus parce que nous avons le même droit que d'autres s'attribuent, d'agir d'après nos convictions.

Ensuite nous le permettrons encore moins parce que nous agissons en considération du bien public.

De ma vie, je n'ai encore vu, et l'histoire n'a pas encore prouvé, que le fait de prendre à cœur les intérêts catholiques ait jamais causé aucun dommage à l'intérêt public. (*Applaudissements.*) Au contraire, en ma vie, j'ai toujours vu, et l'histoire a enregistré continuellement le fait, que la destruction de l'ordre, soit dans la vie économique, soit dans la vie sociale, est toujours venue d'un autre camp que celui des simples, des bons catholiques.

C'est pour cela que je réclame le droit, comme citoyen de l'Etat, de voter conformément à ma conviction catholique, d'abord parce que je suis citoyen d'Etat, et ensuite parce que le bien du peuple me tient vraiment à cœur. (*Applaudissements.*)

Mais je le réclame bien plus hautement parce que je suis catholique.

En effet, comme catholique, je possède une conscience plus délicate. L'Eglise catholique, les convictions catholiques renforcent les obligations morales en tant que toutes les actions sont soumises aux lois de la morale divine. Ces prescriptions ne sont nullement nouvelles, mais elles ajoutent quelque chose aux obligations générales et par elles les lois de la morale divine obtiennent

(1) Cf. *Germania*, n° 531, 14. 12. 29. Ce discours a été prononcé le mercredi 13 novembre à la réunion des propagandistes et des notabilités catholiques de Berlin. Y assistaient notamment le chancelier Marx, MM. Wirth, ministre des Régions occupées, et von Guerard, ministre de la Justice.

(1) Voir plus haut, col. 836.

une autorité plus grande, s'imposent avec une responsabilité plus grave.

Et enfin, comme évêque, j'ai pris position dans les élections communales, parce que citoyen, parce que soucieux du bien du peuple, parce que représentant de l'Eglise, qui a la charge d'inculquer aux fidèles leurs devoirs moraux et d'apporter la clarté et la vérité pour se conformer à ces mêmes devoirs.

Les autres questions qui sont du ressort du Conseil municipal ne regardent point l'évêque. Mais ce qui le regarde, c'est de savoir si ces particularités — pour autant qu'elles touchent les catholiques, électeurs et électrices, conseillers et conseillères catholiques — sont traitées selon les principes de la morale divine, du christianisme et de l'Eglise catholique. Ce que les journaux disent d'une prétendue mauvaise autorité de la cité et autres choses semblables (affaires Sklarek) ne regarde donc pas non plus l'évêque ; il attendra pour se prononcer ce qui sera révélé par les enquêtes juridiques. Il va de soi que l'évêque ne peut pas aller plus avant.

Mais il y a une chose qui en tout ceci intéresse justement l'évêque, à savoir, si dans le Conseil municipal et dans ses décisions la divine loi de la morale, s'imposant à chaque homme, a été oui ou non violée, et plus encore si l'on a exigé des garanties pour l'avenir, afin que les catholiques qui entreront dans le collège municipal aient la volonté sincère, malgré tout ce qui peut en résulter d'heureux ou de malheureux, de faire valoir les principes moraux de la loi chrétienne et les convictions catholiques.

Parce que l'évêque s'intéresse à ces questions et que, comme c'est son droit et son devoir d'en instruire les catholiques, il doit leur rappeler de ne donner leurs voix qu'à des hommes ou femmes qui acceptent les principes de la morale divine, de la foi chrétienne et de l'Eglise catholique.

Je pense qu'à ce point de vue je me suis clairement exprimé. Personne n'osera donc dire que l'évêque s'est mêlé de politique. L'évêque n'a rien à dire contre une politique s'inspirant des principes chrétiens et divins ; mais, au contraire, il la favorise. Toutefois, l'évêque doit inculquer à tous les électeurs et à tous les élus, et il doit défendre avec ténacité et courage les principes moraux, le fondement chrétien, catholique de toute politique.

Et pour conclure, voici l'application pratique : aucun Berlinois catholique qui tient tant soit peu à sa religion, aucun de ceux aussi qu'on ne voit pas souvent à l'Eglise, indifférents ou tièdes, s'ils gardent encore la moindre étincelle de sentiment religieux, d'estime de soi et de la religion, aucun ne doit s'abstenir de voter. Il ne le peut pas parce qu'il s'agit d'importants intérêts religieux.

Pareillement, aucun catholique berlinois ne peut donner sa voix à d'autres listes qu'à celle d'hommes et de femmes non seulement catholiques de nom, mais parfaitement au courant des intérêts catholiques et professant la volonté sincère de défendre les intérêts catholiques si la voix du peuple les choisit, et s'ils ont à prendre des décisions dans le Conseil municipal. Dans cette exhortation à voter, je n'ai pris position contre aucun parti. J'ai parlé pour tout parti important qui a décidé de défendre les intérêts catholiques sans arrière-pensée aucune et qui est pleinement au courant de ces questions.

Et si, par hasard, ce parti c'était le Centre ? Qu'on dise aux autres partis : Mais pourquoi êtes-vous si insensé ? Dites donc, vous aussi, et prouvez-le, que vous avez une parfaite compréhension des intérêts catholiques, que vous savez avec exactitude ce que l'Eglise catholique peut demander, ce qu'elle exige, ce qui convient à tout catholique. Prouvez que vous avez la notion de tout cet ensemble de vie religieuse, sociale et économique, que vous avez la volonté arrêtée de la défendre, en rangs serrés à chaque vote ; s'il en est ainsi, alors il me sera absolument égal de voter également pour ce parti. Le nom importe peu. Alors je tendrai la main aux membres de ce parti, et quand j'adresserai de nouveau aux catholiques un mandement pour leur demander de voter d'après leurs consciences de catholiques, je dirai que ce parti aussi peut être pris en considération. (*Hilarité.*)

Je termine en exprimant le désir que tous les catholiques de Berlin fassent complètement et entièrement leur devoir aux prochaines élections, si importantes, si lourdes de conséquences. Vous, Messieurs et Mesdames, vous êtes les chefs de Berlin catholique. Mettez-vous à l'action comme M. le ministre de la Justice, M. Schmidt, vous l'a demandé. Que chacun de vous recherche telle ou telle personnalité dont l'esprit flottant, indécis et indifférent vous est connu. Instruisez-la, conduisez-la à l'urne pour voter dans l'intérêt des catholiques. Inutile de nous procurer des électeurs par la contrainte ; ceux-là ne sont que des moutons. Nous n'avons pas besoin de pareille méthode, puisque nous avons dans la force convaincante de la cause catholique une confiance égale à notre affirmation. Si l'on renseigne quelqu'un des choses telles qu'elles sont, il lui sera impossible de ne pas reconnaître que les intérêts d'une ville, et bien plus d'un Etat ou de l'Empire trouvent vraiment dans les défenseurs du catholicisme et dans la religion catholique une défense et un soutien considérable. Pour cette raison, vous essayerez de convaincre et d'amener par cette conviction un grand nombre à voter sans arrière-pensée selon leur devoir catholique.

Je conclus : Tous aux urnes, et qu'aucune voix n'aille à ceux qui ne sont pas pleinement et complètement catholiques, qui ne comprennent pas nos intérêts catholiques, qui n'ont pas la volonté et le courage de se lever pour ces mêmes intérêts. Berlin ne s'en repentira point. (*Tempête d'applaudissements.*)

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

Elections législatives (14 sept. 1930)

1° AVANT LES ÉLECTIONS

Appel de S. Ém. le cardinal Bertram, archev. de Breslau (sept. 1930) (1)

La hauteur aussi bien que l'ampleur des principes catholiques, voilà ce qui réjouit et fait battre plus vivement le cœur de chaque catholique, même dans les périodes de trouble. Ils sont l'étoile qui dirige toutes mes pensées, le motif qui inspire toutes mes déclarations. Aujourd'hui

(1) Cf. *Germania*, 5. 9. 30, sous le titre : « La Patrie nous appelle. Le cardinal Bertram aux catholiques de l'archidiocèse de Breslau. Appel en vue des élections. »

encore, ils sont la raison de cet appel, en quelque sorte étranger aux choses de l'Eglise, et par lequel je m'adresse aux catholiques de l'archidiocèse en vue des prochaines élections. Le résultat de celles-ci aura des conséquences tellement profondes pour le bien ou le mal du peuple allemand que — tout le monde le comprendra — ceux-là ne peuvent se taire qui dans la vie publique portent le poids d'une haute responsabilité.

La patrie nous appelle aux urnes. Or, telle est l'ampleur des principes catholiques qu'ils embrassent la vie tout entière, même la vie publique ; et c'est ainsi qu'ils renforcent le devoir qui incombe à chacun de faire usage de son droit de vote. Chaque suffrage a son poids et son influence. Il y va de chacun de vous.

Quand la patrie appelle, les principes catholiques nous enseignent dans leur ampleur à penser au bien de la nation tout entière. Ce serait chose vraiment grave si les différentes classes ou professions ne voulaient se préoccuper que de leurs propres intérêts économiques. Ceci ne ferait qu'augmenter cet émiettement dont souffrent si cruellement notre vie publique et notre réascension pacifique.

La patrie nous appelle. C'est le moment où ceux qui pensent en catholiques doivent songer sérieusement, en cette époque de ruine, à tout ce qu'exige la restauration de la prospérité économique. Mais ce n'est pas tout. Notre horizon s'étend plus loin. Par ses conséquences, la disette morale est encore pire que la disette matérielle. Or, dans tous les domaines de la vie morale, à propos de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, dans la surveillance de la moralité publique, dans la formation du corps et de l'esprit, dans la charité, dans les sciences et les arts, l'Etat n'a pas cessé d'étendre son influence ; il en est presque arrivé à la tyrannie. Or, tout ceci est en relation intime avec les biens religieux et moraux dont le Christ a confié la garde et le soin à son Eglise.

Pour un catholique, il est inexcusable de vouloir donner sa voix à un parti qui contrecarre cette action de l'Eglise.

La patrie vous appelle par la voix de chefs éprouvés. Suivez-les. Ne suivez pas ceux qui répandent, à grands cris, des mots d'ordre et des injures. Ne vous laissez pas égarer si, à la dernière heure, l'agitation électorale prend des formes de plus en plus violentes ou de plus en plus folles. Ecoutez ceux qui ne voient pas le salut dans la lutte de classe, l'insurrection ou la violence, mais qui s'efforcent de développer dans les professions industrielles la communauté des intérêts et qui, en même temps, par une pensée prévoyante et dévouée, songent aux chômeurs et à tous ceux qui, dans n'importe quel métier, souffrent de la misère.

Suivez ceux qui, depuis la fondation de l'Empire allemand, ont toujours marché et marcheront toujours pour la liberté d'action de l'Eglise.

Les générations à venir se rappelleront la fidélité que vous avez montrée envers la patrie et l'Eglise à l'heure d'un combat décisif ; à cette heure, en effet, la religion chrétienne subit les assauts de l'athéisme, qui nous menace et nous envahit de toute part.

Le sort de la patrie est entre vos mains.

Breslau, septembre 1930.

A. cardinal Bertram.

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

Communiqué de Mgr Christian Schreiber, évêque de Berlin (sept. 1930) (1)

Le 14 septembre vont avoir lieu les élections pour la Diète d'Empire. Ce jour-là le peuple allemand aura à élire ses représentants, qui décideront du sort politique de notre patrie. Des décisions importantes devront être prises. Le nouveau Reichstag n'aura pas seulement à s'occuper de questions financières et économiques d'importance extraordinaire mais de questions culturelles décisives. Des puissances s'efforcent de détruire la législation qui protège le mariage, la famille, la morale et l'ordre dans la société. Elles veulent que la vie de l'enfant à naître ne soit plus sacrée, que le serment soit privé de son caractère religieux, que l'école, même pour la jeunesse chrétienne et catholique, soit établie sur des principes laïcs et areligieux. Cette pseudo-civilisation, qui ne s'occupe que de la vie d'ici-bas, veut dominer au Reichstag prochain.

Le nouveau Reichstag décidera si ce processus de déchristianisation s'étendra ou non.

Puisse la nouvelle Diète réussir à supprimer le terrible chômage avant l'hiver, puisse-t-elle favoriser le bien du peuple par une législation équitable ; mais qu'elle défende aussi la religion et la morale chrétienne dans la famille et la société, car ce sont là les fondements éprouvés et solides de l'Empire et du peuple.

Les élections décideront de ces questions. C'est le devoir de tout catholique d'agir selon sa conscience. Les catholiques ne peuvent voter que pour les candidats qui prennent avec conviction fait et cause pour les idéals et les droits de nos convictions catholiques.

J'invite donc tous les catholiques à prendre part sans exception aux élections et à donner leur vote à des hommes et à des femmes qui donnent les garanties d'une activité conforme aux convictions catholiques.

Christian Schreiber,
évêque de Berlin.

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

2° Après les élections

Correspondance entre l'évêché de Mayence et la direction régionale national.-soc. d'Offenbach (2)

Lettre à l'évêché de Mayence.

Offenbach, le 27 sept. 1930.

Objet : *Religion et politique. Parti nationaliste-socialiste ouvrier allemand* (*District Hessen*). *Section : Presse.*

D'après un rapport placé sous nos yeux, M. le curé Weber, de Kirschhausen, au cours du sermon qu'il fit à la grand'messe et qui était dirigé uniquement contre nous, aurait dit qu'après s'être informé auprès de l'évêque, il lui aurait été déclaré :

(1) Cf *Germania* n° 418 du 9. 9. 1930.

(2) Cette correspondance a été publiée par le *Hessenhammer* soc.-nat., n° 40 du 2. 10. 1930. Elle a été reproduite notamment dans la *Rhein-Mainische Volkszeitung* n° 232, la *Koelnische Volkszeitung* n° 511 du 7. 10. 1930. La *Croix* du 14 10. 30 en a donné une traduction que nous reproduisons avec quelques modifications de détails.

1° Il est interdit à tout catholique d'être membre inscrit au parti de Hitler ;

2° Il n'est permis à aucun membre du parti de Hitler d'assister avec son groupe à un enterrement ou à toute autre cérémonie ;

3° Aussi longtemps qu'un catholique est membre inscrit au parti de Hitler, il ne peut recevoir les sacrements ;

Ces déclarations de M. le curé Weber sont tellement étonnantes que nous devons demander, d'une façon officielle, si l'évêque de Mayence a effectivement dit cela. En raison de l'urgence, nous demandons une réponse immédiate.

Avec un salut allemand.

Erich Berger.

Réponse de l'évêché.

Mayence, 30 septembre 1930.

Objet : *Attitude à l'égard du Parti socialiste national. Réponse à la question adressée le 27 septembre 1930.*

Sur la demande du curé de kirschhausen, concernant l'attitude qu'il devait prendre vis-à-vis du Parti socialiste national, Nous lui avons donné les instructions contenues dans votre rapport. Nous devions donner ces instructions, puisque le programme du Parti socialiste national contient des principes incompatibles avec ceux de la doctrine catholique. C'est notamment le paragraphe 24 du programme, qu'aucun catholique ne peut accepter sans renier sa foi sur des points importants :

1° Le paragraphe 24 du programme dit dans sa première partie : « Nous exigeons la liberté de toutes les confessions religieuses dans l'Etat, en tant qu'elles ne mettent pas en danger son existence. » — Nous demandons : Quelles sont les confessions religieuses qui mettent l'Etat en danger ? Il y a eu un temps où en Allemagne la religion catholique était considérée comme dangereuse pour l'Etat : c'était le temps du Kulturkampf, où des cercles soi-disant nationaux essayaient d'opprimer l'Eglise catholique par tous les moyens. Que même des chefs reconnus du parti socialiste national comptent l'Eglise catholique parmi les confessions dangereuses pour l'Etat, c'est ce que prouve un mot de Gottfried Feder, membre du Reichstag : « Des gens qui sont nés allemands, mais qui consciemment exercent une action destructrice sur la nation allemande et le peuple allemand, qui reçoivent et qui suivent des ordres politiques venus de l'étranger (par là on désigne évidemment les catholiques), n'appartiennent pas à la communauté de destinée allemande, ils ne peuvent donc pas exercer des droits politiques, aussi peu qu'un juif, et nous aurons a en exclure beaucoup de l'honneur d'être citoyen allemand. » (*Le programme du parti socialiste national et ses conceptions essentielles*, p. 32.)

2° Le paragraphe 24 dit dans sa deuxième partie : « Nous exigeons la liberté de toutes les confessions religieuses dans l'Etat, en tant qu'elles n'attaquent pas le sentiment de la morale et de la discipline morale de la race germanique. » — Nous demandons : Quel est le sentiment de la morale et de la discipline morale de la race germanique ? Quelle est la relation entre le sentiment moral de la race germanique et la morale chrétienne ? La loi morale du christianisme est fondée sur l'amour du prochain. Les écrivains socialistes nationaux ne reconnaissent pas cette loi dans le sens enseigné par le Christ : ils prêchent la glorification de la race germanique et le dédain des races étrangères. (V. le programme, §§ 4 et suivants.) Ce dédain, qui chez beaucoup conduit à une haine absolue des races étrangères, n'est pas chrétien ni catholique. La loi morale du Christ est universelle, elle vaut pour tous les temps et pour toutes les races. C'est donc une grave erreur que d'exiger que la confession chrétienne soit adaptée au sentiment de la morale et de la discipline morale de la race germanique. D'ailleurs, dans les questions de religion, la décision n'appartient pas au sentiment, mais à l'intelligence et à la volonté.

3° Le paragraphe 24 dit dans sa troisième partie : « Le parti comme tel représente le point de vue d'un christianisme positif, sans se lier au point de vue confessionnel à une confession déterminée. » — Nous demandons : Que faut-il comprendre par christianisme positif ? Les chefs du Parti socialiste national veulent un Dieu allemand, un christianisme allemand et une Eglise allemande. Gottfried Feder dit : « Certainement le peuple allemand trouvera une forme pour sa confession de Dieu, son expérience de Dieu, comme l'exige son sang nordique ; certainement alors sera complète la trinité du sang, de la foi et de l'Etat. » (*Loc. cit.*, p. 49.) Ce qu'on exige là, ce n'est rien de moins qu'une Eglise nationale allemande. Ceci est encore plus clairement exprimé par Rudolf Jung, un des fondateurs du parti et député à Prague, qui, dans son livre *Le socialisme national*, déclare ce qui suit : « Nous résumons le but de notre effort sous le titre d'Eglise nationale. Par là, nous ne pensons nullement à la fondation d'une nouvelle Eglise, et encore moins au remplacement du christianisme, par exemple, par un culte de Wotan renouvelé. Quelque grand et puissant que celui-ci ait été, et quelque attachement que nous ayons pour son souvenir, il y a un millier d'années qu'il ne vit plus, même dans le Nord, son dernier refuge, et qu'il est dégénéré en idolâtrie... Quand nous parlons d'une Eglise nationale allemande, nous pensons à une fusion des deux Eglises répandues en pays allemand. Elle devrait consister dans la séparation du centralisme romain, de l'esprit international et de l'Ancien Testament, ces choses essentiellement juives, et être l'œuvre de prêtres allemands, qui aiment leur nation et sont pénétrés de son esprit. » (Pp. 105 et suiv.)

Par leur conception de la religion, les socialistes-nationaux prennent une position hostile à l'Eglise catholique ; c'est pourquoi, dans les réunions populaires, des orateurs socialistes-nationaux ont à maintes reprises exprimé cette idée : « Nous combattons Juda et Rome. » Sans doute, Hitler, dans son livre *Mon combat*, a écrit des mots de reconnaissance pour la religion chrétienne et les institutions catholiques. Mais cela ne nous induit pas en erreur sur la contradiction qui existe entre la politique culturelle du nationalisme et le christianisme catholique.

Les explications précédentes répondent à la question : Un catholique peut-il être membre inscrit au parti de Hitler ? Un curé catholique peut-il admettre que des membres de ce parti assistent en groupe à des funérailles ecclésiastiques ou à des cérémonies de ce genre ? Est-ce qu'un catholique qui confesse les principes de ce parti peut être admis aux sacrements ? Nous devons répondre : « Non. »

Dr Mayer.

Les nationalistes-socialistes et Mgr Christian Schreiber

Le *Temps* du 14. 10. 30 a publié l'information suivante :

Un certain nombre de catholiques de Berlin ont demandé à l'évêque si l'interdiction prononcée par l'évêché de Mayence contre les nationaux-socialistes était valable dans les autres diocèses. L'évêque de Berlin a fait répondre qu'il n'en était rien, que cette interdiction s'applique uniquement au diocèse de Mayence, et qu'à Berlin en particulier il n'était pas question de prendre de pareilles mesures, Les catholiques de Berlin, contrairement à ceux de Mayence, se voient donc officieusement autorisés à suivre la bannière de M. Hitler. On sait que Mgr Schreiber, l'évêque de Berlin, passe pour un des prélats les plus à droite du clergé allemand.

Beaucoup de journaux ont répété cette information, dont on ignore l'origine. La *Croix* du 21. 10. 30 y répondit par télégramme de son correspondant romain :

Mgr Hugo, évêque de Mayence, ayant récemment condamné le programme du Parti national-socialiste allemand comme contenant des principes incompatibles avec ceux de la doctrine catholique — la *Croix* a publié, la première en France, la traduction intégrale de cet important document, — quelques journalistes, dans un but polémique, ont prétendu mettre en opposition Mgr Schreiber, évêque de Berlin, avec l'évêque de Mayence.

La nouvelle, d'ailleurs démentie dès le premier jour à Berlin par les chefs des organisations catholiques, en l'absence de l'évêque, accomplissant son voyage *ad limina* à Rome, était invraisemblable.

Notre correspondant romain nous adresse, au nom de Mgr Schreiber, le télégramme suivant :

« Mgr Schreiber, évêque de Berlin, venu à Rome pour sa visite *ad limina*, a pris connaissance avec stupéfaction du communiqué du *Temps*, amplifié par une certaine presse française, sur les prétendues directives données aux catholiques berlinois en opposition avec celles de l'évêque de Mayence, concernant la doctrine du Parti national-socialiste.

» Mgr Schreiber oppose le démenti le plus absolu et le plus formel à cette intervention, inventée de toutes pièces. Aucune démarche des catholiques berlinois n'eut lieu à ce sujet.

» La seule et unique déclaration faite par Mgr Schreiber sur la situation allemande est une interview accordée par lui au correspondant du *Daily News Chicago* et au journal *Acht Uhr Abendblatt*, dans laquelle le digne prélat insista sur l'impérieux devoir de maintenir la paix extérieure et la nécessité d'établir la concorde intérieure et plénière sans cette exclusion antichrétienne des éléments sémitiques prônée par les hitlériens.

» Mgr Schreiber stigmatisa ces communiqués et articles, qui sont aux antipodes de la vérité et de l'honnêteté, et s'élève contre la manœuvre abominable qui consiste à opposer entre eux des évêques catholiques supérieurement unanimes. Il ajoute être plus que jamais partisan des principes fondamentaux de collaboration et de paix établis à la conférence catholique franco-allemande tenue à Berlin en décembre 1929. (1)

» FONTENELLE. »

(1) Cf. *D. C.*, t. 23, col. 643-704, 707-768. (Note de la *D. C.*)

QUELQUES MANIFESTES pour les élections législatives de 1930

Appel du mouvement catholique des jeunes gens (août 1930) (1)

1. Etant donné la crise parlementaire économique, sociale et culturelle, toutes les questions de détail (croiseurs cuirassés, invalides de guerre, réforme foncière, réforme électorale, etc.) doivent passer au seond plan. Les élections ne décideront pas seulement de la réforme financière. Pour l'Etat, elles posent une question de vie ou de mort. Sans résultats électoraux mettant le Parlement en mesure de gouverner, c'est le fascisme et le bolchevisme qui nous guettent, c'est-à-dire la fin d'un ordre social régulier.

2. N'oublions pas cependant les soins qu'exigent et les difficultés que voient naître les différents terrains de la politique extérieure, des questions sociales, de la Constitution ; tous ces sujets sont répartis entre de nombreuses sections dans les différents groupes du Mouvement de la Jeunesse catholique. Si donc les élections du 14 septembre nous garantissent un travail ultérieur sérieux, il faut que nous ayons le moyen de collaborer aux différentes questions précitées. Nous estimons par conséquent que le Centre doit désigner des candidats, pris dans les rangs de la Jeunesse catholique, pour des régions où ils aient des chances de succès.

3. Nous autres, jeunes citoyens du Mouvement de la Jeunesse catholique, nous avons dans cette lutte électorale un devoir spécial. En ces dernières années, beaucoup d'entre nous ont tourné le dos au Centre. Ils l'ont fait en raison de leurs propres couvictions. Mais, en cette heure décisive, nous les prions instamment d'oublier toute préférence personnelle et de venir prendre place au front parmi les forces qui garantissent la durée de l'Etat.

Faisant abstraction de toute organisation de parti, nous pensons qu'il est de notre devoir d'en appeler à toutes les forces politiques actives du Mouvement de la Jeunesse.

4. Le 14 septembre, nous voterons donc pour le Centre. Après Erzberger, Wirth et Marx, c'est encore un homme du Centre, Bruening, qui, dans une heure de détresse, assuma la responsabilité du gouvernement. Il a notre confiance. Il nous faut cartainement ajourner nos buts particuliers, en dépit de leur importance et de la place qu'ils tiennent et tiendront dans nos esprits. Bruening n'en a pas moins notre confiance. Il la possède, car nous sentons vraiment en lui un noble caractère, et nous le savons en communion intime avec notre génération.

(1) Cf. *Germania*, 9 août 1930, sous le titre « Avec le Centre pour Bruening. Un appel du mouvement catholique des jeunes gens en vue des élections au Reichstag. » Le journal fait précéder le texte de ces lignes : « A Berlin, le cercle d'études des anciens du « Mouvement de la Jeu- » nesse catholique », cercle auquel appartiennent des hommes déjà dans les affaires et qui se recrute en différents groupes (Quickborn, Hochland, Jungborn, Jungkreuzbund, Kreuzfahrer, Normansteiner, Grossdeutsche Jugend) est arrivé, après une discussion approfondie de la situation politique, aux conclusions suivantes. »

Nous vous crions donc :

Le 14 septembre, marchez avec le Centre pour Bruening !

Pour le Cercle d'études :

Dr Lorenz Fischer, Dr Franz Kloidt, Kurt Witt, Erich Reisch, Felix Raddatz, Ernst Fuhry, Dr Josef Wagenbach, Dr Viktor Schamoni, Heinrich Bachmann, Johannes Maier, Dr Johannes Maassen.

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

Appel des organisations féminines catholiques (août 1930) (1)

Nous avons derrière nous des semaines et des mois d'affligeantes luttes de parti.

Nous avons devant nous des semaines et des mois de luttes sérieuses et de graves décisions.

Nous avons vu le gouvernement de l'Empire chercher à s'assurer la collaboration de toutes les âmes de bonne volonté. Mais, en dépit de ces efforts, nous avons vu les partis d'opposition refuser de collaborer au redressement de nos finances. Nous avons vu enfin le mécontentement du présent et l'insécurité croissante de l'avenir pousser le peuple dans des directions radicales.

Le peuple se prend à désespérer de voir édifier une communauté vraiment nationale et de voir mettre un frein aux intérêts égoïstes. On commence à douter que le Parlement soit capable de fournir le travail nécessaire à la vie de l'Etat et au bien de la nation tout entière. Un sentiment confus se répand que la banqueroute de l'Etat ne peut être arrêtée, qu'elle est nécessaire, peut-être même qu'elle est voulue.

A cette heure pourtant, nous, femmes catholiques, nous déclarons que nous croyons encore en la force et le bon sens de notre nation.

Nous croyons qu'elle élira des représentants qui, par les libres déterminations du Parlement, trouveront le moyen de surmonter l'immense détresse de la patrie. Nous croyons au bon sens de notre nation. Ni les discours des agitateurs, ni le désespoir, ni le scepticisme ne parviendront à l'égarer.

Nous croyons qu'il y a encore dans le pays assez de gens bien intentionnés et raisonnables pour repousser l'arbitraire des dictatures et pour appuyer ceux qui veulent obtenir, d'une manière sûre et sans s'égarer, sur le terrain du droit, de la loi et de l'ordre, l'union et la liberté du peuple allemand.

Cet appel est signé par les organisations suivantes: Ligue catholique des femmes allemandes. — Association catholique allemande des commerçantes, commises et employées de l'Administration. — Association nationale catholique des commises et employées de commerce. — Fédération des Associations catholiques d'étudiantes. — Fédération des Associations catholiques ouvrières des femmes et des jeunes filles allemandes. — Association catholique des institutrices allemandes. — Association allemande des employées d'œuvres sociales catholiques. — Fédération des Associations catholiques allemandes de jeunes filles. — Fédération des Associations de mères de famille catholiques.

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

(1) Cf *Germania*, 2 août 1930, sous le titre « Un mot des femmes catholiques à l'occasion des prochaines élections au Reichstag ».

Appel de la « Ligue évangélique » (août 1930) (1)

Le *Reichsbote* nous apprend qu'à l'occasion des prochaines élections au Reichstag, la présidence de la Ligue évangélique a envoyé aux partis du Reichstag, sauf le Centre et les communistes, une longue « adresse » qui peut se résumer dans une invitation indirecte à réserver des candidatures sûres aux personnalités « ayant une situation dans l'Eglise évangélique ». Si par cette « adresse » la Ligue évangélique entend faire ressortir la compacité du Centre en face de la diversité politique des représentants évangéliques, même dans les questions les plus générales, nous n'avons pas d'objections à soulever contre ce manifeste.

Mais il affirme que le Centre, en « profitant sans principes de toutes les opportunités possibles », en arrive « nécessairement et de plus en plus à donner une préférence abusive aux intérêts catholiques et, contre toute attente, à favoriser les tendances antichrétiennes, car il lèse d'une manière intolérable les droits de la partie évangélique de la nation ». Entre autres preuves, il cite « la conclusion d'un accord entre l'Etat prussien et l'Eglise catholique, accord qui n'a pas encore été suivi jusqu'ici d'un accord parallèle avec l'Eglise évangélique ; d'où un traitement non paritaire de l'Eglise évangélique dans le pays de Bade et en Bavière », ainsi qu' « une politique personnelle des fonctionnaires, politique contraire à la Constitution », et par laquelle « la partie évangélique de la nation se trouve maintenant très gravement lésée au regard des catholiques ou même des athées » !

De ce manifeste il ressort que la « Ligue évangélique » était la véritable inspiratrice des efforts tentés, l'an dernier, par le Parti allemand national (et aussi les socialistes nationalistes) pour empêcher le Concordat prussien d'aboutir. Ce sont toujours les mêmes objections, bien qu'au Landtag le Centre ait garanti de toute façon que non seulement il n'apporterait aucune entrave à la conclusion d'un « accord parallèle » entre l'Etat et l'Eglise évangélique, mais qu'il l'appuierait si les représentants autorisés des Eglises évangéliques arrivaient à s'entendre avec le gouvernement (2). D'autre part, naturellement, le Centre ne pouvait admettre un ajournement de la conclusion du Concordat. C'est vraiment un scandale que la « Ligue évangélique » cite, à titre d' « exemples », dans son manifeste électoral, « l'impudente remise de propriétés nationales — tel l'ancien édifice de l'Etat-Major général dans la Behrenstrasse de Berlin — à l'Eglise catholique, de même que l'organisation de processions de la Fête-Dieu, avec toute leur pompe provocatrice, sous l'œil complaisant des autorités. Evidemment, les catholiques feront bien d'apprendre de la « Ligue évangélique » comment ils doivent organiser leur gouvernement ecclésiastique et leurs exercices religieux ! Le temps est tout de même passé où l'administration catholique des sacrements, l'instruction religieuse et le

(1) Cf. *Germania*, 8 août 1930, sous le titre. « L' « appel » électoral » de la Ligue évangélique. Entorses à la vérité. »

(2) Cf. les déclarations des Eglises protestantes à ce propos : *D. C.*, t. 22, col. 1070-1075 ; la réponse de Mgr Linneborn, col. 1066 et 1067, et celle du min. Becker, col. 1057.

reste exigaient chaque fois l'autorisation d'un pasteur évangélique !

Et maintenant, parlons des doléances paritaires le la « Ligue évangélique ». A ce sujet, rappelons brièvement une déclaration de l'ancien ministre des Cultes, le Dr Becker, au Landtag prussien dans la séance du 16 mars 1927 : « En matière de parité, on a commis dans le passé plusieurs erreurs : même aujourd'hui, la partie catholique de la population est lésée en ce qui concerne divers postes administratifs. Malgré cette situation, il s'est pourtant élevé, à mon regret, une tempête de colère, comme si maintenant on allait tout catholiciser. »

Que cette tempête de colère n'ait été et ne soit qu'une feinte, on en trouve la preuve dans une déclaration faite cette année au Landtag par le Dr Schmidt, ministre de la Justice ; entre autres faits, le ministre signalait que, dans la province rhénane, pour les postes relevant de son ministère, la confession évangélique a justement une situation plus avantageuse que ne le mérite le pourcentage de ses adhérents. La « Ligue évangélique » voulait-elle alors se plaindre, avec aussi peu de fondement, du traitement inégal de la portion évangélique de la nation dans la lutte électorale actuelle ?

Sans sortir du passé le plus proche, on trouverait des exemples suffisamment nombreux pour attester que les candidats catholiques aux postes administratifs de l'Etat ou des communes sont écartés pour la seule raison qu'ils sont des catholiques pratiquants. Un tout dernier exemple nous vient justement de Constance. Pour cause de décès, le poste de directeur de l'hôpital de Constance — poste qui était occupé jusqu'ici par un chirurgien bien connu — devint vacant. Les catholiques exprimèrent alors le vœu que, dans une ville occupant un pays aux quatre cinquièmes catholique et possédant elle-même une population aux trois quarts catholique, on cherchât, au nom de la parité, à désigner un catholique pour le poste vacant de directeur et de médecin chef, si le candidat catholique pouvait exciper de titres égaux ou supérieurs à ceux des autres candidats. (A Constance, les cinq autres médecins officiels sont protestants !) Les milieux évangéliques firent un beau tapage contre ce vœu, pourtant bien naturel et qui certainement n'avait rien d'excessif. Dirigés par la feuille libérale *Konstanzer Zeitung*, ils obtinrent que le bourgmestre en chef — un évangélique ! — usât de toutes sortes de subterfuges pour donner la place à son favori, jusqu'ici médecin chef du service de médecine interne, et que le premier médecin — également protestant — de ce dernier service fût désigné comme successeur du nouveau directeur.

Malheureusement, au Conseil municipal de Constance, le Centre n'a pas la majorité, mais, à la première occasion, il n'oubliera certainement pas que le bourgmestre en chef, avant sa réélection — qui n'avait été possible qu'avec les voix du Centre — avait promis au Centre, par écrit et verbalement, un traitement franchement paritaire dans l'attribution des emplois. Tel est le sens de l'égalité dans la « Ligue évangélique » et les partis qui l'avoisinent ! Pour les catholiques, la morale se tire toute seule et sera partout comprise !

[Traduit de l'allemand par la *Documentation Catholique*.]

Article du pasteur Encke de Cologne (25 août 1930) (1)

Nous allons avoir des élections décisives. L'Eglise évangélique doit-elle se taire à leur sujet, c'est-à-dire n'a-t-elle d'autre ressource que cette neutralité toujours conseillée, ou bien au contraire n'a-t-elle pas, dans ces graves conjonctures, un mot d'ordre à donner aux siens ? D'après l'expérience des dernières élections, l'Eglise est, elle aussi, entraînée dans l'arène politique, sans pouvoir néanmoins y changer quelque chose. Mais, en ce moment, alors que plusieurs partis politiques présentent comme leur devoir de protéger la religion, le christianisme, l'Eglise, on la questionne et, par suite, elle doit rompre le silence. Sa situation est devenue encore plus délicate par le fait que certains partis, à l'encontre de leurs adversaires politiques, se qualifient déjà de chrétiens. On fait donc appel aux électeurs chrétiens pour qu'ils protègent leur foi et défendent leurs intérêts religieux. Qu'ils le veuillent ou non, les autres partis sont taxés du même coup d'indifférence, sinon d'hostilité envers le christianisme et l'Eglise. Pareille attitude nous est devenue familière grâce au Centre, qui depuis longtemps assure aux intérêts du catholicisme une représentation imposante et conforme aux idées religieuses de cette Eglise. Par contre, les autres partis « chrétiens » ne sont nés qu'en ces dernières années. Leur apparition, de même que leurs tendances sont regrettables non seulement à cause de l'émiettement qui en résulte pour nos forces politiques, mais encore à cause de la conception évangélique de l'Eglise ; à ce point de vue ils sont donc entièrement à rejeter.

Il ne faut point cesser de répéter qu'il n'y a pas de parti « chrétien » ! Un parti est tenu par essence de s'affirmer, de se grandir, de viser au pouvoir politique. Or l'Evangile impose l'abnégation ; il loue celui qui est le dernier de tous; il demande le renoncement au pouvoir et aux honneurs. Aucun parti ne serait même en droit d'affirmer que ses adeptes sont de meilleurs chrétiens que les autres ; il laisserait ainsi entendre que le fait d'appartenir à une communauté ecclésiastique est le signe du véritable christianisme. C'est assurément une grave erreur quand les partis, en faisant valoir leurs revendications religieuses, croient avoir déjà le droit de s'intituler « chrétiens ». Quelles sont en effet ces revendications soi-disant chrétiennes ? Il y a d'abord la question scolaire. Dans les Eglises évangéliques et catholiques, de nombreux milieux estiment que l'éducation chrétienne ne peut être donnée que par l'école « confessionnelle ». Est-ce à dire que les champions de l'école paritaire ou de l'école neutre ne sont pas chrétiens ? Celui qui désire que l'éducation religieuse soit uniquement donnée en dehors de l'école, c'est-à-dire par les soins et dans les édifices de la communauté ecclésiastique, doit-il être traité par cela même d'ennemi du christianisme ? Même pour la réforme du droit pénal, une attitude uniforme n'est pas imposée à tous les chrétiens. Qu'on se rappelle seulement les divergences de vue exprimées à propos de la peine de mort. Il serait peut-être encore

(1) Cf. *Koelnische Zeitung*, 25. 8. 30, sous le titre « L'Eglise et les élections ». — Cet article du pasteur luthérien Encke de Cologne montre la position négative et hésitante des Eglises évangéliques pour la ligne de conduite à donner à leurs fidèles. Elles ne s'entendent que pour critiquer l'Eglise catholique quand elle déclare à ses fidèles ce qui relativement aux élections est conforme à la morale ou ne l'est pas.

moins aisé de définir d'une façon précise l'attitude à observer en face de la vie économique et de la présenter comme la seule chrétienne, la seule conforme à l'Evangile. Mais ce n'est pas sur cette unique question que se divisent les partis actuels. Je peux être chrétien tout en défendant des conceptions économiques capitalistes ou socialistes. Mais qu'advient-il quand on pose à des chrétiens cette autre question : La guerre ou la paix ? Cette question ne reçoit-elle pas justement dans les milieux chrétiens les réponses les plus diverses ?

Le temps viendra où les chrétiens vraiment sérieux, ceux qui aujourd'hui croient avoir trouvé dans le parti chrétien un moyen de sortir de notre chaos politique, finiront par éprouver des doutes ; ils penseront même qu'il y a de la présomption à vouloir propager un parti comme chrétien. Mais dans la masse du public il règne une confusion encore plus grande, et le terme de « chrétien », en devenant une étiquette de parti, perd cette ampleur qui est destinée à nous unir. Dans la vie politique, nous avons déjà vu bien des fois certains partis s'arroger le droit de confisquer pour leur usage exclusif les épithètes de « national » ou de « social ». Une Eglise qui a conscience de ce qu'est la sainteté, qui veut la défendre, devrait s'opposer résolument à tout usage abusif du mot « chrétien ». Bien plus, elle devrait se garer des partis qui se donnent aux électeurs pour ses champions. Une Eglise n'est une Eglise qu'autant qu'elle est un organisme, bien que terrestre, recélant un christianisme vivant. Mais le christianisme n'a besoin d'aucune protection, ni de l'Etat, ni des partis. Par contre, notre Etat ne peut se passer des principes du christianisme [...].

Dans les conditions actuelles, que doivent attendre de leur Eglise les électeurs évangéliques ? La première place revient incontestablement à une prédication qui fasse nettement comprendre l'immense responsabilité de chaque chrétien en face des élections. Chacun est en effet responsable de sa propre décision et du Reichstag qui en sortira. Personne n'a le droit d'échapper à sa responsabilité en se réfugiant dans l'abstention électorale. En tout cas, l'Eglise n'a ni le pouvoir, ni le droit d'enlever à ses adhérents la liberté de leurs choix électoraux, non plus que de leur recommander tel ou tel parti. Ceci, l'Eglise catholique peut bien le faire ; elle peut même sur ce point exiger l'obéissance ; mais le devoir de l'Eglise évangélique est d'affiner les consciences. Car c'est la conscience qui doit décider du parti auquel le chrétien évangélique donnera sa voix. C'est pour cette raison que son Eglise ne peut le priver d'une vérification et d'une appréciation personnelles. Mais alors il va de soi qu'au nom de la conscience l'Eglise doit tenir compte de toutes les tendances politiques de ses fidèles. En tout cas, cette étude personnelle, dans l'intimité de la conscience, entraîne logiquement l'estime de l'adversaire politique et la lutte par les seules armes de l'esprit. Ce n'est pas au parti qu'il a embrassé qu'on reconnaît le chrétien ; on le reconnaît à la façon dont il lutte et se comporte dans la vie politique. Celui qui croit devoir se frayer une route par la violence, celui-là se sépare lui-même du christianisme. Veillons donc à ce que, dans tous les partis, de véritables chrétiens soient en mesure d'agir [...].

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

Les partis et les élections du 14 septembre 1930

I. — La crise politique

« La crise qui s'est ouverte hier, écrivait la *Germania* (28. 3. 30, matin) au lendemain de la chute du cabinet de grande coalition présidé par Hermann Muller, est plus qu'une simple crise de gouvernement ; c'est l'explosion de la crise parlementaire la plus forte et la plus grave que l'on ait eu depuis longtemps l'occasion d'observer en Allemagne. Le Reichstag a échoué et dans une certaine mesure abdiqué dans un moment où la situation politique générale du peuple allemand, ne pouvait et ne devait à aucun prix tolérer un échec... Il ne suffit pas de remplacer un cabinet par un autre, il faut aussi changer les méthodes en usage depuis longtemps dans la politique parlementaire allemande, et les remplacer par d'autres meilleures. Le peuple tout entier s'est réveillé et il réclame impérieusement une politique énergique sur toute la ligne, non seulement dans le cabinet, mais encore au Parlement et au besoin contre le Parlement, si l'impuissance de celui-ci compromet l'œuvre urgente du redressement allemand. »

On ne pouvait mieux caractériser le malaise général. L'opinion publique était unanimement mécontente d'un Parlement qui travaillait peu et mal, et avait peu à peu abdiqué son influence aux mains de la bureaucratie des partis, comme d'un gouvernement qui n'avait cessé de louvoyer, sous l'influence soit de groupements économiques tout-puissants comme le « Reichsverband der deutschen Industrie », ou de personnalités ambitieuses comme le Dr Schacht, et cela alors que la situation lui commandait de prendre l'initiative de mesures énergiques. Subissant le contre-coup du malaise économique mondial, l'Allemagne, au moment même où sa politique de rationalisation à outrance donnait son plein rendement, voyait s'ouvrir devant elle une crise de sous-consommation intérieure et une crise de débouchés qui allaient la placer devant le problème toujours redoutable d'un chômage croissant, et par conséquent de charges budgétaires parallèlement accrues. Le moment était, semble-t-il, venu de recourir aux grandes mesures d'économie administratives réclamées depuis longtemps. Au lieu de cela, Reich, Etats, villes, communes se lancent dans une politique de folles dépenses : on refait les routes, on améliore le réseau ferré, ses ouvrages d'arts, on consacre des centaines de milliers de marks à d'innombrables terrains de sport ; on augmente le salaire des fonctionnaires, dont le nombre croît sans cesse. Pourtant, inspectant récemment le Mecklembourg, le Dr Friedrich A. Saemisch, commissaire aux Economies, venait de constater que 24,6 pour 100 des fonctionnaires de ce petit Etat étaient inoccupés, et nous pouvons ajouter que dans la plupart des autres Etats allemands la proportion de fonctionnaires inutiles devait être sensiblement la même. Les salaires du personnel de la Reichsbank représentant 66 % du budget des dépenses de la Compagnie ; le chiffre des pensions des fonctionnaires de l'Etat s'élevait en 1929 à 482 millions de Rmk, contre 114 avant la guerre, soit une augmentation de 323 %. Le budget des dépenses du ministère des Affaires étrangères, qui en 1914 se chiffrait par 21 millions de marks, dépasse pour 1930 62 millions de Rmk, soit, comme ne peut s'empêcher de constater le

rapporteur du budget de ce ministère, un dépassement de 27 % du budget correspondant de l'Angleterre (49 millions de Rmk), et de 72 % de celui de la France (36 millions de Rmk). Ajoutons enfin qu'Etats, villes et communes allouèrent en 1929 à leurs seuls sans-travail plus de 15 milliards de marks d'allocations.

« Le gonflement de nos dépenses, écrivait (2. 6. 30, soir) l'officieuse *Deutsche Allgemeine Zeitung* qui pourtant avait été naguère une des premières à repousser avec indignation les observations du commissaire aux Réparations Parker Gilbert, même par comparaison avec les pays les plus riches du monde, doit être attribué au fait que ni en matière politique ni dans la vie courante, nous n'avons su prendre l'attitude de fière pauvreté qui convenait seule à un grand peuple abattu par la guerre. » Observations très justes, mais sans grand effet sur des peuples qui, s'ils avaient pu subir les pires privations, sous un régime dont la loi était la force, ne connaissaient plus de limite à leurs besoins dès qu'ils étaient livrés à eux-mêmes. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'un des principaux reproches adressés au cabinet Muller eût été d'avoir essayé, combien timidement d'ailleurs, de combler le déficit naissant par des demandes sans cesse accrues de nouveaux impôts alors qu'il était arrivé au pouvoir avec des promesses de dégrèvements.

C'est de cette situation terriblement confuse qu'allait hériter le chef du parti du Centre, appelé à former le cabinet, le Dr Bruening (1). Le nouveau chancelier avait dès son arrivée au pouvoir annoncé son intention de rechercher au plus tôt à réaliser les réformes rendues nécessaires par la situation, et sa volonté ferme de les imposer, au besoin, en ayant recours à l'art. 48 de la Constitution, sur les pleins pouvoirs (2) ne put, dans les dissentiments des partis, en face du compromis financier du précédent cabinet, qu'il avait repris à son compte, que revenir momentanément à la politique de négociations de son prédécesseur. Dans ses efforts pour gouverner parlementairement, il devait comme lui se laisser imposer sa route par les groupements politiques. Pourtant, en présence d'un nouveau déficit, fin juin 1930, dû à l'augmentation du nombre des chômeurs (1 700 000) et à l'insuffisance des rentrées d'impôts, le ministre des Finances dut, pour assurer l'équilibre du budget, demander le vote immédiat de ressources nouvelles (relèvement des cotisations d'assurances de 3 1/2 à 4 1/2 %, une réduction des allocations d'assurance, augmentation de 0,25 % du taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires) ; en outre, tous les employés et fonctionnaires recevant un traitement fixe auraient à supporter une contribution supplémentaire ; enfin le gouvernement espérait tirer 150 millions de marks de la vente des actions de préférence des chemins de fer du Reich. Ces mesures étaient complétées par un projet de loi portant réduction du nombre des administrations, et diverses modifications au statut des fonctionnaires (suppression de l'indemnité de résidence, réduction de la limite d'âge pour les retraites, etc.) ; réduction aussi du nombre des députés. Dans un long communiqué (14. 6. 30), le gouvernement défendit ces projets, insistant sur le but qu'il se proposait d'atteindre, savoir, réaliser avant tout l'équilibre du budget, améliorer la situation économique générale et préparer une action de nature à faire baisser le coût de la vie par une réduction progressive des charges publiques. Il promettait enfin de combattre le chômage par un vaste programme de travaux publics. Le 18 juin, le Reichsrat était saisi du projet ; il le repoussait ; le ministre de l'Economie nationale, le Dr Dietrich, le remplace ; son premier travail fut de reprendre en les améliorant les projets de son prédécesseur, complétés par 100 millions de marks d'économies nouvelles.

En outre, l'impôt extraordinaire sur les salaires ne devait plus être que de 3 % pour les traitements au-dessus de 2 000 marks, les revenus supérieurs à 8 400 marks seraient frappés d'une surtaxe de 5 % ; l'impôt sur les célibataires, frappant d'une taxe de 10 % le revenu brut, serait maintenu. Discuté au Reichstag à partir du 7. 7. 30, ce projet fut finalement repoussé le 16. 7. 30 par 244 voix contre 59 et 151 abstentions, les nationaux allemands ayant voté contre et les socialistes s'étant abstenus. Dans la soirée même, le président du Reich signait, se conformant à l'art. 48 de la Constitution, deux décrets-lois, l'un promulguant l'impôt de sacrifice sur les traitements, la majoration de 5 % de l'impôt sur le revenu et la contribution civique, l'autre l'impôt sur les boissons. Ces décrets-lois furent combattus au Reichstag, le 17 et le 18. 7. 30, et par les nationaux allemands et par les socialistes. La motion de défiance présentée par les socialdémocrates ayant été adoptée par le Parlement, le chancelier donna lecture du décret de dissolution de l'Assemblée : Le 4e Reichstag de la République allemande subissait le sort de ses aînés.

---

(1) Le cabinet Bruening (28. 3. 1930) était avant tout un cabinet de personnalités :
Chancelier : M. H. Bruening ;
Reichswehr : général Groener ;
Affaires étrangères : M. Curtius ;
Intérieur et Territoires occupés : M. Wirth ;
Finances : M. Moldenhauer, puis M. Dietrich (25. 6. 30) ;
Economie : M. Dietrich, puis par intérim, von Trendelenburg ;
Travail : M. Stegerwald ;
Communications : M. von Guérard ;
Agriculture et Ravitaillement : M. Schiele ;
Justice : M. Bredt ;
P. T. T. : M. Schaetzl ;
Ministre sans portefeuille : M. Treviranus.

(2) L'article 48 de la Constitution de Weimar, dont on a parlé dans ces derniers temps, porte :

« Si un pays ne remplit pas les devoirs qui lui incombent en vertu de la Constitution ou des lois d'Empire, le président d'Empire peut l'y contraindre avec l'aide de la force armée.

» Si la sécurité et l'ordre publics sont gravement troublés ou menacés dans l'Empire allemand, le président d'Empire peut prendre les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre et de la sécurité publics, et, s'il est besoin, recourir à l'aide de la force armée. Dans ce but, il peut suspendre temporairement, en tout ou en partie, les droits fondamentaux établis par les articles 114, 115, 117, 118, 123, 124 et 153.

» Le président d'Empire doit immédiatement donner connaissance au Reichstag de toutes les mesures prises en vertu des alinéas 1 et 2 du présent article. Ces mesures doivent être rapportées sur la demande du Reichstag.

» S'il y a péril en la demeure, le gouvernement d'un pays peut, pour son territoire, prendre des mesures provisoires de la nature de celles indiquées à l'alinéa 2. Ces mesures doivent être rapportées sur la demande du président d'Empire ou du Reichstag.

» Les détails seront réglés par une loi d'Empire. » (Trad. Dareste, 1, 69 ; — on trouvera dans la *D. C.*, t. 2, pp. 426-440, une traduction complète de la Constitution de Weimar.)

Il a été fait une large application des dispositions de l'article 48 ; déjà en 1924, rien qu'en vertu de l'alinéa 2, le nombre des ordonnances émises dépassa la centaine.

II. — La campagne électorale et les partis

a) L'appel du gouvernement.

La campagne électorale s'ouvrit dès le lendemain. Le gouvernement entra le premier dans la bataille en lançant au peuple cet appel :

Le Reichstag a refusé les moyens dont le gouvernement d'Empire a besoin pour remplir ses devoirs vis-à-vis du Reich. Les ordonnances d'exception de M. le président du Reich ont été repoussées par une faible majorité désunie et incapable de prendre la responsabilité de son vote. Le peuple allemand est appelé à décider maintenant de son avenir. Refusera-t-il au gouvernement d'Empire les moyens nécessaires pour assainir les finances, maintenir à la vie économique son essor et garantir ses obligations sociales ?

Telle est la question à laquelle il aura à répondre le 14 septembre.

Le gouvernement d'Empire fera le nécessaire pour que Reich, pays et communes puissent s'acquitter de leurs obligations.

LE GOUVERNEMENT D'EMPIRE.

La situation créée par la dissolution de l'assemblée était des plus confuses. Rarement les partis politiques avaient donné l'impression d'un pareil désordre. Seuls le parti du Centre, les socialdémocrates et les communistes paraissaient envisager avec calme la situation.

b) Le Parti nationaliste-socialiste.

Le mouvement nationaliste-socialiste allemand est une de ces vagues de fond politiques qui déferlent aux heures difficiles sur les pays dont le régime est affaibli par une crise quelconque. Il trouve sa force dans les éléments toujours prêts à faire les révolutions ou dans ceux qui, les ayant vues de trop près, en ont pour toujours gardé une sainte horreur. C'est pourquoi, d'une part, il prit naissance en Bavière, où l'on avait gardé de la République des Conseils d'avril 1919 le pire souvenir, et c'est pourquoi, d'autre part, il recruta ses principaux adhérents dans le nord de l'Allemagne parmi la jeunesse, dont l'esprit a été formé dans les organisations militaires illégales. Il n'avait pas besoin d'un programme. Pour convaincre, il lui suffisait de laisser entrevoir à ses adhérents aigris par des malheurs divers la vengeance qu'ils souhaitaient. On le vit naître et grandir au moment de l'inflation ; celle-ci disparue, le socialisme-nationalisme perdit pied ; la menace d'un retour à l'inflation, l'exploitation des difficultés extérieures, rendues, avec les juifs, responsables des misères de l'Allemagne, devaient lui permettre de connaître une nouvelle période de popularité. Ceci ne veut pas dire que tout dans l'idéologie socialiste-nationaliste ne soit qu'improvisation et qu'il ne faille voir dans ses membres que les « mauvais garnements » (*Boese Buben*) de la vie politique. Le socialisme-nationalisme a un programme, un programme qui certes ne ressemble pas à ceux des autres partis, un programme qui pose seulement certaines exigences, imprécises, vagues, mais susceptibles d'être habilement exploitées là où se trouvent des éléments de mécontents.

Toutes ces exigences ont toutefois un lien entre elles, elles sont l'expression d'une même « volonté ». Cela le dispense d'affirmer une doctrine politique très nette et lui permet de s'envelopper dans une certaine atmosphère de mysticisme, ce qui a permis à l'un des membres du Jung-deutschen Orden, le Dr Winscuh, d écrire « que le mouvement Hitler était un mouvement politique essentiellement romantique » (1). La base de son programme n'est ni la raison, ni l'expérience, mais la foi et la volonté, et par là il se rapproche à la fois du fascisme italien et du bolchevisme soviétique.

Le plan d'action sur lequel les socialistes-nationalistes s'appuyèrent dans leur campagne électorale n'est autre que le manifeste du parti du 25 février 1920.

Au point de vue politique il demandait :

§ 1. La réunion de tous les Allemands, sur la base du principe de libre disposition des peuples, en une Grande-Allemagne.

§ 2. L'égalité du peuple allemand par rapport aux autres nations et l'abrogation des traités de Versailles et de Saint-Germain.

§ 3. « Des pays et du sol (colonies) pour l'alimentation de notre peuple et l'établissement du surplus de la population allemande. »

Et, § 4, considère que ne peut être « citoyen d'Etat » que seulement celui qui appartient au peuple. Appartient au peuple seulement qui est de sang allemand, sans considération de confession. En conséquence, aucun juif ne peut être membre du peuple allemand.

Au point de vue économique, il proclamait que la « mission de l'économie publique est de couvrir les besoins du peuple, et d'assurer le rendement des capitaux investis en elle ».

§ 7. « Nous demandons que l'Etat s'oblige à prendre soin en premier lieu des possibilités d'acquisition et de vie des citoyens. Quand il n'est pas possible de nourrir toute la population de l'Etat, les ressortissants étrangers doivent être expulsés. »

§ 8. Le socialisme-nationaliste reconnaît en principe la propriété privée, mais il la place sous la protection de l'Etat; toutefois l'art. 17 ajoute : « Nous demandons une réforme agraire adaptée aux besoins nationaux et l'adoption d'une loi pour l'exploitation sans indemnité du sol pour des fins d'intérêt commun. » Cet article ayant donné lieu à de violentes attaques de la part des partis adverses, Hitler en a donné le commentaire suivant : « Le parti socialiste-nationaliste se tient sur le terrain de la propriété individuelle. L'expropriation sans indemnité s'applique au sol acquis de façon inique ou géré sans préoccupation de l'intérêt général. »

§ 9. Pourtant, « le bien du peuple exige que l'on limite la concentration et l'accumulation des capitaux entre les mains d'individus isolés » ;

et le § 10 stipulait que « tous les Allemands forment une communauté d'intérêt qui doit travailler au bien de tous ».

§ 11. C'est pourquoi « doivent être abolis tous les revenus obtenus sans effort et sans peine. Suppression de la servitude des hypothèques.

§ 12. Hitler reconnaissait la « coexistence saine des grandes, des moyennes et des petites entreprises dans tous les domaines de la vie économique, comme dans l'agriculture ».

§ 13. Mais il demandait « l'étatisation de toutes les exploitations en sociétés (trusts). Enfin les « nazis » (2) entendent poursuivre la spéculation et l'enrichissement aux frais du peuple et punir ceux qui s'y livrent de la peine de mort.

---

(1) *Voelkischer Beobachter*. Munich n° 215, 10. 9. 1930.
(2) Abréviation du mot « nationalsozialisten ».

§ 15. Au point de vue social, Hitler réclamait la participation aux bénéfices des grandes exploitations ;

§ 16. Un large développement des secours aux vieillards. « Le problème social de l'heure présente, ajoutait le manifeste, ne sera jamais solutionné tant que l'Etat n'aura pas reconnu comme son premier devoir l'obligation qui lui incombe de prendre à sa charge le vieillard sans travail. » Il est curieux de constater que, par là, Hitler se rapproche des idées socialistes étatistes de Bismarck : « Pourquoi, disait le chancelier de fer, ceux-là seuls qui ont été à la guerre ou qui sont devenus incapables de travailler en étant fonctionnaires auraient-ils droit à une pension ? Pourquoi le soldat de travail n'y aurait-il pas droit lui aussi ? — Il est possible que notre politique s'écroule un jour ; mais le socialisme d'Etat, lui, deviendra une réalité. »

Enfin Hitler entendait assurer la protection de la mère et de l'enfant, l'interdiction du travail des jeunes enfants ; une réglementation légale de l'éducation physique.

Les derniers paragraphes du manifeste comprenaient, avec la réforme de l'enseignement par l'égalité de tous devant l'instruction, « la suppression des troupes de mercenaires et la formation d'une armée populaire (art 22), la lutte légale contre les mensonges répandus par la presse (art. 23) et la création d'une puissante autorité centrale du Reich.

c) Les nationaux allemands et le bloc dit Hindenburg.

Dès le lendemain du scrutin de méfiance au gouvernement, dix-huit membres du Parti national allemand, sous la direction du comte Westarp, donnaient leur démission du parti. Le lendemain ils étaient suivis par deux de leurs collègues. Le 25 juillet suivait la démission du Dr Dryander, du ministre du Ravitaillement Schiele, du ministre de l'Instruction publique wurtembergeois Bazille. Le 28, c'est un groupe tout entier de la « Deutschnationale Volkspartei », celui de Dresde, qui quitte le parti ; le même jour, le professeur Dr Otto, de Munich, un des fondateurs les plus éminents de la « Deutschnationale Volkspartei » en Bavière, abandonne les couleurs de Hugenberg, suivi le 31 juillet par le professeur bavarois Schwarz, président de l'Académie des sciences de Munich, et par tous les membres catholiques de la « Deutschnationale Volkspartei ». C'est une véritable débandade, qui prive le parti de Hugenberg de toutes ses personnalités marquantes, représentant les milieux agrariens et l'industrie lourde. Le 31 juillet, 43 députés sur 78 que comptait le parti en mars 1928 avaient déserté.

Cette série d'échecs n'enleva rien à Hugenberg de son assurance et de sa morgue, ainsi qu'en témoigne « l'appel du chef » qu'il lança dès le 20 juillet au peuple allemand (*Tag*, Berlin, n° 172, 20. 7. 1930) et dont voici le texte :

L'appel de la « Deutschnationale Volkspartei ».

Le Reichstag du plan Young est dissous.

Sous la pression de la Socialdémocratie, et en violation de la Constitution, le Reichstag du plan Young a accepté un traité dont les conséquences sont plus lourdes que celles du plan Dawes, et pires même que celles de l'ultimatum de Londres en 1921. Ce Reichstag a jeté l'Allemagne dans les chaînes.

Une controverse s'est élevée entre les partis du milieu et la Socialdémocratie au sujet de la répartition des charges du plan Young ; ils se querellaient, lutte hideuse d'esclaves, pour savoir s'il fallait sacrifier tout d'abord ce qui restait du patrimoine allemand, ou diminuer le standard de vie de la famille allemande.

La « Deutschnationale Volkspartei » a mis fin à la querelle en torpillant le Reichstag du plan Young.

Ce n'est pas sans pertes que nous avons mené la lutte : à nouveau un groupe de députés a déserté le drapeau de la « Deutschnationale Volkspartei » pour rallier celui du Centre, ce parti qui depuis plus de dix ans est un obstacle à l'éclaircissement de la situation politique en Prusse et dans le Reich.

Les dissidents ont étendu à la droite le mouvement de désagrégation des éléments du Centre pour « sauver, suivant les propres paroles du chancelier d'Empire, la démocratie et le parlementarisme ».

Le gouvernement a, mais en vain, mis en jeu le nom et l'autorité du président du Reich pour faire l'union dans les partis gouvernementaux et éviter la crise dont ils sont responsables. Nous lui avions pourtant indiqué une voie qui, sans engager l'autorité du président du Reich et sans avoir recours à des impôts nouveaux, lui eût permis d'assainir les finances de l'Etat.

Aujourd'hui aussi, si nous déplorons qu'il n'ait point été à nos côtés dans notre lutte contre le plan Young, nous tenons à ce que le nom de Hindenburg, le nom du chef que nous vénérons, ne soit pas mêlé à la lutte électorale.

Il ne faut pas que l'on permette plus longtemps que les charges fiscales du peuple allemand servent à financer le militarisme des grandes Puissances étrangères ou soient gaspillées par nos services publics.

Ces charges, en peu d'années, elles ont doublé. De nouveaux impôts nous attendent.

Nous sommes menacés d'une catastrophe aux conséquences imprévisibles si on ne réussit pas, par un déplacement de l'équilibre vers la droite, à détourner le Reich d'une politique extérieure erronée et à provoquer un changement de régime radical à l'intérieur.

L'aide promise à l'agriculture, aide qui a reçu tout notre appui, ne pourra être continuée si l'on ne modifie pas radicalement notre politique commerciale : or, le traité de commerce avec la Pologne que vient d'accepter le cabinet Bruening compromet l'aide promise à nos provinces de l'Est, telle que l'avait comprise le président d'Empire.

Ce n'est que si l'on brise la puissance du marxisme, qui s'appuie sur les partis du Centre, que les forces créatrices de la nation pourront se développer librement, que seront défendus la propriété et le travail allemand, que sera garantie la civilisation chrétienne allemande et que pourra revivre dans la jeunesse allemande l'esprit et les traditions des soldats du front. [...] Seules les forces conservatrices peuvent endiguer la révolution marxiste... C'est une question de vie ou de mort pour nous. Il faut la résoudre.

La « Deutschnationale Volkspartei » a, dès sa création, été un parti de combat. Sa mission historique est de faire front contre le marxisme. Après la période d'hésitation et de troubles qui suivit la mort de Hellferich, elle entre à nouveau dans la lutte, fidèle à ses vieux principes. Notre appel s'adresse à tous ceux qui luttent avec nous, à tous ceux qui furent à nos côtés lors du plébiscite.

Notre appel s'adresse à la jeunesse allemande, dont on a brisé l'héritage, à la femme allemande, qui fut toujours au premier rang sur la brèche pour défendre notre civilisation.

Il y va de la liberté et de la destinée de la nation.

HUGENBERG.

Le Parti conservateur populaire.

Cet appel ne put empêcher la désagrégation des éléments nationaux allemands. Aussitôt après la dissolution du Reichstag, des pourparlers s'étaient engagés entre le ministre du Reich Treviranus, qui en décembre s'était séparé de Hugenberg, et le comte Westarp. Ces négociations aboutirent le 23 juillet à la constitution d'un nouveau parti, la « droite modérée », dit « Parti conservateur populaire » (« Konservative Volkspartei »). La direction du nouveau parti fut confiée provisoirement à un Comité comprenant les députés Treviranus, von Lindeiner Wildau, Dr Rademacher, von Lettow Vorbeck, Habermann et le directeur ministériel von Kamecke. Le Dr Schacht aurait manifesté des sympathies pour ce groupement, qui le 24 juillet au matin lançait ce premier manifeste (1) :

Le système de partis créé en 1918 n'a point donné ce que l'on en attendait.

Le Parti national allemand s'est créé en pleine crise afin de rassembler les éléments nationaux sur la base d'une philosophie commune et de contribuer à l'établissement d'une nouvelle vie politique dans l'Etat. Son évolution a empêché la mise en jeu des forces conservatrices et menacé de perpétuer la domination des gauches. Le peuple allemand a besoin plus que tout autre de cohésion avec des pouvoirs publics puissants. Cette cohésion n'est possible que si toutes les forces conservatrices forment bloc. Pour mettre notre Etat à même de mener cette lutte, nous devons mettre un terme au système de la domination arbitraire des masses et donner à l'Etat des assises conformes à l'évolution historique et à la structure naturelle de notre nation. Nous lions ce rôle aux tâches du moment. Conscient des menaces qui pèsent sur l'Etat et l'économie, nous sommes résolus à agir de concert avec les partis et les groupes de même nature. Nous sommes convaincus que le rôle des partis n'est pas uniquement de se combattre, mais au contraire de se compléter dans l'intérêt de la grande communauté.

La solution des grands problèmes qui se posent à nous suppose un renouvellement, une régénération intérieure. Nous voulons y parvenir en ayant recours aux sources vivantes du christianisme dans une émulation pacifique des confessions. Nous voulons mettre un terme aux distinctions de classes. Les efforts nécessaires de l'individu vers la prospérité ne doivent pas affaiblir la nation et l'Etat. Le fait de posséder doit comporter des devoirs envers l'ensemble. Une administration autonome, par les plus qualifiés sur place, doit empêcher l'Etat d'empiéter quotidiennement sur les droits et les devoirs des citoyens. C'est ainsi que nous voulons rétablir l'autorité de l'Etat et des serviteurs de l'Etat.

Il faut que notre pays soit de nouveau en mesure de se défendre. Il est nécessaire pour cela que les forces conservatrices dirigent les affaires de l'Etat, pour que l'Etat puisse faire intervenir, dans la lutte pour la liberté de l'Allemagne dans le monde, le bloc des volontés d'une nation unie.

Dans un nouvel appel (2), le parti du Dr Treviranus précisait ainsi sa politique :

Après que la Socialdémocratie se fut dérobée à ses devoirs, le président d'Empire dut chercher une issue à la situation nouvelle. Mais, faisant cause commune avec les communistes et les socialdémocrates, les nationaux allemands et les socialistes-nationalistes n'ont point voulu se ranger à ses côtés. Par là ils ont, une fois de plus, laissé l'accès au pouvoir libre pour les socialdémocrates. Ce qu'il faut à tout prix, c'est empêcher une victoire socialiste. Le 14 septembre décidera...

Ce que nous voulons se résume dans les revendications suivantes : nous exigeons une revision des charges qui pèsent sur nous ; nous réclamons le redressement de nos frontières à l'Est, un plébiscite pour Eupen et Malmedy, et la restitution de la Sarre au Reich. Nous réclamons le désarmement des Etats vainqueurs pour rétablir l'égalité des armements. Nous demandons que le peuple allemand soit traité sur un pied d'égalité avec les autres peuples et soit lavé de toute tache morale. Nous demandons que le Reich entretienne des rapports économiques et culturels étroits avec les groupes de populations allemandes en dehors des frontières du Reich.

La « Konservative Volkspartei » demandait en outre une réforme administrative, une réduction du nombre des fonctionnaires, une politique agraire qui tînt compte en particulier des besoins des provinces orientales, le respect des confessions.

Le nouveau parti ne faisait en somme que continuer la politique de la Deutschnationale Volkspartei, mais avec des hommes nouveaux. Si par ailleurs Hugenberg avait par son autoritarisme brutal provoqué la désagrégation de son parti, on peut dire que par son manque de tact et de diplomatie le chef de la nouvelle équipe conservatrice, le Dr Treviranus, avait largement, avant le scrutin même, compromis le succès de son groupe. Si en prononçant les discours retentissants par lesquels il annonçait au monde que la revision des frontières de l'Est prendrait désormais la première place dans le programme de politique extérieure du Reich, le Dr Treviranus ne voulait que trouver un terrain facile pour sa propagande électorale, il n'en reste pas moins qu'il s'était du même coup aliéné les sympathies des éléments raisonnables des milieux bourgeois allemands en même temps qu'il mettait en difficulté le gouvernement Bruening.

La politique d'alliance des partis bourgeois.

Sans doute les conservateurs populaires sentaient-ils leur faiblesse, et c'est pourquoi, dès la naissance de leur parti, ils avaient cherché à réaliser une première concentration avec les agrariens du groupe Schiele « Landbund » (1), concentration dans laquelle entra, le 30 juillet, le parti rural « Landvolkspartei ». Par ailleurs, le Dr Scholz, président de la fraction parlementaire du parti populiste, devait s'efforcer de rapprocher tous les partis de droite en une communauté d'intérêts dite « bloc Hindenburg ».

Le 21 août 1930, MM. Scholz, Treviranus et Drewitz publièrent un manifeste commun portant leurs signatures et celles de MM. Kempkes (populiste), von Lindeiner Wildau (conservateur populaire) et Sachsenberg (Parti économique) et disant que ces trois partis, s'étant, au sein du dernier Parlement, placés sur le terrain du programme de réforme préconisé par le président Hindenburg, estimaient sa réalisation nécessaire et agiraient en conséquence pendant la campagne

(1) *Koelnische Zeitung*, 24 juillet matin ; *Kreuzzeitung*, 25. 7. 30.

(2) *Deutsche Allgemeine Zeitung*, n° 381-382, 19. 8. 30.

(1) La Ligue agraire « Landbund » fit cette année campagne sous le nom de « Christlich Nationale Bauern und Landvolkspartei » (Parti chrétien national des paysans et des populations rurales), dans le but de grouper sous un même programme tous les petits partis paysans dispersés dans le Reich (voir *Deutsche Tageszeitung*, n° 341, 23. 7. 30, et n° 343, 24. 7. 30).

électorale. Pour le surplus ils conserveraient leur complète indépendance politique et leur caractère propre.

En effet, « Deutsche Volkspartei » et « Wirtschaftspartei » publièrent des manifestes séparés qui s'inspiraient uniquement des directives qui avaient été jusqu'ici celles de chacun de leurs groupements.

« Deutsche Volkspartei ».

Après avoir fait le procès du dernier Reichstag (1), l'ancien parti de Stresemann soulignait dans son appel la nécessité de grouper en un front uni les éléments dispersés de la bourgeoisie allemande :

La « Deutsche Volkspartei » a depuis des années mis toutes ses forces au service du redressement de l'Allemagne. Notre Stresemann a libéré la Rhénanie. Par là il a jeté la base du relèvement intérieur. Depuis des années, nous avons demandé les réformes qui viennent d'être amorcées ; depuis longtemps nous avons dit que la situation ne pouvait s'améliorer qu'à la suite de mesures qui donneraient une impulsion nouvelle à la vie économique, que grâce à une politique d'économie et non par des impôts et des contributions diverses. [...]

Nous considérons comme notre premier devoir de poursuivre la politique de libération de Stresemann, la revision des traités et des charges qu'ils nous imposent, la réunion de la Sarre au Reich, la revision de nos frontières orientales, la protection des minorités allemandes ; nous voulons obtenir le retour de l'Allemagne à une activité coloniale ; nous poursuivrons le développement d'une politique d'assistance à nos provinces orientales, et lutterons contre le mensonge de la culpabilité de l'Allemagne dans la responsabilité de la guerre pour que notre pays soit considéré sur le même pied que tous les peuples de la terre. Nous défendrons la conservation du sentiment de patriotisme national et travaillerons à le renforcer.

La « Volkspartei » se déclare en outre partisante d'une réforme administrative et parlementaire ; elle demande une revision de la politique financière et fiscale, et notamment une réduction des impôts ainsi qu'une répartition plus équitable des charges sociales entre les diverses corporations.

Le Parti populiste présentait en tête de liste à Magdebourg la candidature du général von Seeckt. Exposant son programme politique dans une réunion de journalistes, le général se prononça pour une coalition de tous les partis bourgeois et contre toute tentative « extrémiste ». Il rappela que, maintes fois, les extrémistes de droite s'étaient adressés à lui pour réaliser leurs projets, mais que toujours il leur avait refusé son concours, persuadé qu'aucun homme conscient de ses responsabilités ne doit s'engager sur une voie dont l'issue peut être aussi lourde de dangers. Par contre, il exprima l'opinion qu'il était à la longue impossible de gouverner contre des millions d'ouvriers et contre la socialdémocratie. « La classe ouvrière, déclara-t-il a le droit de collaborer au pouvoir. »

« Deutsche Wirtschaftspartei ».

Moins vastes sont les ambitions de la Wirtschaftspartei », qui pourtant devient de plus en plus un des éléments d'équilibre et d'arbitrage dans le Parlement allemand et qui, de même que les partis du Centre et de la Sozialdémocratie, voit de plus en plus se grouper autour d'elle un nombre à peu près constant d'électeurs fidèles.

Ce que veut le peuple allemand, ce que veulent les classes moyennes des villes et des campagnes — dit la « Wirtschaftspartei » dans son appel à ses électeurs (1), — ce sont des formes nouvelles de représentation populaire. Le citoyen allemand, les classes moyennes des villes, c'est-à-dire les commerçants, les artisans et les propriétaires fonciers, les membres des professions libérales, les ouvriers et les employés cultivés comme les paysans allemands, qui pendant les quatre pénibles années de la guerre ont vu les meilleurs d'entre eux tomber sur les champs de bataille de l'Europe, estiment avec juste raison que les gouvernements et les partis qui depuis la révolution conduisent les destinées de l'Allemagne les trompent. Au lieu d'apporter au peuple du travail et du pain, la paix et la liberté, le bonheur et la santé, la gestion socialiste, à laquelle les partis bourgeois ont prêté leur concours, a sapé les bases saines de l'Etat et de sa vie économique. Au lieu de la paix et de la liberté, le peuple allemand se voit menacé de la lutte de classes ou de la dictature. Une politique syndicale absurde, une administration bureaucratique à l'excès poursuit librement dans le pays son œuvre de destruction. Les extrémistes irresponsables de la droite et de la gauche sont maîtres de la rue et paralysent l'œuvre de redressement. Une inflation amorcée par des politiciens irresponsables, une gestion maladroite des affaires publiques, la corruption dans le Reich, les Etats et les communes, une politique d'impôts écrasants ont ruiné les classes moyennes, comme les populations rurales. [...]

Le moment est venu de réagir. Citoyens et paysans, à la bureaucratie des syndicats, qui représentent les intérêts de la Sozialdémocratie, vous opposerez les organisations unies des classes moyennes. Le peuple allemand ne se débarrassera de l'extrémisme de droite et de gauche, de la lutte des classes et du régime prisonnier des pontifes de partis politiques, qu'en envoyant au Parlement des hommes qui soient les vrais représentants du peuple allemand : instruire les diverses corporations de leurs devoirs de citoyens, les rassembler et guider leurs volontés patriotiques unies, tels sont les buts de la Wirtschaftspartei. [...] Nous voulons restaurer l'Allemagne de nos pères, l'Allemagne de Bismarck. [...]

d) Les tentatives de groupement des partis modérés : La « Deutsche Staatspartei ».

Le danger d'un écrasement des partis bourgeois morcelés en face des partis fortement organisés et disciplinés comme le Centre et la Socialdémocratie, danger qui avait provoqué le rapprochement du parti conservateur populaire et du parti agraire, puis les négociations en vue de la constitution du bloc Hindenburg inspira également la fondation d'un nouveau groupement, la « Deutsche Staatspartei ». A vrai dire, l'idée en fut pour la première fois lancée dans la *Koelnische Zeitung* par M. Scholz, président du Parti populiste, au moment où il caressait l'espoir de réunir en un seul « bloc » tous les partis bourgeois conservateurs et les démocrates. Pendant plusieurs jours il ne fut plus question, dans le grand journal de Cologne, que du « rassemblement des milieux bourgeois dans un grand parti d'Etat », d'appels à la bourgeoisie de l'Etat, aux partis « disposés à se mettre au service de l'Etat », etc.

L'accueil réservé à ces propositions fut des plus

(1) *Leipziger Neueste Nachrichten*, n° 237, 25. 8. 30.

(1) *Deutsche Mittelstand-Zeitung*, Berlin, Wahlausgabe, 1930.

froids. Le Parti économique et les démocrates réservèrent leur réponse. On allait bientôt savoir pourquoi. En effet, le 28 juillet paraissait dans la grande presse une information annonçant que des pourparlers, en cours depuis quelques semaines entre M. Koch-Weser, chef du Parti démocrate et M. Mahraun, chef de la « Volksnationale Reichsvereinigung » (Union nationale populaire) et grand maître du « Jungdeutschen Orden », avaient abouti à la constitution d'un nouveau parti qui avait pris le nom de « Deutsche Staatspartei », Parti allemand d'Etat. en tête du nouveau parti devaient figurer le Dr Koch-Weser, ancien ministre, M. Dietrich, ministre des Finances, M. Hoepker-Aschoff, ministre des Finances de Prusse, Mme Gertrud Baumer, Hermann Fischer, président du Hansa Bund, Winschuch, du parti jeune allemand. Dans un premier manifeste (1), les dirigeants du parti, constatant que le malaise dont souffre le Reich, et qui a abouti à la dissolution du Reichstag, était dû non pas à l'inaptitude du peuple allemand à se diriger lui-même, mais à l'impossibilité dans laquelle les partis se sont trouvés de mettre un terme à leurs querelles privées, estiment que seule l'union nationale réalisée par une concentration des partis modérés peut ramener l'ordre dans l'Etat et assurer la stabilité du régime. C'est dans ce but qu'a été décidée la création d'une communauté d'intérêts, la « Deutsche Staatspartei », qui entend réunir en vue d'une coopération au développement de la République allemande, la nouvelle génération et les partisans de ces réformes appartenant à l'ancienne génération.

Le programme détaillé du parti fut développé dans un second manifeste en trois chapitres :

Dans le premier chapitre, « La réforme politique », le parti demande une politique intérieure et extérieure forte, une république nationale et sociale et une réforme électorale qui affranchirait le Parlement de son asservissement à certains intérêts particuliers. A cet effet, il conviendrait de diminuer le nombre des circonscriptions et de supprimer la liste d'Empire. Le parti se déclare partisan d'une politique centralisatrice, qui tiendrait toutefois compte des particularités régionales. Guidé par l'intérêt général, il s'opposera résolument au socialisme, là où il défend des intérêts particuliers, et sera l'ennemi déclaré de toute dictature d'une minorité. En ce qui concerne la politique extérieure, la « Staatspartei » constate que « si ceux qui furent jusqu'ici à la tête de la politique extérieure de l'Allemagne n'ont pu utiliser comme ils l'auraient voulu l'évolution des événements, c'est que, au contraire de leurs collègues étrangers, ils n'avaient derrière eux aucune majorité nationale pour les soutenir. C'est pour pouvoir permettre la réalisation de cette politique extérieure forte que la « Deutsche Staatspartei » s'efforce de réaliser un front unique aussi étendu que possible de tous ceux qui sont prêts à défendre les vrais intérêts du peuple allemand. La « Deutsche Staatspartei » mettra tout en œuvre pour obtenir un révision des charges insupportables imposées à l'Allemagne par le plan Young » (2).

Le second chapitre, qui traite « de l'éducation politique », demande la conservation de la tradition et de la culture allemande, la protection du caractère chrétien de l'Etat, tout en répudiant toute intolérance, le développement dans la jeunesse des sentiments de solidarité et de civisme, et l'unification de la législation scolaire.

Le troisième chapitre, consacré à la « Politique économique et sociale », repousse l'étatisme et les expériences de socialisation, tout en admettant un certain contrôle de l'Etat sur l'industrie. Il demande une protection efficace des classes moyennes et une juste répartition des charges fiscales ; une autonomie financière plus grande des communes et des groupements professionnels ; une réforme de la politique commerciale ; une limitation du nombre des établissements industriels exploités par les services publics, qui devront être assujettis aux mêmes impôts que les entreprises privées ; une politique agraire qui accroisse la production et diminue les charges des agriculteurs, et enfin le maintien de la politique sociale en cours.

La portée de ce manifeste était beaucoup atténuée du fait que si le nouveau parti avait des chefs, il n'avait pas de troupes. Il héritait de la situation qui avait jusqu'ici été si néfaste au Parti démocrate allemand, dont il continuait en quelque sorte les traditions puisque, la première, la « Demokratische Partei » mit ses organisations à la disposition du nouveau groupement. Cette décision, qui d'une part signifiait la fin de la « Deutsche Demokratische Partei », provoquait en même temps une scission dans ses rangs. Les dissidents devaient fonder à Nuremberg, sous la présidence du professeur Quidde, une « Union des démocrates indépendants ». Antérieurement, le député Erkelenz, chef d'un syndicat d'employés démocrates, était passé à la Socialdémocratie.

Des efforts faits en vue de rallier la « Deutsche Volkspartei » à la « Staatspartei » donnèrent lieu à des négociations longues et pénibles, à des marchandages politiques qui n'ont plus maintenant qu'un caractère épisodique. « La fondation d'un pareil parti, écrivait très justement, dans la *Koelnische Zeitung* du 1er août, le Dr Wolfgang Stresemann, fils de l'ancien ministre des Affaires étrangères du Reich, a été le dernier atout de la bourgeoisie dans la lutte électorale qui vient... On l'a joué après une préparation insuffisante : l'idée qui autorisait les plus grands espoirs, paraît vouée à un échec. On avait prévu trois fondateurs pour le nouveau parti. Le successeur de mon père ne se trouve pas parmi les signataires de l'appel en vue de la formation du parti d'Etat. »

e) Le Centre catholique.

Arbitre de la politique allemande, assuré de retrouver, comme à chaque consultation populaire ses électeurs fidèles au parti catholique, le Centre allemand demeura à peu près complètement en dehors des marchandages politiques qui précé

---

(1) *Koelnische Zeitung*, n° 408. 28. 7. 30 ; — *Jungdeutsche*, 29. 7. 30.

(2) Dans leur premier manifeste, les dirigeants de la Staatspartei avaient déjà fait connaître les principes qui les inspireraient en matière de politique extérieure. « [...] Maintenant que la délivrance de la Rhénanie est chose faite, la politique extérieure allemande se trouve en face de nouvelles et grandes tâches. Il faut qu'elle persuade au monde que les traités de violence de Versailles et de Saint-Germain, avec leurs répercussions intenables, ne peuvent être maintenus en application. Le renforcement de l'esprit allemand à l'étranger et la protection des minorités allemandes sont une question de vie ou de mort pour l'Allemagne. Etant donné les armements incessants de nos voisins, la défense du pays s'impose comme une nécessité de conservation personnelle. »

dèrent le scrutin du 14 septembre. Son manifeste parut dès le 1er juillet :

La lutte engagée pour la constitution d'une majorité responsable, et capable de travailler au sein du Reichstag allemand, est terminée. Dans une période de grave crise économique et de dangereuse insécurité politique, le Reichstag s'est révélé impuissant. Incapable d'agir par lui-même, incapable de suivre un gouvernement qui entendait prendre ses responsabilités, il a été dissous. Depuis le dernier scrutin électoral, la fraction du Centre au Reichstag s'était efforcée d'empêcher toute crise financière ou tout au moins de l'endiguer, et par là même de surmonter le danger qui menaçait ceux qui souffrent de la crise économique et du chômage. Nous n'avons cessé de mettre les responsables en garde contre cet état de choses et cherché à aplanir ces difficultés. Nous avons soumis des propositions pratiques qui devaient permettre d'équilibrer le budget et permettre l'assainissement de notre économie nationale et le redressement de l'Etat.

Notre mot d'ordre était : ne pas remettre au lendemain, agir.

Ce que le cabinet Mueller n'avait pu réussir à faire, le cabinet Bruening l'a repris à son compte, décidé à le mener à bien. Un moment l'on put espérer que, devant la gravité de la situation économique et la volonté des hommes au pouvoir, la droite et la gauche seraient prêtes à effectuer un travail positif.

Nos espérances ont été trompées. Les partis extrêmes de droite et de gauche sont demeurés fermés à toute compréhension.

Ni les Deutschnationalen ni la Socialdémocratie n'ont pu se libérer de l'étroitesse de vues des partis pour rendre possible la constitution d'une majorité parlementaire. Ni les groupes Hugenberg ni les socialdémocrates n'ont fourni de propositions sérieuses, utilisables et susceptibles de servir de base à un assainissement de la situation. Par leurs offres et leurs conditions ils demandaient l'impossible. Ils ne voulaient point de collaboration, mais ils ne cherchaient qu'à renverser les gouvernements ; ils ne cherchaient point une solution, mais le chaos. Ils désiraient un ajournement, fuyaient les responsabilités. Avec les extrémistes ils ont poussé à la dissolution et rendu nécessaires de nouvelles élections.

Pourtant, la fraction du Centre n'a cessé de faire preuve de patience et de bonne volonté. Le gouvernement, de son côté, n'a rien négligé pour aboutir à une solution parlementaire des projets électoraux en cours. A la fin il a dû prendre une décision.

Le bien du peuple passe avant tout.

Les ordonnances du gouvernement sont imposées par une situation d'exception. Elles donnent au pays et au peuple toutes garanties. Ce n'est pas d'un cœur léger que nous nous y sommes ralliés. Le peuple allemand comprendra notre attitude. Le peuple allemand dans les villes et les campagnes comprendra les partis qui dans une période difficile ont fait leur devoir et n'ont pas reculé devant les responsabilités.

Avec la dissolution de l'ancien Reichstag, la lutte politique a repris.

Il faut que ce nouveau Reichstag soit différent du précédent. Un Parlement qui n'a pas le courage de prendre de grand cœur et sans tarder les décisions qui s'imposent est un malheur national, un Parlement qui après avoir révélé son incapacité s'attaque à un gouvernement qui s'est substitué à son impuissance est impossible ; il ne faut pas qu'un pareil Parlement revienne.

Electeurs et électrices, les semaines qui viennent vont décider du nouveau Reichstag. Le peuple allemand dans toutes ses couches sociales aura à montrer s'il sait avoir la volonté et la force d'imposer un Reichstag capable d'être à la hauteur de la tâche du moment et capable de mieux servir les intérêts du peuple. Aujourd'hui il s'agit de lutte contre les forces de destruction, contre les extrémistes de droite et de gauche, contre les phrases creuses et les mouvements promoteurs de désordres.

Il ne s'agit pas des droits du Parlement, mais de ses devoirs. Il ne s'agit pas des droits du peuple contre la dictature, mais du bien du peuple menacé par la domination d'un parti sans scrupule. Voilà le sens de la lutte.

Le peuple allemand veut vivre dans la paix et la sécurité, il veut l'ordre ; il veut reconstruire ; il veut que l'on agisse et que chacun fasse son devoir.

C'est dans ce sens que nous entrons dans la lutte électorale : pour la vérité, le droit et la liberté (1).

L'appel de la « Bayerische Volkspartei » s'exprimait dans un sens analogue (2).

f) Le Parti socialdémocrate.

Parti d'opposition sous le cabinet Bruening, principal responsable de la dissolution du Reichstag, le Parti socialdémocrate fit campagne contre « le bloc bourgeois » pour la démocratie et le socialisme. Dans son appel électoral il proteste avant tout contre l'application de l'art. 48 de la Constitution :

Il est faux, dit-il, que le Reichstag ait failli à sa mission. Il ne poursuivait qu'un seul but : éliminer de la scène politique la représentation de la classe ouvrière, la socialdémocratie, et gouverner avec les gros industriels et les gros propriétaires fonciers. Là il a échoué.

Des millions d'hommes sont sans travail ; d'autres se voient menacés dans leur existence même. La crise économique qui sévit dans tous les pays fait chaque jour de nouvelles victimes. C'est l'anarchie capitaliste, et non le plan Young, qui est responsable de cette crise qui touche tous les pays, vainqueurs et vaincus. Pour parer à la misère, pour surmonter la crise économique et pour assainir les finances du Reich, toutes les classes sociales devront faire des sacrifices. Le gouvernement Bruening voulait épargner les riches et imposer les pauvres. Il voulait diminuer les revenus des sans-travail, des malades et des anciens combattants, ceux des invalides et des journaliers, et en plus frapper chacun d'une taxe individuelle qui contrevenait à tous les principes de l'équité fiscale et qui jusqu'ici n'a été imposée qu'à des peuples coloniaux.

La Socialdémocratie sait que sans sacrifices de tous il sera impossible d'assurer du travail aux millions de chômeurs. C'est pourquoi elle estime qu'il convenait de demander avant tout ces sacrifices et à ceux qui peuvent les consentir, et à ceux dont l'existence est assurée.

Toutes ses tentatives pour arriver à une solution équitable ont échoué. Il faut dire que dans ce Reichstag 152 socialdémocrates seulement s'opposaient aux 340 députés des autres partis. Le gouvernement Bruening, se conformant à l'ordre qu'il avait reçu du président du Reich, entendait gouverner avec la droite contre la Socialdémocratie.

Sous le cabinet Hermann Muller, la Socialdémocratie était parvenue à repousser les attaques de la réaction et à obtenir des avantages importants pour la classe ouvrière. Quand, à la fin de 1928, les gros industriels de la Ruhr renvoyèrent un quart de million d'ouvriers pour pouvoir diminuer les salaires, ceux qui avaient été licenciés furent soutenus pécuniairement par le Reich, et l'attaque fut déjouée.

Par contre, en mai 1930, le gouvernement Bruening

(1) *Germania*, n° 330, 19. 7. 30.
(2) *Bayerischer Kurier*, n° 221, 9. 8. 30.

a, par l'arbitrage de Oeynhausen, admis une réduction des salaires et donné le signal d'une réduction générale des traitements sans pouvoir tenir sa promesse de faire baisser les prix, parce que les cartels et les trusts les maintinrent intacts.

La lutte de la Socialdémocratie contre cette réaction sociale n'est pas seulement une lutte contre le droit du Parlement, mais aussi une lutte contre les droits du peuple.

Ces droits du peuple, les socialistes-nationalistes, partisans déclarés de la dictature, veulent les détruire. Ils veulent élever au rang de régime légal le règne de la force brutale, celui du poignard ou du revolver. Les communistes, en divisant la classe ouvrière, viennent à leur aide.

Ce n'est pas la dictature qui doit gouverner, mais la démocratie. Le capital entend gouverner par la dictature, la classe ouvrière par la démocratie. Sans la démocratie, aucun progrès social, aucun redressement de la situation économique, aucune fin à la misère (1). [...]

g) Le Parti communiste allemand.

S'ils n'ont point le mérite de l'originalité, les manifestes (2) du Parti communiste allemand se distinguent de ceux des autres partis par leur extrême longueur.

Dans le style vraiment « international » des rédactions communistes de tous les pays, la « Kommunistiche Partei Deutschlands » promet avant tout aux masses allemandes le paradis soviétique. Retenons de ce programme le paragraphe déclarant que « les communistes combattent aussi bien le plan Young que le traité de Versailles, qui a marqué le début de l'asservissement du Reich ».

« Nous autres communistes, poursuit le manifeste, nous sommes opposés au payement des réparations, aussi bien qu'à celui des dettes interalliées. » Le document affirme ensuite que « l'Allemagne, même désarmée, sera, avec l'appui de l'armée rouge, en mesure de repousser les interventions éventuelles de l'impérialisme mondial ».

Par là l'extrémisme de gauche se rapprochait singulièrement de l'extrémisme de droite. C'est ce que ne manque pas de souligner une feuille à la solde de Hugenberg : « Ce programme est sensationnel, car il condamne de la façon la plus énergique le traité de Versailles, l'exploitation de l'Allemagne et le plan Young. S'il est vrai que le bolchevisme allemand cède à la tendance de l'heure et lutte contre la concurrence national-socialiste, on ne peut méconnaître cependant que ces accents nationaux prouvent que les éléments les plus dévoyés de la classe ouvrière commencent à voir clair ».

En résumé, on peut dire que les troupes des différents partis marchèrent à la bataille dans l'ordre suivant : tandis que les socialistes-nationalistes se présentèrent en bataillons réunis, les hommes de Hugenberg durent, par suite des divisions intestines, adopter une formation plus dispersée. Les partis conservateurs populaires, populistes, économiques et d'Etat, qui par les concentrations opérées auraient dû former un rempart puissant à la réaction, avaient placé, de par la confusion des pourparlers qui avaient été menés pendant les dernières semaines, l'électeur moyen dans une atmosphère d'incertitude politique extrême. Seuls le Centre, la Socialdémocratie et les communistes agissaient séparément pour leur propre compte.

(1) *Vorwaërts*, n° 335, 20. 7. 30.

(2) Manifeste du Comité central du Parti communiste allemand : *Neue Zeitung* (Munich), n° 165, 22. 7. 30 ; manifeste-programme pour la libération nationale et sociale du peuple allemand : *Rote Fahne* (Berlin), n° 197, 24. 8. 30.

III — Le scrutin du 14 septembre

1° Liste des partis politiques.

Voici la liste complète des partis politiques en présence, classés dans l'ordre qui leur fut attribué sur les listes électorales de 1930 : ils sont au nombre de 24.

1. « Socialdemocratische Partei Deutschlands » (Socialdémocrates).
2. « Deutschnationale Volkspartei » (Nationaux allemands).
3. « Deutsche Zentrumspartei » (Centre).
4. « Kommunistische Partei Deutschlands » (Communistes).
5. « Deutsche Volkspartei » (Populistes).
6. « Deutsche Staatspartei (Parti d'Etat) : « Deutsche Demokratische Partei » (démocrates) ; « Volksnationale Reichsvereinigung » (Union d'Empire nationale populaire) et groupements affiliés.
7. « Reichspartei des deutschen Mittelstandes » (Wirtschaftspartei) (Parti d'empire des classes moyennes allemandes — Parti économique).
8. « Bayerische Volkspartei » (Parti populiste bavarois).
9. « Nationalsozialistische Arbeiterpartei » (Hitler Bewegung) (Parti socialiste nationaliste allemand — Mouvement Hitler).
10. « Deutsches Landvolk (Parti agraire) Christlich nationale Bauern und Landvolkpartei » (Parti rural et Parti des paysans chrétiens nationaux).
11. « Volksrechtspartei » (« Reichspartei fuer Volksrecht und Aufwertung und Christlich Soziale Reichspartei ») (Parti des droits du peuple, Parti de la revalorisation et Parti d'empire chrétien social).
12. « Deutsche Bauernpartei » (Parti paysan allemand).
13. « Landbund » (Ligue agraire).

17. « Christlich Sozialer Volksdienst » (Evangelische Bewegung) (Parti chrétien social populaire) (Mouvement évangéliste).
18. « Freibund des Handwerks, Kleinhandels und Gewerbes » (Reichsbund des deutschen Mittelstander) (Ligue du commerce, de l'artisanat et des métiers) (Ligue d'Empire des classes moyennes allemandes).
19. « Nationale Minderheiten Deutschlands » (Minorités nationales en Allemagne).
20. « Deutsche Einheitspartei fuer wahre Volkswirtschaft » (Parti unitaire allemand pour la véritable économie nationale).
21. « Partei gegen den Alkohol » Parti antialcoolique).
22. « Kriegsbeschaedigten und Hinterbliebenen, Partei der deutschen Mannschaft einschliesslich der Abgefundenen » (Parti des mutilés et victimes de la guerre.
23. « Unabhaengige Sozialdemokratische Partei Deutschlands » (Parti socialdémocrate indépendant allemand).
24. « Haus und Grundbesitzer » (Propriétaires fonciers).

25. « Arbeiterpartei fuer das arbeitende und schaffende Volk » (Parti ouvrier pour les populations travailleuses).

26. « Mieter und Volksrechtspartei » (Parti des locataires et des droits du peuple).

27. « Handel, Handwerk und Hausbesitz » (Parti du commerce, de l'artisanat et de la propriété).

Les listes n° 14, 15 et 16 disparaissent, les partis qu'elles représentent, la « Deutsch-Hannoversche Partei » (Parti hanovrien allemand), le « Saechsisches Landvolk » (Parti rural populaire de Saxe), et la « Konservative Volkspartei » (Parti conservateur populaire) s'étant au scrutin ralliés à d'autres groupements.

2° Résultats statistiques des élections.

Le 14 septembre 1930, 34 940 000 électeurs ont voté contre 30 700 000 seulement en 1928, soit 82 pour cent des inscrits contre 75 pour cent en 1928 (1).

Le premier tableau ci-après donne un aperçu complet des suffrages obtenus dans les diverses circonscriptions. Le second donne la répartition du nombre des mandats comparés à celle des Reichstag antérieurs.

Parmi les grands partis, ce furent le Centre catholique et son allié le Parti populiste bavarois qui montrèrent la plus grande stabilité. Le Parti national allemand enregistra un nouveau recul ; déjà en 1928 il n'avait recueilli que 4,3 millions de voix, contre 6,2 en décembre 1924. Cette année, il est vrai, nombre de voix se sont dispersées sur les listes des partis agraires et des conservateurs populaires. Les pertes absolues s'en trouvent donc atténuées.

Ce sont les partis modérés qui ont été les plus éprouvés. Le Parti populiste perd près de la moitié de ses suffrages antérieurs. Quant au Parti démocrate, sans l'appoint des voix des groupements Mahraun, il eût été complètement décimé.

Le classement des partis principaux d'après l'importance des suffrages obtenus donne pour les 3 Reichstag de décembre 1924, mai 1928 et septembre 1930, la gradation suivante :

1924	1928	1930
1. Socialdémocrates.	1. Socialdémocrates.	1. Socialdémocrates.
2. Nationalistes.	2. Nationalistes.	2. Nationalistes-socialistes.
3. Centre.	3. Centre.	3. Communistes.
4. Populistes.	4. Communistes.	4. Centre.
5. Communistes.	5. Populistes.	5. Nationalistes.
6. Démocrates.	6. Démocrates.	6. Populistes.
7. Populistes bavarois.	7. Parti économique.	7. Parti économique.
8. Parti économique.	8. Populistes bavarois.	8. Parti d'Etat (Démocrates).
9. Nationalistes-socialistes.	9. Nationalistes-socialistes.	9. Parti agraire.
10. Parti agraire.	10. Parti agraire.	10. Populistes bavarois.

Un examen détaillé des résultats dans les diverses circonscriptions permet de constater que si les socialistes nationalistes ont fait des progrès dans toutes les circonscriptions, leurs gains sont toutefois les moins considérables là où en 1928 ils avaient été les plus forts (Franconie, Haute Bavière, Thuringe, Mecklembourg). Par contre, en Prusse orientale ils arrivent en tête de tous les partis ; dans le Slesvig, dans le Hanovre méridional, en Poméranie, à Chemnitz, à Breslau, ils recueillent environ 25 pour 100 des voix. Dans toutes les régions à majorité ou à forte minorité catholique (Rhénanie, Westphalie, Bade, Oppeln), ils ne recueillent que 12 à 14 pour 100 des suffrages ainsi qu'à Berlin et à Leipzig. On peut donc dire que, sauf en Saxe, ce sont surtout des paysans ou des agriculteurs, et des membres de la petite bourgeoisie, la jeunesse surtout, qui ont voté pour Hitler. Le communisme apparaît particulièrement fort à Berlin (1/3 de suffrages, et dans la banlieue, comme dans les centres industriels, Düsseldorf, Mersebourg, Chemnitz, Leipzig, Hambourg. Là encore les zones les plus rebelles au communisme sont les circonscriptions où l'influence catholique est prépondérante : Bavière, Rhénanie (Coblence, Trèves), Basse-Saxe.

La Socialdémocratie vient encore en tête dans 18 circonscriptions sur 35. Les fiefs qui lui sont demeurés fidèles sont le Hanovre Sud, Magdebourg, le Mecklembourg, la Saxe, Hambourg, la Thuringe, le Brandebourg. Son influence est moindre dans les sphères d'action des syndicats chrétiens (Rhénanie, Westphalie, Haute-Silésie).

La Poméranie et la Prusse sont demeurées en partie fidèles aux nationaux allemands ; par contre, les nationalistes des autres régions frontières (Silésie-Slesvig) semblent être passés au camp de Hitler.

3° Répartition des suffrages et des sièges.

[*Voir les deux tableaux col. 871-874.*]

IV — Le sens des élections

Quel est le sens de ces élections ? Il semble bien qu'elles ne doivent pas avoir sur la vie politique de l'Allemagne des répercussions aussi graves qu'on l'avait tout d'abord laissé entendre. Très exactement un journaliste allemand, Gustave Stolper écrit (1) que cette journée du 14 septembre a vu se dérouler un « soulèvement spartaciste de la bêtise politique » (*Ein spartacus: aufstand, der politischen Dummheit*). « La bourgeoisie allemande, écrit-il, avait lancé trois mots d'ordre. Le premier : Lutter contre le marxisme. Résultat : le nouveau Reichstag compte 12 « marxistes » de plus que le précédent. Pour dix mandats que la Socialdémocratie a perdus, les communistes en gagnent vingt.

» Le second : Union de tous les modérés libéraux. Résultat : les deux partis de la bourgeoisie libérale, la « Volkspartei » et la « Staatspartei » réunies, auront dans le nouveau Reichstag à peu près le même nombre de voix que la « Volkspartei » toute seule dans l'ancien (2).

---

(1) Jusqu'ici, le pourcentage 82,7 pour 100 constaté avait été celui de la participation aux élections de l'Assemblée nationale constituante le 19. 1. 1919.

(1) G. Stolper : *Notwahlen. Der deutsche Volkswirt* (19. 9. 1930).

(2) Il faut ajouter à ceci que les communautés d'intérêt créées pendant la campagne électorale se sont déjà dis-

Répartition des suffrages obtenus par les Partis aux élections de 1930

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES	PARTIS POLITIQUES								
		BLOC HINDENBURG							
					PARTI D'ÉTAT				
	Socialistes Nationalistes (Racistes). R. W. V. 9	Parti national allemand. R.W.V. 2	Agrariens. R.W.V. 10	Parti économique. R.W.V. 7	Parti populiste allemand. R.W.V. 5	Démocrates. R.W.V. 6	Centre catholique. R.W.V. 3	Social-démocrates. R.W.V. 1	Communistes. R.W.V. 4
I. Prusse orientale	235 263	205 654	(1) 15 089	17 788	(1) 56 842	(1) 26 888	82 982	221 883	124 758
II. Berlin	158 165	145 022	397	27 358	27 510	(1) 53 095	44 667	345 014	408 642
III. Potsdam II	183 798	164 031	9 351	32 046	58 793	(2) 76 779	37 663	285 385	217 707
IV. Potsdam I	215 858	159 721	27 903	47 463	38 589	(2) 40 222	26 957	330 063	230 801
V. Francfort-sur-Oder	204 564	119 036	62 115	31 297	34 548	(1) 27 314	52 747	240 223	84 226
VI. Poméranie	236 848	242 486	(2) 31 899	32 442	32 483	(1) 24 278	10 366	241 772	85 944
VII. Breslau	259 225	95 248	(3) 17 221	28 815	28 748	20 270	171 865	314 433	83 032
VIII. Liegnitz	142 047	58 847	(3) 42 666	35 883	23 653	33 753	53 360	218 022	41 443
IX. Oppeln	64 048	102 247	14 694	13 901	9 504	(2) 6 912	(1) 235 573	62 706	111 167
X. Magdebourg	191 436	73 694	48 360	45 600	72 823	(1) 33 508	17 100	365 340	98 329
XI. Mersebourg	168 676	65 431	59 020	45 321	50 503	(1) 25 812	10 750	160 296	205 569
XII. Thuringe	243 846	(1) 54 371	118 591	67 888	68 724	(1) 41 609	53 518	365 903	192 287
XIII. Slesvig-Holstein	240 175	54 543	33 521	35 596	64 366	(1) 42 282	9 208	265 198	94 127
XIV. Weser Ems	166 016	53 863	12 473	22 338	64 366	(2) 34 642	149 763	196 228	50 827
XV. Hanovre Est	118 734	46 222	20 119	18 645	34 098	(1) 20 716	7 690	161 771	43 057
XVI. Hanovre-Sud-Brunswick	283 424	62 170	17 443	31 019	78 233	(1) 35 184	54 714	460 625	63 790
XVII. Westphalie-Nord	161 723	79 107	(4) 31 512	53 969	65 344	(1) 28 096	424 514	266 905	152 387
XVIII. Westphalie-Sud	195 469	54 615	(4) 13 897	50 763	84 826	(1) 38 362	312 134	300 454	239 891
XIX. Hesse-Nassau	284 810	44 451	(5) 85 770	53 978	76 183	(1) 54 664	192 669	353 411	137 178
XX. Cologne-Aix-la-Chapelle	169 506	34 818	13 815	55 511	57 784	(1) 34 017	425 359	165 683	169 072
XXI. Coblence-Trèves	94 078	29 221	33 349	29 857	24 066	(1) 10 152	296 445	58 641	40 115
XXII. Dusseldorf-Est	210 106	59 673	1 376	65 528	60 921	(1) 30 238	230 506	169 549	320 812
XXIII. Dusseldorf-Ouest	168 685	61 189	10 663	49 637	44 054	15 699	310 758	119 178	176 123
XXIV. Haute-Bavière-Souabe	218 271	31 518		33 238	17 149	(2) 22 487	(1) 450 322	258 860	81 156
XXV. Basse-Bavière	72 143	8 109	6 383	8 781	6 510	(2) 7 535	(1) 261 344	76 906	28 413
XXVI. Franconie	281 067	31 792	143 402	46 475	17 420	(1) 29 400	(1) 347 124	346 534	65 220
XXVII. Palatinat	106 163	3 618	11 577	16 375	30 657	(1) 10 679	(2) 115 915	105 606	48 941
XXVIII. Dresde-Bautzen	180 550	55 804	(6) 57 809	80 208	72 161	(1) 81 630	15 970	369 327	139 4[illegible]4
XXIX. Leipzig	116 138	30 799	(6) 35 155	57 896	77 720	(1) 26 212	5 237	288 007	141 984
XXX. Chemnitz-Zwickau	264 871	49 7[illegible]4	(6) 30 626	89 732	45 904	(1) 22 698	5 514	314 213	204 959
XXXI. Wurtemberg	131 683	(1) 55 206		39 189	(1) 3 913	(3) 136 775	(3) 304 314	283 337	131 744
XXXII. Bade	226 600	(2) 32 746	(7) 16 696	33 856		(3) 114 693	(4) 351 838	210 547	112 852
XXXIII. Hesse-Darmstadt	137 863	11 903	(8) 57 553	17 069	49 830	38 755	104 226	215 728	84 604
XXXIV. Hambourg	144 584	31 647	(9) 512	16 899	69 036	64 130	10 994	240 848	135 210
XXXV. Mecklembourg	99 866	52 863	(10) 25 271	28 260	33 101	13 204	3 672	175 611	42 695
TOTAUX	6 356 299	2 458 819	1 106 218	1 359 721	1 580 352	1 312 679	5 177 878	8 575 707	4 568 456
Nombre de voix obtenues en 1928	809 541	4 376 173	1 104 055	1 395 599	2 677 861	1 503 779	3 711 122	9 146 165	3 262 584
Nombre de voix obtenues en 1924	907 242	6 706 325		1 266 293	3 049 064	1 919 829	4 118 849	7 881 041	2 709 086

Observations. — Les appels de note placés à côté des chiffres dans les colonnes du tableau ci-dessus renvoient aux indications ci-dessous. Les résultats statistiques sont empruntés au *Reichsanzeiger* n° 217, 17. 9. 1930. (R. W. V. = Reichswahlvorschlag = Liste électorale.)

R.W.V. 2 : (1) Deutschnationale Volkspartei et Preussischer Landbund réunis.

(2) Christliche Volkspartei in Baden.

R.W.V. 3 : (1) Katholische Volkspartei.

(2) Zentrum et Bayerische Volkspartei réunis.

(3) Wurtemberg. Hohenzollernsche Zentrumspartei.

(4) Badische Zentrumspartei.

R.W.V. 5 : (1) Chrislich Soziale Volksgemeinschaft.

R.W.V. 6 : (1) Deutsche Staatspartei.

(2) Deutsche Demokratische Partei, Volksnationale Reichsvereinigung et petits groupes sympathisants.

(3) Deutsche Volkspartei, Deutsche Staatspartei.

R.W.V. 10 : (1) Ostpreussisches Landvolk.

(2) Pommersches Landvolk.

(3) Schlesisches Landvolk.

(4) Westfailisch Leppesches Landvolk.

(5) Landvolkpartei Hesse Nassau.

(6) Saechsisches Landvolk.

(7) Badische Bauernpartei.

(8) Hessisches Landvolk.

(9) Hamburgisches Landvolk.

(10) Mecklemburgische Landvolkliste.

Divers. — (*N. B.*) Les petits partis sont énumérés dans leur ordre d'inscription sur les listes électorales : 6. Christliche Volksgemeinschaft (Communauté chrétienne d'intérêt) : 90 223. — 7. Deutsche Kulturpartei der geistigen Berufe, Angestellten und Beamten (Parti allemand des intellectuels, des employés et des fonctionnaires) : 18 775. — 9. Grossdeutsche Liste Schmalix : 25 927. — 11. Volksrechtspartei (Parti du droit du peuple) : 271 934. — 12. Deutsche Bauernpartei (Parti paysan allemand) : 339 246. — 13. Landbund (Ligue agraire) : 193 899. — 14. Deutsch-Hannoversche Partei (Parti Allemand Hanovrien) : 144 242. — 16. Konservative Volkspartei (Conservateurs populaires) : 314 159. — 17. Christlich Sozialer Volksdienst (Parti chrétien social populaire) : 858 899. — 17. Evangelische Waehler und Waehlerinnen (Electeurs et électrices évangéliques) : 1 341. — 18. Freibund des Handwerks, Kleinhandels und Gewerbes (Reichsbunds des deutschen Mittelstandes) (Ligue d'empire des classes moyennes) : 9 511. — 19. Nationale Minderheiten Deutschlands (Minorités nationales en Allemagne) : 63 235. (Polonais, 60 265 ; Lituaniens, 666 ; Serbes, 288 ; Danois (Slesvig), 1 790 ; Frisons, 226). — 20. Deutsche Einheitspartei für wahre Volkswirtschaft (Parti unitaire de la vraie doctrine économique) : 6 941. — 21. Partei gegen den Alkohol (Parti antialcoolique) : 1172. — 22 Kriegsbeschaedigten und Hinterbliebenen Partei (Mutilés et victimes de la guerre) : 6 702. — 23. Unabhaengige Socialdemokratische Partei Deutschlands (Socialistes indépendants) : 11 693. — 24. Haus und Grundbesitzer (Propriétaires fonciers) : 24 313. — 25. Arbeiterpartei (Parti ouvrier) : 1 561. — 26. Mieter und Volksrechtspartei (Parti du droit du peuple) : 650. — 27. Handel, Handwerk und Hausbesitz (Parti des commerçants, des artisans et des propriétaires d'immeubles) : 1 627.

Répartition des sièges au Reichstag

PARTIS ET GROUPES DE PARTIS	Assemblée nationale du 19.1.19.	Reichstag du 6. 6 20.	Reichstag du 6. 5. 24.	Reichstag du 7. 12. 24.	Reichstag du 10 mai 1928.		Reichstag du 14 sept. 1930.		Nombre de mandats d'après le pourcentage de 1928.	Gains et pertes d'après cette répartition comparée à celle de 1928.	
					Mandats.	Pour 100.	Mandats.	Pour 100.		Mandats.	Pour 100.
Communistes		4	62	45	54	10,9	76	13,2	63	+ 13	+ 21
Sociaux démocrates	163	102	100	131	153	31,3	143	25	180	— 37	— 21
Parti d'Etat (démocrates)	75	39	28	32	25	5	20	3,5	29	— 9	— 31
Centre	91	64	65	69	62	12,6	68	11,8	73	— 5	— 7
Populistes bavarois		21	16	19	16	3,2	19	3,3	19		
Populistes	19	65	45	51	45	9,1	29	5,2	53	— 23	— 43
Parti économique	4	4	10	17	23	4,7	23	4,0	27	— 4	— 15
Allemands nationaux											
Conservateurs											
Parti des paysans	44	71	95	103	89	18	82	14	104	— 22	— 22
Chrétiens sociaux											
Ligue agraire											
Nationaux-socialistes			32	14	12	2,4	107	18,6	14	+ 93	+ 664
Agrariens allemands			10	8	8	1,8	6	1	9	+ 3	— 33
Hanovriens (3)	1	5	5	4							
Divers	(1) 24	(2) 84	4		4	1	3	0,5	6	— 3	— 50
TOTAL	421	459	472	493	491	100	576	100	576		

(1) 22 députés socialistes indépendants.
(2) 84 députés socialistes indépendants.
(3) Aux élections du 10 mai 1928 les 3 Hanovriens ont été incorporés aux Nationaux allemands.

» Le troisième : Appel à tous ceux qui jusqu'ici s'étaient abstenus, pour que cette fois ils prennent part au vote. Cet appel a été suivi en masse : 5 millions d'allemands de plus qu'aux dernières élections se sont présentés aux urnes. Seulement ils ont presque tous voté pour les Socialistes-nationalistes... »

A quoi attribuer ceci ? Tout simplement aux conditions et au moment historique dans lesquels sont placées les élections. Elles ont été d'abord une protestation contre les méthodes politiques employées en Allemagne depuis la révolution, ensuite une protestation de gens qui souffrent de la misère engendrée par la crise économique, enfin une protestation contre le traité de Versailles et ce dont ils le croient responsable. La politique intérieure allemande n'a été depuis dix ans qu'une politique de marchandages et de compromis et comme telle n'a fait que des mécontents, surtout parmi la jeunesse, qui à tous les échelons ne voit devant elle qu'un avenir incertain. Car il est avéré que ce sont eux qui ont fait la victoire des socialistes nationalistes et des communistes, et il est hors de doute qu'un des premiers efforts du gouvernement actuel portera sur la réforme du système électoral proportionnel actuellement en vigueur. Les socialdémocrates, qui furent les plus ardents défenseurs de ce système à Weimar, sont maintenant les premiers à le condamner.

La victoire des extrémistes a été ensuite l'expression de la misère et du découragement dans lesquels se trouvent plongées une masse de familles gravement touchées par la crise économique. Déjà des situations analogues avaient, lors des précédentes élections, apporté des résultats semblables. C'est un peuple aigri par l'inflation et les privations qu'elle avait engendrées qui le 4 mai 1924 envoyait au Reichstag 32 racistes conduits par Ludendorf, 106 nationalistes menés par Hellferich, et 62 communistes, tandis que la Sozialdémocratie reculait de 173 à 100 sièges et les libéraux de 105 à 72.

Le 7 décembre 1924 le plan Dawes est entré en vigueur ; pour une certaine période du moins les obligations de l'Allemagne sont déterminées. Le rétablissement de l'équilibre budgétaire, les emprunts étrangers vont permettre la remise en marche de l'économie allemande ; le chômage diminue, on réduit les impôts, on augmente les traitements des fonctionnaires. Les extrémistes reculent, les communistes à 45 mandats, les socialistes nationalistes à 14, les nationaux allemands héritent de 8 des sièges perdus par Hitler (103 mandats), les socialdémocrates gagnent 31 sièges, les populistes 6, le Parti économique 7, le Centre 6, les démocrates 4. Mais en automne 1927 une nouvelle crise économique s'annonce, le marché intérieur est saturé, le nombre des chômeurs augmente, le pouvoir d'achat des masses baisse. Ce sont les partis des classes les plus touchées par la crise qui en bénéficieront aux élections du 20 mai 1928. Les socialdémocrates passent à 153 sièges (+ 22), les communistes gagnent 9 mandats (54), le Parti économique, défenseur des classes moyennes, des petits propriétaires, des artisans et des petits commerçants, gagne 8 sièges. Par contre, les partis purement politiques reculent ; les nationaux allemands avec les chrétiens sociaux et autres à 89 (— 14 sièges), la Volkspartei à 45 (— 6), le Centre à 62 (— 7), les démocrates à 25 (— 7).

soutes. La « Staatspartei » a vécu ; Mahraun s'étant séparé des démocrates, ceux-ci demeurent en si petit nombre qu'ils ne peuvent constituer une fraction parlementaire. D'autre part, au lendemain des élections, un courant d'opposition s'est manifesté dans la « Volkspartei » ; un certain nombre de députés, les « rénovateurs » (*Die Erneuerer*), sans entrer directement en lutte avec leur président, Scholz, et le reste du parti, semblent vouloir travailler à la constitution d'une concentration dite « bourgeoisie nationale » (*national-buergerlich*), qui grouperait tous les éléments bourgeois et par-dessus les partis bourgeois constituerait un groupement politique nouveau, déjà baptisé « Deutschnationale Partei ». Sa mission serait de réveiller l'esprit combatif d'une bourgeoisie que l'on trouve endormie, et son mot d'ordre « contre Versailles et la Socialdémocratie ».

On sait que les allégements apportés aux charges de l'Allemagne par le plan Young ne modifièrent en aucune façon la marche de la crise économique et industrielle allemande. En août 1929, on comptait 1 272 000 chômeurs ; en juin 1930, 2 636 000, le 14 septembre 1930, 2 983 000, auquels il faut ajouter et la masse de ceux qui ont vu leurs occupations réduites de plusieurs heures ou de plusieurs jours par semaine, et la masse des petits rentiers ou des petits bourgeois qui, déjà éprouvés par l'inflation de 1920-1923, n'ont plus de réserves. Tous sont venus grossir l'armée des mécontents et se sont jetés dans les bras de ceux pour lesquels aucun argument n'était trop absurde, aucune promesse trop extravagante, aucune calomnie trop basse, aucun mensonge trop grotesque, pour servir leur campagne électorale. Ce sont eux qui ont envoyés 183 délégués des partis de désordre, soit presque le tiers du nombre total des députés, siéger au Parlement allemand.

Enfin, qu'on le veuille ou non, les élections dernières ont été surtout aussi une protestation contre le traité de Versailles et les réparations, rendues pour les besoins de la cause responsables de la crise économique.

L'idée qu'un peuple doit sa misère à des causes extérieures est un puissant argument moral pour des politiciens qui ne pensent arriver au pouvoir qu'à la faveur de désordres intérieurs ou extérieurs. La campagne contre le traité de Versailles et le plan Young, campagne contre laquelle il y aurait beaucoup à dire et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, a été à la base de toute l'agitation nationaliste-socialiste. Hugenberg et Hitler n'ont fait que continuer la propagande qu'ils avaient amorcée lors du plébiscite des mois passés, et sans doute certains partis modérés — revisionnistes eux aussi — les ont-ils suivis dans cette voie, qui auraient préféré aborder plus adroitement un problème aussi délicat. « On ne peut s'imaginer, écrit encore Stolper, avec quel degré de naïveté cette campagne a été menée. On a raconté au peuple de cent façons différentes que le plan Young était pour l'Allemagne une charge bien plus lourde que le plan Dawes, on lui a démontré que les 1 750 millions que l'Allemagne aurait à payer sous peu au titre du plan Young, étaient beaucoup plus que les 2 500 millions qu'il devait payer au titre du plan Dawes. Et puis, aux payements Young on a ajouté l'amortissement des emprunts étrangers contractés par l'Allemagne depuis la guerre, comme si ces emprunts n'avaient pas largement contribué au développement de l'économie et de la production allemande.

Il faut dire que seule une compréhension des choses économiques — même dans les milieux des « économiques » — telle qu'on ne devrait pouvoir la rencontrer que dans des cerveaux d'illettrés, a permis de mener cette campagne d'agitation qui n'eût été possible dans aucun autre pays du monde. C'est maintenant que l'on peut voir comment le plébiscite contre le plan Young porte ses fruits. Les six millions de voix qui, lors du plébiscite se sont prononcées contre le plan Young représentent les électeurs qui ont fait bloc sur les listes nationalistes-socialistes. C'est le plébiscite contre le plan Young qui a fait des parias politiques qu'étaient les socialistes-nationalistes de Hitler les éléments d'un parti... » Hitler a su tirer parti sans bourse délier de la campagne d'agitation qu'avaient financée les agrariens de Schiele et les consortiums Hugenberg.

V — Le gouvernement Bruening devant le Reichstag

Comme nous le disions plus haut, les semaines qui viennent de s'écouler ont permis de se rendre compte que l'anxiété causée par le résultat de la dernière consultation populaire était pour le moins prématurée. L'audition de Hitler devant la Haute Cour de Leipzig — « vrai présent du ciel », pouvait le 24 septembre écrire le *Berliner Tageblatt* — a donné à l'Allemagne un avant-goût des bienfaits que lui promettait un régime socialiste-nationaliste et a dû refroidir bien des sympathies pour le chef des « nazis ». Autour des marchandages politiques, qui sont la règle lors de toute crise politique en Allemagne, trois éléments d'ordre se sont affirmés : 1° le Parti socialdémocrate, qui s'est d'abord énergiquement dressé contre le socialisme-nationalisme (1), puis décidé à faire passer avant toute autre considération la défense du régime, s'est montré résolu à aider le gouvernement Bruening, et cela à des conditions qui laissent la porte ouverte aux négociations ; 2° le gouvernement prussien, qui, loin de se laisser intimider par les menaces des hitlériens et des nationalistes à son égard, a répondu à leurs provocations en rappelant au ministère de l'Intérieur de Prusse le socialdémocrate Severing, l'organisateur de la police prussienne, un des hommes les plus sûrement attachés à la République allemande ; 3° le gouvernement Bruening lui-même.

A son arrivée au pouvoir, le président du Parti du Centre avait manifesté son intention de gouverner ; et en fait, après une période de vaines négociations avec les partis, c'est ce qu'il fit, fort en cela de l'appui du président Hindenburg. Il recourut aux décrets-lois, n'hésita pas à dissoudre l'assemblée, alors qu'après le scrutin du 14 septembre les partis qui le 18 juillet l'avaient renversé comptaient 368 sièges sur 577, il demeurait à son poste préparant son projet de réforme financière (2) et le 16 oc-

---

(1) Lors d'une manifestation de protestation contre les menées socialistes-nationalistes, le président de l'ancien Reichstag Loebe, qui fut d'ailleurs réélu le 14 septembre contre le candidat populiste Scholz, déclara entre autres choses : « La socialdémocratie montrera à ses adversaires sa volonté et, s'il le faut, le poing des travailleurs. Les nationaux-socialistes ne pourront pas tenir les promesses faites ; Hitler ne pourra obtenir l'évacuation du corridor de la Haute-Silésie, voire de l'Alsace-Lorraine. Le fascisme ne pourrait pas non plus éluder les réparations ; Hitler a déjà déclaré qu'il était prêt à exécuter les traités ; il ne pourra pas davantage supprimer la crise économique, qui est une crise mondiale ; la réduction des salaires n'est pas un remède : il vaudrait mieux réduire les heures de travail, afin que les millions de chômeurs se voient réintégrés dans la circulation économique. »

Le même jour, le député Künstler affirmait que le jour qui donnerait à l'Allemagne un nouveau 9 novembre trouverait la classe ouvrière prête à la lutte : « Nous rattraperons alors ce qui a été négligé en 1918, dit-il ; les travailleurs allemands sont prêts à rencontrer les nationaux-socialistes, non pas seulement avec des armes spirituelles, mais s'il le faut, avec le poing dans la figure. » (*Temps*, 14 oct. 1930.)

(2) Dans l'exposé des motifs qui précèdent le programme financier qu'il a élaboré en vue de l'assainissement des finances du Reich et de l'économie allemande, le gouvernement explique que les mesures proposées constituent un plan uniforme : « Elles sont, dit le *Temps* (20. 10. 30), issues des difficultés de l'époque actuelle. L'effondrement de tous les prix des matières premières, ainsi que des produits agricoles sur le marché mondial, a démontré que les conséquences économiques d'après-guerre ont besoin d'être revisées. En outre, le développe-

tobre il donnait lecture au Parlement de la déclaration ministérielle suivante :

Le nouveau Reichstag se réunit dans une situation difficile. Le peuple allemand n'est pas seul à en souffrir. Partout la vie économique est ralentie, le chômage augmente, les revenus diminuent.

Depuis des mois règne une crise telle que le monde n'en a pas souvent vu de pareille ; elle atteint particulièrement le peuple allemand. Elle est accompagnée d'une

ment de l'économie mondiale, et de l'économie des Etats en particulier, a été fortement entravé : il en est résulté une grave crise économique, en ce qui concerne l'Allemagne plus particulièrement. On a cru pouvoir surmonter les difficultés résultant de la guerre, de la révolution et de l'inflation, par des importations de capitaux de l'étranger, se montrent à des milliards de marks.

» Cette période est terminée. A la place d'importations de capitaux, des exportations de capitaux se produisirent, nécessitées par l'obligation d'amortir et de payer les intérêts des emprunts et de supporter les charges de la guerre perdue.

» La conséquence de ce renvesement de situation est un manque de capitaux, un taux d'intérêt élevé, la répugnance de l'économie à entreprendre de nouvelles recherches de capitaux et enfin un chômage croissant.

» La tâche devant laquelle se trouve le gouvernement du Reich résulte de ces faits.

» Il s'agit tout d'abord d'élaborer pour l'année en cours un budget ordonné et équilibré, afin de rétablir la confiance ébranlée dans l'économie financière.

» En ce qui concerne le chômage, il s'agit de combattre les causes qui ont provoqué la stagnation de l'économie allemande : une vaste simplification est nécessaire, surtout dans le domaine fiscal ; non pas des impôts plus élevés, mais seules des mesures d'économie et le rétablissement de la confiance sont les conditions fondamentales qui doivent guider le cabinet.

» Les propositions du gouvernement sont établies sur ces bases. Le gouvernement les présente à l'opinion publique, actuellement conscient de la responsabilité qu'il assume pour l'avenir de l'Allemagne.

» Le gouvernement a confiance que le peuple allemand et ses représentants se décideront à mettre à l'arrière-plan la lutte entre les différents groupes et partis pour s'unir en vue de la lutte pour le relèvement.

» Le programme de réforme du gouvernement est divisé en trois chapitres :

» 1° Budget du Reich :

» 2° Budgets des Etats particuliers et des communes ;

» 3° Simplification du système des contributions.

» I. — *Budget du Reich.*

» On escompte un déficit de 750 à 900 millions de marks pour le budget de 1930, dont 300 millions pour les besoins de l'assurance-chômage et 450 à 600 millions provenant d'un recul des recettes.

» Ce déficit sera couvert dans les budgets des trois prochaines années, au moyen d'un fonds spécial qui sera assuré par une loi à voter tout de suite, ce qui permettra la conclusion d'un emprunt de transition.

» Pour le budget de 1931, le projet prévoit une réduction de dépenses de 1 milliard. Cette somme compenserait le recul des recettes sur lesquelles le Reich doit compter.

» A cet effet, les mesures suivantes seraient appliquées. Sont prévues :

» 1° Réduction des traitements :

» Les traitements du président du Reich, du chancelier et des ministres du Reich ainsi que les indemnités des députés au Reichstag seront réduits de 20 %.

» Les traitements des fonctionnaires du Reich et pensionnés seront réduits de 6 %.

» Cette réduction entrera en vigueur le 1er avril 1931 et pour une durée de 3 ans.

» A partir de la même date, l'impôt dit de sacrifice des fonctionnaires sera supprimé.

» Les traitements ne dépassant pas 1 500 marks annuellement ne tombent pas sous le coup de cette mesure.

» Cette réduction des traitements permettra une économie de 120 millions de marks.

» Pour les fonctionnaires des chemins de fer et de la Reichsbank, des réductions de traitement analogues seront faites ;

» 2° Réduction des versements du Reich aux « pays » ;

» La réduction des traitements des fonctionnaires des « pays » et des communes dans la même mesure que pour les fonctionnaires du Reich permettra une réduction des versements du Reich aux Etats particuliers.

» La diminution des recettes entraînera probablement une réduction des versements du Reich aux Etats particuliers et aux communes d'environ 288 millions de marks ;

» 3° Assurance-chômage :

» L'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'assurance-chômage devra à l'avenir être assuré sans avoir recours au budget.

» La part du Reich dans les dépenses provoquées par l'assistance en cas de crise est limitée dans le budget à 42 millions de marks.

» Une réforme fondamentale de l'assurance-chômage est en préparation.

4° Réductions au budget :

» Les dépenses des budgets des différents ministères seront réduites d'environ 300 millions de marks, par rapport au budget de 1930. Ces réductions ont déjà été fixées avec l'assentiment des ministres respectifs.

» Les économies porteront surtout sur les dépenses administratives.

» La suppression du ministère des territoires occupés, de l'administration des domaines du Reich, du commissariat du Reich pour les territoires occupés, de l'office de compensations du Reich et de la représentation diplomatique du Reich en Bavière ; les réductions (de moitié) des indemnités pour la Centrale du Heimatdienst et (du quart) de celles pour l'office de statistique du Reich, témoignent des efforts faits par le gouvernement.

» Le maintien de l'impôt sur le célibat et la surtaxe d'impôt sur les revenus de 5 % sont la condition préalable de l'équilibre du budget de 1931.

» L'augmentation des contributions et des droits de douane frappant le tabac procurera une recette supplémentaire de 167 millions de marks.

» Au surplus, le gouvernement évitera l'introduction de nouveaux impôts. Si, malgré cela, on estime la diminution des recettes à environ un milliard de marks, c'est pour éviter par cette estimation prudente que le budget puisse être à nouveau ébranlé par une diminution du produit des impôts.

» *II. — « Pays » et communes.*

» Réduction des traitements :

» Les traitements des fonctionnaires et indemnités des députés des diverses Diètes seront réduits dans la même proportion que dans le Reich, et, pour autant que des « pays » et des communes ou autres corporations de droit public accordent encore aujourd'hui des traitements et indemnités supérieurs à ceux du Reich, une revision proportionnelle des traitements aura lieu.

» Afin d'assurer une exécution uniforme des mesures d'épargne, des conventions devront être conclues avec les « pays » sur la coopération du Reich à l'élaboration de leurs budgets. L'organisation des budgets des « pays » et des communes devra être adaptée à celle du Reich.

» Les communes qui, jusqu'au 31 mars 1931, n'auront pas encore créé un contrôle des finances seront tenues d'en instituer un.

» Un projet de loi sur les mesures d'épargne dans le domaine de la justice est en préparation.

» Enfin, une simplification de l'administration est envisagée.

» *III. — Simplification du système des contributions.*

» Le programme gouvernemental prévoit une simplification pour l'agriculture et les petits commerçants et artisans. La limite de la fortune non imposable sera élevé à 20 000 marks.

» Le nombre des contribuables imposables s'en trouvera réduit de 1 708 000 à 854 000.

» Les économies d'administration réalisées dépasseront

surexcitation qui résulte des souffrances et des déceptions des dernières années. L'heure est solennelle. La détresse exige que l'on agisse.

La haute assemblée n'attend pas du gouvernement qu'il s'attarde à des considérations qui relèvent du passé.

Le gouvernement a élaboré un grand programme économique et financier pour surmonter la crise. Les projets de loi qui s'y rapportent seront bientôt transmis au Conseil du Reich. La condition première pour l'application de ce programme, que le gouvernement défendra par tous les moyens parlementaires, est que les décrets-lois du président d'Empire du 26 juillet 1930 ne soient pas abolis.

Par ces décrets-lois, le président d'Empire, d'accord avec le gouvernement, a fait les premiers pas dans la voie prévue par l'art. 48 de la constitution de Weimar, pour remédier à la détresse économique, financière et sociale actuelle. Conformément à la constitution, le gouvernement a fait parvenir au nouveau Reichstag ces documents législatifs. Il les détient présentement. Mais en même temps des propositions ont été déposées demandant leur abrogation. Le gouvernement d'Empire repousse ces propositions. Il est persuadé que l'abrogation des décrets-lois constituerait un danger immédiat pour le maintien de l'ordre dans le Reich, les Etats et les communes. Seuls les décrets-lois permettent d'assurer l'équilibre du budget pour l'année qui vient. Le projet du gouvernement contient des prescriptions indispensables à l'équilibre des finances des communes et des pays. Il ouvre de nouvelles sources de revenus. Certains éléments des assurances sociales ont été aménagés sous une forme qui seule permet de sauver les assurances sociales elles-mêmes. Enfin, il a en tout premier lieu tenu compte de l'aide à apporter aux provinces de l'Est.

Si ces décrets-lois étaient abrogés, les difficultés économiques et financières de l'Allemagne deviendraient insurmontables. Le gouvernement ne se refusera pas à les soumettre, comme ce fut le cas en 1924, à une commission de l'Assemblée qui pourra leur faire subir certaines corrections, pourvu que le but qu'il poursuit ne soit pas compromis. La crise économique a renversé toutes les prévisions budgétaires. Aucun gouvernement du monde n'est capable en de telles circonstances de prendre des mesures dont le résultat est absolument certain : le rendement des impôts diminue, les indemnités de chômage augmentent et cela renverse tous les calculs. Ces indemnités étaient prévues au budget de 1930 pour un montant de 430 millions de marks ; ce chiffre a dû être porté à 730 millions, et 300 millions se trouvent actuellement sans couverture. La moins-value des impôts pour l'année courante atteindra de 450 à 600 millions, et l'an prochain, si la situation économique ne s'améliore pas, 1 milliard de marks : sur ce chiffre, les pays et les communes seront touchés pour un montant d'environ 300 millions de marks. Seules des mesures extraordinaires pourront permettre de faire face à une telle situation. Les mesures d'économie les plus strictes, les impôts nouveaux de toutes sortes seraient inopérants. D'ailleurs, une fiscalité exagérée n'a jamais permis de dominer une telle situation.

Aussi, pour combler provisoirement le déficit prévu du budget en cours, le gouvernement a dû recourir à l'emprunt. Mais la physionomie du marché de l'argent s'est complètement modifiée depuis les élections. Des crédits étrangers nous ont été retirés. De nombreux Allemands, manquant de courage civique et faisant preuve d'un véritable aveuglement, ont placé leurs capitaux en valeurs étrangères ; la défaillance et l'étroitesse d'esprit de cette partie de notre peuple comme la crise économique qui s'ensuivit ont gravement compromis nos finances, l'essor économique du Reich, et augmenté le nombre des sans-travail. Il est probable que, sans ces modifications, le marché allemand de l'argent aurait été en mesure de nous permettre de surmonter les difficultés financières de l'hiver qui vient. C'est pour cette raison que nous avons été obligés de nous adresser à l'étranger. Après des pourparlers laborieux, les négociateurs allemands sont parvenus à obtenir de l'étranger, pour deux ans, un crédit de transition à des conditions satisfaisantes. Mais la condition préalable était que la conclusion de cet emprunt et les clauses de son amortissement reçussent une approbation régulière. C'est cette condition préalable que vous demande le projet de loi déposé devant cette assemblée. Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir faire preuve vis-à-vis de l'économie et du gouvernement allemands d'une confiance égale à celle qu'on leur témoigne de l'autre côté des frontières, et de bien vouloir, à votre tour, accepter le projet de loi.

Je serais presque tenté de terminer mes déclarations sur cet appel pour ne pas retarder la décision que vous allez être appelés à prendre. Mais je me crois obligé de vous instruire, dès maintenant, des projets ultérieurs du gouvernement, car les crédits provisoires qui vous sont demandés et leur amortissement ne constituent qu'une partie seulement du plan financier et économique du gouvernement. Déjà, lors de la dissolution du Reichstag, le gouvernement d'Empire avait promis de vous soumettre un plan complet de redressement économique et financier. Le gouvernement s'est mis au travail avec énergie, et c'est ce plan qu'il a communiqué à l'opinion publique allemande le 30 septembre. [...]

Le chancelier commente, ici, les projets financiers dont le contenu a été donné plus haut. Il insiste tout particulièrement sur la politique de réductions des salaires qu'entend suivre le cabinet :

La politique des salaires et des prix que poursuit le gouvernement dans son plan ne doit pas signifier, et j'insiste tout particulièrement là-dessus, qu'il tend à provoquer une réduction durable du salaire réel. Ce que le gouvernement veut, c'est ébranler à tout prix l'échelle insupportable et injustifiée souvent des prix en Allemagne. Le seul moyen d'y arriver est de donner une certaine mobilité aux traitements et aux salaires, qui, en Allemagne, pour 75 pour 100 environ, sont conditionnés par des lois ou des accords tarifaires. Cette nécessité de ramener nos prix au niveau de ceux de l'économie mon-

---

considérablement le montant des impôts ainsi perdus (environ 16 millions de marks).

» Les entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépassera pas 5 000 marks seront libérées de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

» Le projet du gouvernement s'occupe en outre de la réorganisation de divers impôts spéciaux. Il déclare que le projet de loi relatif à l'aide à apporter à l'agriculture de l'est de l'Allemagne sera appliqué dans le cadre primitivement prévu. De nouvelles lois sont en préparation pour assurer les débouchés des produits de l'agriculture allemande.

» Le gouvernement déclare vouloir poursuivre sa politique actuelle dans la question des logements.

» Au cours de l'année budgétaire de 1931, 215 000 habitations nouvelles seront construites, dont 165 000 petits appartements.

» Le projet gouvernemental s'occupe enfin des relations financières et des accords y relatifs entre le Reich, les pays et les communes.

» En terminant, le gouvernement du Reich déclare que son programme exige des sacrifices de toutes les régions du Reich.

» La réduction des traitements dans les administrations publiques doit avoir sa répercussion dans l'économie privée, pour le bien-être de tous.

» Les traitements et le niveau de vie de tous, patrons et ouvriers, de même que le prix des marchandises allemandes, doivent permettre à l'Allemagne de soutenir la concurrence mondiale. »

diale est si importante et pressante qu'il importe de la réaliser à tout prix, toutes les classes du peuple allemand dussent-elles être appelées à supporter des sacrifices désagréables. Pour la réalisation de ces mesures, le gouvernement a besoin avant tout de la collaboration entière des fonctionnaires, qui ont toujours mis leur traditionnel esprit d'abnégation et leurs forces au service de l'Etat. [...]

Le chancelier passe à l'exposé de la politique extérieure du gouvernement :

Le but le plus élevé de toute politique intérieure et extérieure allemande doit être de recouvrer la liberté nationale ainsi que d'obtenir que l'Allemagne soit moralement et matériellement traitée en égale par les autres peuples. La voie qui nous permettra de poursuivre ce but sera, comme par le passé, celle de la paix. Le gouvernement d'Empire repousse toute politique d'aventures. Depuis que l'année dernière les experts ont déposé leur rapport sur le problème des réparations, la situation économique générale en Allemagne et dans le monde a empiré de mois en mois. Dans la plupart des grands pays industriels le chômage a atteint des proportions inconnues jusqu'alors. Les produits essentiels de l'économie mondiale ont vu leurs cours s'effondrer dans une proportion que la génération actuelle n'avait jamais connue.

Le rapport de la valeur entre l'or et les marchandises s'est écarté au détriment des pays qui ont à payer des dettes internationales. Les auteurs du nouveau plan ont reconnu clairement que la capacité allemande à payer les réparations dépendait essentiellement de l'extension du commerce mondial et de la stabilité des finances allemandes. Ils ont confié à la Banque des payements internationaux la mission de collaborer à l'ouverture de nouveaux débouchés et par là de participer à la solution du problème particulier de l'Allemagne. C'est intentionnellement que l'on a confié à la Banque internationale la possibilité de prendre, de sa propre initiative, toutes les mesures nécessitées par les difficultés économiques et de parer ainsi aux crises possibles. Mais, avant tout, les experts ont déclaré que la solution du problème des réparations ne dépendait pas seulement de l'Allemagne, mais qu'elle relevait de l'intérêt commun de tous les pays intéressés et de leur étroite collaboration. Le gouvernement allemand a fait entièrement sien ce point de vue, mais il ne peut pas s'empêcher de constater que dans le développement des événements qui viennent de s'écouler son attitude n'a pas trouvé d'écho. L'Allemagne, qui a déjà traversé des moments difficiles au point de vue politique, social et économique, a été entraînée dans la dépression économique actuelle sans réserve économique et financière. Les conséquences de la crise économique mondiale n'en sont que plus graves en Allemagne. Le développement des événements ne doit toutefois pas permettre que le peuple allemand soit privé de ses bases morales et sociales d'existence. Son devoir impérieux est de raidir toutes ses forces pour ramener l'ordre chez lui. La réalisation du plan économique et financier du gouvernement d'Empire est donc une nécessité impérieuse de la politique extérieure allemande ; c'est elle qui seule peut nous permettre de recourir aux mesures qui ont été mises à la disposition de l'Allemagne conformément aux accords intervenus pour parer aux dangers qui peuvent menacer son économie et son change.

Seulement, il faudrait que tous les pays qui, comme nous, sont fermement décidés à collaborer au redressement de l'Europe, veuillent bien comprendre les causes profondes de ce qui vient de se passer en Allemagne. Depuis des années, de nombreuses couches sociales dans notre peuple connaissent une misère croissante. Notre jeune génération voit l'avenir plein d'incertitudes. Cela est compréhensible quand on voit les déceptions que nous avons éprouvées malgré les dispositions de conciliation dont nous avons fait preuve. Ce qui émeut au dernier degré notre peuple et en particulier la jeunesse, c'est le fait qu'après avoir été profondément déçus de ne pas voir respecter les points de Wilson, nous avons vu nos adversaires ne pas respecter non plus les clauses du traité de Versailles qui parlaient en notre faveur. La parole qui nous avait été donnée, d'après laquelle le désarmement imposé à l'Allemagne serait suivi du désarmement volontaire des autres, n'a jusqu'ici reçu aucun commencement d'exécution. De nombreux pays, au mépris des traités, continuent leurs armements et par là menacent la sécurité et la paix du monde. Il y a là une situation intolérable.

Il est d'autant plus important que notre force armée, en face du lourd devoir qui lui incombe et malgré la différence énorme qui sépare ses armements de ceux des autres pays, trouve l'appui moral et matériel dont elle a besoin. Le gouvernement d'Empire utilisera pleinement toutes les possibilités qui nous sont laissées par les traités, et cela dans la mesure où nous le permettra la situation financière, pour développer notre défense nationale. Le gouvernement d'Empire mettra tout en œuvre pour conserver au peuple allemand son esprit de défense. Il veillera aussi à ce que la force armée demeure l'instrument de soutien le plus solide de notre peuple et de notre régime, libre en cela de l'influence des partis et de la politique. Il importe, et c'est une question de dignité pour nous, que la force armée allemande ne serve pas de cible à des partis qui ne poursuivent que des buts particuliers, et ne soit pas l'objet de calomnies et de soupçons injustifiés. Etant donné la misère économique et morale de notre peuple, le gouvernement d'Empire considère comme un de ses principaux devoirs de s'opposer, de la façon la plus énergique, à tous les efforts qui sont faits pour diviser le peuple allemand. La crise terrible que l'Allemagne doit surmonter aujourd'hui exige le déploiement des forces morales et le soutien unanime de tous ceux qui aiment leur patrie. Le gouvernement d'Empire attend de la Haute Assemblée qu'en pleine conscience de sa mission historique elle se mette au travail. La misère du peuple allemand ne permet pas, à l'heure actuelle, les divisions intestines des partis.

L'union sacrée des partis de l'ordre, en grande partie rendue possible par les excès fascistes pendant les débats parlementaires du 13 au 18 octobre, permit au Cabinet Bruening de réunir une forte majorité de 82 voix. Il est en même temps sûr de l'appui sans réserve de la Présidence, c'est-à-dire de l'armée : rarement dans une situation aussi difficile, un cabinet minoritaire aura pu réunir de tels atouts dans son jeu. L'ajournement du Reichstag jusqu'au 3 décembre lui permet de s'attaquer dans le calme à l'œuvre de redressement économique et financier dont il a esquissé le programme. C'est en janvier seulement que l'on pourra dire si le nouveau Reichstag aura ouvert pour l'Allemagne une ère nouvelle d'apaisement politique intérieur. Ce qui, par contre, demeure dès maintenant acquis, c'est, toutes questions de forme réservées, l'unanimité de tous les partis en matière de politique générale. « Les élections allemandes du 14 septembre, écrivait très justement le *Journal des Débats* (1), et leur corollaire inattendu, le scrutin parlementaire du 18 octobre 1930, ouvrent ce qu'on pourrait appeler l'ère révisionniste dans la politique européenne. » Les Reichstag se succèdent, les constellations politiques évoluent, mais la « politique de continuité » de l'Allemagne suit son cours.

Henriot Marty.

(1) *Journal des Débats*, 23. 10. 30.

Les partis politiques et les coalitions gouvernementales

COALITIONS GOUVERNEMENTALES	PARTIS POLITIQUES										
	Voelkische Arbeitsgemeinschaft (Communauté d'action raciste). a) Deutschvoelkische Freiheitsbewegung. b) Nationalsozialistische Arbeiterpartei.	Deutschnationale Volkspartei (Parti national allemand).	Deutsche Volkspartei (Parti populiste allemand).	Wirtschaftspartei des deutschen Mittelstandes.	CENTRE CATHOLIQUE: Bayerische Volkspartei (Parti populiste bavarois).	CENTRE CATHOLIQUE: Deutsche Zentrumspartei (Centre catholique allemand).	Deutsche demokratische Partei (Parti démocrate allemand).	Sozialdemokratische Partei Deutschlands (Mehrheitssozialisten) (Socialdémocrates majoritaires).	Unabhaengige Sozialdemokratie Deutschlands (Parti socialdémocrate indépendant).	Kommunistische Partei Deutschlands (Parti communiste allemand).	Sans parti et divers.
4° Ministère MARX 28. 1. 27 au 12. 6. 28 (Elections législat. du 20 mai, qui ont été marquées par une orientation très nette vers la gauche.)		*3 membres* : HERGT (Vice-chanc. et Just.). — v. KEUDELL (Int.). — SCHIELE (Agricult. et Alimentation).	*2 membres* : STRESEMANN (Aff. étr.). — CURTIUS (Econ. nat.).		*1 membre* : SCHAETZEL (Postes).	*3 membres* : MARX (Chancelier.) — KOEHLER (Fin.). — BRAUNS (Travail).	*1 membre* . KOCH (Transp.).				*2 membres* : GESSLER (jusqu'au 13. 1. 28. Déf. nat.). — Gén. GROENER (Déf. nat. à partir du 19. 1. 28).
2° Ministère HERMANN MULLER 28. 6. 28 au 27. 3. 30 (Remanié le 11. 4. 29) (Divergences des partis de coalition sur la question des réformes financières).			*3 puis 4 membres* : STRESEMANN (Aff. étr. jusqu'au 3. 9. 29 †). — CURTIUS (Econ. nat., et à partir du 4. 9. 30 Aff. étr.). — MOLDENHAUER (Econ. nat. du 11. 11. 29 au 23. 12. 29. Finances à partir du 23. 12. 29). — K. SCHMID (S.-secrét. Etat aux Territ. occupés).		*1 membre* : SCHAETZEL (Postes et télégraphes).	*1 puis 4 membres* : VON GUÉRARD (Transports et Territ. occupés jusqu'au 5 février). — Justice à partir du 11. 4. 29). — WIRTH (Territ. occupés à partir du 11. 4. 29). — STEGERWALD (Transports à partir du 11. 4. 29).	*2 puis 1 membre* : E. KOCH WESER (Justice jusqu'au 11. 4. 29). — DIEDRICH (Agriculture et Ravitaillement).	*4 puis 5 membres* : HERMANN MULLER (chancelier). — SEVERING (Intérieur). — HILFERDING (Finances jusqu'au 21. 12. 29). — WISSEL (Trav.). — R. SCHMIDT (Econ. nat. à partir du 23. 12. 29). — Dr ZECKLING (chef du service de la presse).			*12 membres* : Général GROENER (Déf. nat.). — Dr PUENDER (S.-secrét. Etat à la Chancellerie). — Dr JOËL (*id.* à la Just.). — VON SCHUBERT (*id.* Aff. étr.). — Dr POPITZ (*id.* aux Finances jusqu'au 21. 12. 29). — VON TRENDELENBURG (*id.* Econ. nat.). — Dr GEIB (*id.* au Trav.). — Dr HOFFMANN (*id.* à l'Agric.). — SAUTTER et FEYERABEND (S.-secr. Etat au P. T. T.). — NEUMAYER (*id.* pour la Bavière). — GUTBROD (S.-secrét. Etat aux Transports).

Les partis politiques et les coalitions gouvernementales (*suite*)

COALITIONS GOUVERNEMENTALES	PARTIS POLITIQUES										
	Voelkische Arbeitsgemeinschaft (Communauté d'action raciste). a) Deutschvoelkische Freiheitsbewegung. b) Nationalsozialistische Arbeiterpartei.	Deutschnationale Volkspartei (Parti national allemand).	Deutsche Volkspartei (Parti populiste allemand).	Wirtschaftspartei des deutschen Mittelstandes	CENTRE CATHOLIQUE: Bayerische Volkspartei (Parti populiste bavarois).	CENTRE CATHOLIQUE: Deutsche Zentrumspartei (Centre catholique allemand).	Deutsche demokratische Partei (Parti démocrate allemand).	Sozialdemokratische Partei Deutschlands (Mehrheitssozialisten) (Socialdémocrates majoritaires).	Unabhaengige Sozialdemokratie Deutschlands (Parti socialdémocrate indépendant).	Kommunistische Partei Deutschland (Parti communiste allemand).	Sans parti et divers.
Ministère BRUENING 28. 3. 30		*2 membres* : SCHIELE (Agriculture et Ravitaillement). — TREVIRANUS (Territoires occupés, puis après l'évacuation de la Rhénanie min. sans portefeuille).	*2 puis 1 membre* : CURTIUS (Aff. étr.). — MOLDENHAUER (Finances jusqu'au 18. 6. 30).	*1 membre* : Dr BREDT (Justice).	*1 membre* : SCHAETZEL (P.T.T.)	*3 membres* : BRUENING (chancelier). — WIRTH (Intérieur). — STEGERWALD (Travail.)	*1 membre* : DIEDRICH (Econ. nat. jusqu'au 26. 6. 30, puis Fin.).				*3 membres* : Général GROENER (Déf. nat.). — B. VON BUELOW (S.-secr. Etat aux Aff. étr. à partir du 3. 5. 30). — VON TRENDELENBURG (S.-secrét. Etat à l'Econ. nat. A partir du 27. 6. 30. Chargé provisoirement de l'expédition des aff. courantes de ce ministère.

OBSERVATIONS

Le tableau ci-dessus complète la documentation établie dans le numéro 427, mai 1928, tome XIX, de la *Documentation Catholique*.

Les modifications apportées à la dénomination des partis politiques tiennent compte de l'évolution interne de plusieurs d'entre eux Elles ont pour but de rendre plus apparente la représentation de chaque groupement dans les diverses combinaisons gouvernementales qui se sont succédé au pouvoir en Allemagne depuis le 25 janvier 1927, c'est-à-dire depuis le quatrième ministère Marx.

D'autre part, signalons que le remaniement ministériel apporté par le chancelier Hermann Muller à son gouvernement, dans les semaines qui suivirent la mort du Dr Gustav Stresemann, le 3 octobre 1929, n'avait porté que sur une modification de personnes.

En effet, le remplacement de Stresemann par Curtius et celui de Curtius par Moldenhauer ne changeaient quoi que ce soit dans l'attribution des portefeuilles aux divers groupes politiques; tous appartenaient au même parti politique, le Parti populiste.

Nous avons estimé qu'il n'y avait pas lieu de considérer comme une nouvelle coalition gouvernementale le cabinet Hermann Muller ainsi remanié. Le changement opéré est indiqué à la suite du nom de chaque ministre.

ÉPHÉMÉRIDES

Dimanche 28 septembre 1930.

ALLEMAGNE. — *Sarrebrück :* 3e Congrès de l'Eglise évangélique rhénane sous la présidence du Dr Wolff ; traite des relations entre l'Eglise et l'Etat et de l'avenir du protestantisme.

CHINE. — *Tien-Tsin :* Le maréchal Tchang-Hsue-Liang révoque M. Lenosc Simpson, Anglais, commissaire des douanes, qui est grièvement blessé par trois Chinois le 1er octobre.

ESPAGNE. — *Madrid :* Démonstrat. organisée par les républicains ; les orateurs font le procès du régime et demandent la fin de la monarchie.

ETATS-UNIS. — *Port Washington :* Mort du financier Daniel Guggenheim, âgé de 74 ans, surnommé le roi américain du cuivre, créa un fonds de 2 millions et demi de dollars pour la protection de l'aéronautique.

SUISSE. — *Nyon :* Mort accidentelle de Maurice de Cappet, né à Alais le 17. 7. 68, ét. au lycée Condorcet et à l'Univ. de Paris, missions consulaires à Alexandrie, 1895, Londres, 1898, Bâle, 1904, Varsovie, 1909-17, mission diplomat. en Ethiopie, 1917-23, min. à Helsingfors, 1923-29 ; traduisit des auteurs finlandais.

TURQUIE. — *Ankara :* Formation du parti républ. populaire.

YOUGOSLAVIE. — *Belgrade :* Démission de Mgr Anton Korochetz, min. des Forêts et des Mines, pour raison de santé ; M. Douchan Cernetz, ban de la Banovine de la Drave, le remplace. — Publicat. d'une loi défendant d'accepter une rétribution des élèves dans toutes les écoles primaires libres, celles des infirmes exceptées, vu qu'elles doivent être mises au même rang que les écoles de l'Etat ; cette loi atteint surtout les écoles catholiques.

Lundi 29 septembre.

FRANCE. — Arrêté (min. Trav.) relatif à l'échange des cartes annuelles et des feuillets trimestriels de cotisations des assurances soc (*J. O.*, 29-30. 9. 30). — Arrêté (min. Trav.) relatif à la délivrance des duplicata de cartes et feuillets d'assurances soc. aux employeurs (*J. O.*, 29-30. 9. 30).

— *Paris :* Mort de Me Henri Bonnet, né à Paris le 22. 2. 55, ét. au collège Stanislas et au lycée Condorcet, avocat à la Cour, membre du Conseil de l'Ordre, 1903-07.

AFGHANISTAN. — *Kaboul :* Le Conseil national décide de créer une assemblée nationale et de rétablir les décorations, titres, ainsi que le drapeau tricolore.

ETATS-UNIS. — *San Francisco :* Mort du major général William Power Burnham, âgé de 70 ans, chef de bataillon pendant la guerre hispano-américaine, commandant de la 82e division de l'armée américaine en France, déc. 1917-oct. 1918, prit part à l'offensive de St-Mihiel et à la bataille de la Meuse (Argonne) (26 sept.-5 oct. 1918), membre de la Commission militaire interalliée, oct. 1918-juin 1919.

FINLANDE. — *Kuokkala :* Mort du peintre russe Ilia Répine, né à Tchougouiev, gouvernement de Kharkov, le 24. 7. 44, ét. à l'Acad. des beaux-arts de Pétrograd, anc. prof. à l'Acad. des beaux-arts, m. de l'Acad. des beaux-arts ; auteur de *Bourlakie*, 1871 ; *Procession religieuse*, 1882 ; *Yvan le Terrible*, 1883 ; *Retour d'un édile*, 1883 ; *Le duel*, 1886 ; *Les Zaporogues*, 1892 ; *Le Conseil d'Etat*, 1903 ; portraits de Léon Tolstoï ; Tourguéneff ; Alexis Tolstoï ; comte Witte.

GRANDE-BRETAGNE. — *Chislehurst :* Mort de William Pett Ridge, né à Chartham ; auteur de nombreux romans, notamment *A clever Wife*, 1895 ; *Second opportunity of Mr Staplehurst*, 1896 ; *A Son of the State*, 1899 ; *A Breaker of Laws*, 1900 ; *Lost Property*, 1902 ; *The Wickhamses*, 1906 ; *Name of Garland*, 1907 ; *69 Birnam Road*, 1908.

— *Londres :* Le Sheriff William Phené Neal (né le 22. 10. 60, solicitor, 1888, alderman adjoint, 1912, sheriff, 1930, gouverneur des hôpitaux royaux, de la corporation des avoués, membre du County Council de Londres et de la Commission métropolitaine pour les eaux) est élu lord-maire de la Cité pour 1930-31 ; il entrera en fonctions le 9 nov.

HONGRIE. — *Budapest :* 9e Congrès du Comité juridique internat. de l'aviation (29 sept.-3 oct.), reconnaît le pri- cipe de la liberté de navigat. au-dessus des mers en co- sidérant particulièrement les Etats continentaux, décl- que les îles flottantes pour avions devront être établ- sous l'autorité d'un Etat qui en règle les conditio- d'accès ; décide que la création de ces îles devra ê- portée à la connaissance de tous les Etats, trace - règles de compétence en ce qui concerne les crimes - délits commis à bord des aéronefs.

SUISSE. — *Genève :* Session du Comité d'experts po- les conditions de travail sur les voies d'eau interna- d'Europe (29 sept.-1er oct.), décide d'étudier la questi- du minimum de repos, notamment de repos de nuit, - personnel de la navigat. intérieure, et les questions d'as- surances sociales (maladie, accidents, vieillesse et inva- lidité) pour ce qui concerne la solution des conflits d- lois et l'entr'aide administrative en ces matières.

Mardi 30 septembre.

FRANCE. — *Royan :* Mort du Dr Henri Delagenière, n- à Paris en 1858, élève de l'école d'Angers, interne d- hôpitaux de Paris, 1885, fonda une clinique au Man- 1890, présida le Congrès de chirurgie, membre associ- de l'Acad. de médecine, 1919.

ALLEMAGNE. — *Mayence :* Réponse de l'évêché à 1- question adressée le 27 sept. par Erich Berger sur l'att- tude des catholiques à l'égard du parti socialiste-national - un catholique ne peut être inscrit au parti Hitler.

AUTRICHE. — *Vienne :* M. Carl Vaugoin forme le nou- veau ministère.

CUBA. — *La Havane :* Révolte dirigée contre le prés- dent Gerardo Machado y Morales.

EQUATEUR. — *Quito :* M. Isidro Ayora, président de République, offre sa démission, qui est refusée par Congrès ; il retire sa démission le 1er oct.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Mort de Frederi- Edwin Smith Lord Birkenhead (D C., t. 18, 1088).

GRÈCE. — *Athènes :* Le min. de l'Intérieur ordonne fermeture du centre uniate (grec-catholique), comme fa- sant de la propagande catholique.

Mercredi 1er octobre.

FRANCE. — *Paris :* Mort d'Emile Laurent, né à Br- le 1. 10. 52, ét. au lycée de Nantes, sous-préf. du Blan- 1878, secrét. gén. des préfectures des Basses-Pyrénées, - la Somme, de Seine-et-Oise, préfet du Tarn, secrét. gén. - la préfecture de police à Paris, 2. 3. 92-2. 9. 14, préf- de police de la Seine, 2. 9. 14-3. 6. 17.

— *Poitiers :* Mort de Paul Raveau, âgé de 85 ans, - Afrique jusqu'à l'âge de 65 ans ; auteur de *Conditions - la vie rurale ; La pratique des métiers ; Le commerce - l'argent dans le Haut-Poitou au* XVIe *siècle*.

— *Valence-d'Agen :* Mort de Jean-Baptiste Chaum- né en 1856 à Valence-d'Agen, entrepreneur de trava- publics, maire de Valence-d'Agen, député du Tarn-- Garonne jusqu'en 1910.

— *Vaulx-Vraucourt :* Mort d'Henri Bachelet, né - Ecoust-Saint-Mein (Pas-de-Calais) le 8. 9. 52, sénat. - Pas-de-Calais depuis le 11. 1. 20, de l'Union républ., com- gén. du Pas-de-Calais.

AUSTRALIE. — *Melbourne :* Mort du lieutenant génér- Sir James Whiteside McCay, né à Ballymore, Irlande, - 21. 12. 64, ét. à Melbourne et Cambridge, avocat - membre de l'Assemblée législative pour Castlemaine- 1895, min. du Commerce et de l'Enseignement, 1899-190- m. de la Chambre fédérale pour Corinella, 1901-06, mi- de la Défense, 1904-05, directeur des renseignements pr- de l'état-major, 1906, pendant la grande guerre comma- dant de la 2e brigade d'infanterie australienne à Gallipo- et de la 5e division en Egypte.

AUTRICHE. — *Obernberg :* Mort de Mgr Wendelin Ha- degger, prêtre en 1888, prof. au séminaire de Klagenfurt - collabora avec Lueger à la création du parti chréti- social et de l'Union agricole du Tyrol, membre de - Diète tyrolienne.

— *Vienne :* Dissolution du Conseil national, élection - nouveau Conseil le 9 nov.

CHINE. — *Li-Hsien* (sud du Kan-Sou) : La ville est pri- d'assaut par une armée de bandits ; 8 000 personnes so- massacrées.

— *Nankin :* Echange des ratificat. de l'accord sin-

ritannique relatif à la rétrocession de Weï-Haï-Weï à la Chine, cédée à bail à la Gde-Bretagne par la convention de Pékin du 1. 7. 98 ; la Gde-Bretagne en avait garanti la restitution par le traité de Washington de janv. 1922.

EQUATEUR. — *Quito :* Démission du ministère.

FINLANDE. — Elections générales (1-2 oct.) ; gains des conservateurs et des socialistes au détriment des communistes, qui perdent leurs 23 mandats.

GRANDE-BRETAGNE. — *Grove Colliery* (Staffordshire) : Coup de grisou dans une mine ; 14 victimes.

— *Londres :* Ouverture de la 10e conférence impériale entre la Gde-Bretagne, les Dominions et l'Inde ; ordre du jour : les questions purement constitutionnelles ; la question de la coopération économique et spécialement du tarif préférentiel entre l'Angleterre et les Dominions ; les rapports des Dominions avec les Puissances étrangères ; étude des moyens de faire avancer l'œuvre du désarmement). — Le Dr Friedrich Sthamer, ambass. d'Allemagne depuis le 10. 9. 20, remet ses lettres de rappel au roi George V.

ITALIE. — *Rome :* Première assemblée générale du Conseil national des Corporations ; discours de M. Mussolini, qui examine la situation économique de l'Italie, de l'Europe et du monde et trace le programme de travail et d'action réservé à la nouvelle Chambre délibérante ; à l'ordre du jour : examen de la réforme de l'encadrement syndical, revision des lois sur le travail, réorganisation des coopératives.

JAPON. — *Tokio :* Le Conseil privé du mikado approuve sans restriction le traité conclu à Londres entre la Gde-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon, le 22. 4. 30 ; le mikado le ratifie le 2 oct.

LIBERIA. — *Monrovia :* Décret présidentiel proclamant l'abolition définitive de l'esclavage.

SUISSE. — *Berne :* Le Conseil national adopte la loi rendant obligatoire le repos hebdomadaire de 24 heures dans le commerce et l'industrie.

Jeudi 2 octobre.

AUSTRALIE. — *Canberra :* Lord Stonehaven of Ure, gouverneur général, rentre en Angleterre, au terme de son mandat (*D. C.*, t. 19, 189).

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Le général de brigade Joseph Aloysius Byrne (né en 1874, prend part à la guerre sud-africaine, 1899-1902, major en 1914, général de brigade, 1916, inspecteur général de la gendarmerie royale irlandaise, gouverneur des Seychelles, 1922, gouv. et commandant en chef du Sierra Leone, 1927) est nommé gouverneur et commandant du Kénya en remplacement du lieutenant-colonel Sir Edward William Macleay Grigg. — Ouverture de la conférence anglo-russe chargée d'examiner la question des dettes publ. et privées et tous sujets d'ordre financier pendants entre les deux pays : les chefs des délégations sont Lord Goschen et le prof. E. Preobrajensky. — Les membres de l'Association minière décident de rejeter la 3e partie de la loi sur les charbonnages votée par le Parlement.

INDES ANGLAISES. — *Chik Ballapour* (Mysore) : Congrès de l'Eglise Unie (protestante) sous la présidence du Rev. H. Sumitra ; il apprécie l'action des évêques à Lambeth, mais juge qu'ils visent autre chose que les chrétiens des Indes ; il se déclare indifférent envers les ordinations épiscopales ou autres, veut accentuer le rôle des femmes dans l'Eglise et hâter une fédération d'Eglises, faute d'union.

RUSSIE. — *Moscou :* Fondation de l'Internationale des gens de mer et des dockers.

Vendredi 3 octobre.

FRANCE. — D. (min. Int.) nommant M. Jules Carde gouverneur gén. de l'Algérie (né à Batna, âgé de 56 ans, attaché à l'administrat. de l'Algérie, de Madagascar, chef de cabinet du gouverneur de la Martinique, administrat. de la Côte d'Ivoire, 1909, secrét. gén. des colonies, chef de cabinet du gouverneur gén. de l'Afrique équatoriale, lieutenant-gouverneur du Moyen-Congo, 1911, secrét. général du gouverneur de l'Afrique occident. fr., 1917, commiss. de la République au Cameroun, 1919, gouverneur général de l'Afrique occident. française, 1923), en remplacement de M. Pierre Bordes, admis à la retraite (*D. C.*, t. 18, 1211) (*J. O.*, 5. 10. 30). — D. (min. Commerce) instituant des mesures de contrôle sur l'importation de certaines marchandises originaires ou en provenance de l'U. R. S. S. (*J. O.*, 4. 10. 30). — Décrets (min. Air) fixant les conditions de nomination et attribuant le rang et les prérogatives de commandant de corps d'armée à l'inspecteur général des forces aériennes (*J. O.*, 4. 10. 30). — D. (min. M.) élevant les capitaines de vaisseau de Ruffi de Pontevès Gévaudan et Eugène-M.-J.-Maurice Laborde au grade de contre-amiral (*J. O.*, 4. 10. 30). — D. (min. M.) nommant le contre-amiral Georges-Th.-Cl.-Marie Cloître au commandement de la marine en Tunisie et du secteur maritime de Bizerte (*J. O.*, 5. 10. 30). — D (min. Colonies) nommant M. Jules Brévié (âgé de 50 ans, chef du bureau polit. du Haut-Sénégal-Niger, directeur des affaires civiles du gouvernement gén. de l'A. O. F., secrét. général en Guinée, gouv. des Colonies et affecté au Niger, 1922, lieutenant-gouv. de la Côte d'Ivoire ; auteur de *Animisme et Islamisme*) gouverneur général de l'Afrique occidentale française (*J. O.*, 8. 10. 30).

— *Paris :* Mort de Camille Bellaigue, né à Paris le 24 5. 58, ét. au lycée Louis-le-Grand et au collège Sainte-Barbe, critique musical à la *Revue des Deux Mondes*, au *Temps*, 1894-1905 ; auteur de *L'Année musicale*, 1886-1892 ; *L'Année musicale et dramatique*, 1893 ; *Un siècle de musique française*, 1887 ; *Psychologie musicale*, 1893 ; *Portraits et silhouettes de musiciens*, 1896 ; *Etudes musicales* (1re série), 1898 ; *Impressions musicales et littéraires*, 1900 ; *Etudes musicales* (2e et 3e séries), 1903, 1907 ; *Mozart*, 1907 ; *Mendelssohn*, 1907 ; *Epoques de la musique*, 1909 ; *Gounod*, 1910 ; *Notes brèves*, 1911 ; *Verdi*, 1912 ; *Notes brèves*, 1914 ; *Pie X et Rome, 1903-1904*, 1916 ; *Propos de musique et de guerre*, 1917 ; *Echos de France et d'Italie*.

AUTRICHE. — *Vienne :* Hans Sedlak, directeur général des chemins de fer d'Autriche, Paul Hentschel, directeur commercial, et Ferdinand Truka, directeur des constructions, donnent leur démission et le président de la Commission d'administration nomme à leur place Franz G. Strafella, Wilhelm Rauscher et Ferdinand Augsten.

BRÉSIL. — Un mouvement séditieux éclate à Bello Horisonte et à Porto Alegre, et s'étend à d'autres villes des Etats de Minas Geraes, Rio Grande do Sul et Parahyba, pour empêcher l'entrée en fonctions du nouveau président, M. Julio Prestes ; l'état de siège est proclamé le 4 octobre dans ces 3 Etats ; un décret du 6 oct. étend la loi martiale à tout le Brésil jusqu'au 31 déc. et décrète 15 jours fériés pour les établissements bancaires ; le 7 oct. les révolutionnaires s'emparent de Pernambouc, le Gouvernement mobilise 10 classes ; le 8 oct. le vice-président de l'Etat de Parahyba est exécuté, Natal et Recife sont occupés par les rebelles ; le 17 oct., les insurgés s'emparent d'Aracaju.

JAPON. — *Tokio :* Démission de l'amiral Takeshi Takarabe, min. de la Marine ; l'amiral Kiyokane Abo, qui fut délégué à la Commission du désarmement à la S. D. N. et chef des conseillers techniques du Japon à la conférence navale de Londres, m. du conseil supérieur de la défense nationale, lui succède.

MONACO. — Mort de Mgr Louis-Lazare Perruchot, maître de chapelle et compositeur, né à St-Laurent-du-Creusot, en 1852, prof. à la maîtrise d'Autun, 1878, à Rimont, maître de chapelle des Blancs-Manteaux, puis de St-François-Xavier à Paris, de la cathédrale de Monaco, 1904, chanoine de Monaco, prélat de S. S., 24. 11. 21 ; auteur de *Offertoires et Motets*, 1923.

ROUMANIE. — *Bucarest :* Manifeste du parti libéral, qui critique le Gouvernement et propose certaines mesures pour redresser la situation.

SUISSE. — *Berne :* Le Conseil national vote par 96 contre 56 le projet concernant la modification des bases d'élection du Conseil national ; le chiffre électoral est porté à 22 000.

— *Genève :* Clôture de la 61e session du Conseil S. D. N. (17 sept.-3 oct.) ; prépare le voyage du secrétaire général Sir Eric Drummond en Uruguay et dans les pays d'Amérique latine ; s'occupe du différend germano-lituanien relatif à Memel, et concernant la composition du Directoire, les élections, la liberté de la presse et de la parole ; accepte la création à Paris d'un centre internat. de hautes études d'hygiène.

TURQUIE. — *Ankara :* Le Parlement vote la confiance au nouveau cabinet.

Samedi 4 octobre.

France. — Circulaire (min. Trav.) sur la nature des rapports des assurances soc. avec l'assistance médicale gratuite (*J. O.*, 5. 10. 30). — Circulaire (min. Trav.) relative au rôle des mutualités maternelles dans l'applicat. de la loi sur les assurances soc. (*J. O.*, 5. 10. 30).

Allemagne. — *Leipzig :* La 4e chambre du trib. suprême d'Empire condamne à 18 mois de forteresse les officiers nationaux-socialistes Ludin, Scheringer et Wendt, pour préparation en commun d'une entreprise de haute trahison (gagner la Reichswehr à l'idée d'un coup d'Etat).

Argentine. — *Buenos-Aires :* Le Gouvernement provisoire décrète la loi martiale dans toute la République.

Cuba. — *La Havane :* Le Sénat et la Chambre approuvent le décret de suspension des garanties constitutionnelles jusqu'aux prochaines élections de novembre.

Etats-Unis. — *Washington :* M. J. Reuben Clark, cons. à l'ambass. américaine à Mexico, est nommé ambass. à Mexico, succédant à M. Dwight W. Morrow.

Portugal. — *Lisbonne :* Mort de Mgr Henri Joseph Reed da Silva, né à Lisbonne le 19. 1. 54, élu év. tit. de Philadelphie, 17. 3. 84 et prélat de Mozambique, transféré à St-Thomas de Meliapour, 14. 3. 87, démissionnaire, 15. 9. 97, év. tit. de Trajanopolis de Phrygie, 24. 3. 98, curé de St-Antoine des Portugais à Lowell, dioc. de Boston, puis retiré à Lisbonne.

Suisse. — *Genève :* Clôture de la 11e assemblée S. D. N. (10 sept.-4 oct.) ; décide le retrait dans un délai de 3 mois des troupes franco-belges chargées de protéger les voies ferrées de la Sarre ; institue une commission permanente d'études pour le projet d'union européenne dont M. A. Briand est nommé président pour la première année ; discute du problème des minorités ; adresse un appel à tous les Etats intéressés en vue de leur adhésion à la convention commerciale élaborée en mars 1930 ; procède au renouvellement triennal des membres du Comité économique, à l'élection des 15 juges titulaires, à la Cour de la Haye ; adopte une proposition concernant la répartition du secrétariat S. D. N. en 14 sections ; le 2 oct., 28 Etats signent la convention sur l'assistance financière aux Etats victimes ou menacés d'une agression ; l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, le Luxembourg et la Suisse s'abstiennent ; la question de la mise en harmonie du pacte S. D. N. et du pacte Kellogg est ajournée.

Dimanche 5 octobre.

France. — D. (min. Aff. étr.) promulguant les conventions signées à la Haye le 6. 11. 25 en vue de modifier : 1° la convention d'union de Paris du 20. 3. 1883 relative à la protection internat. de la propriété industrielle ; 2° l'arrangement de Madrid du 14. 4. 1891 concernant la répression des fausses indications de provenance sur les marchandises ; 3° l'arrangement de Madrid du 14. 4. 1891 pour l'enregistrement internat. des marques de fabrique et de commerce et l'arrangement internat. signé à la Haye le 6. 11. 25 concernant le dépôt des dessins ou modèles industriels (*J. O.*, 9. 10. 30).

— *Allonne* (près de Beauvais) : Le dirigeable anglais *R-101*, qui faisait route vers les Indes, s'abat en pleine nuit, explose et prend feu ; 47 hommes sont carbonisés, parmi lesquels Lord Christopher Thomson, min. britannique de l'Air, et sir William Sefton Brancker, vice-amiral de l'Air depuis 1924 ; on compte 7 rescapés, le gréeur Samuel Church décède le 8 oct.

— *Le Mans :* Le Dr Buquin, conseiller général, maire de La Flèche, radical-socialiste, est élu sénateur de la Sarthe, en remplacement du Dr Almire Breteau, décédé le 6. 7. 30.

— *Paris :* Au scrutin de ballottage, M. Robert Jardel, socialiste S. F. I. O., est élu député de Belleville-Saint-Fargeau, en remplacement d'Alexandre Luquet, socialiste S. F. I. O., décédé le 29. 6. 30.

— *Ussel :* Assemblée générale des cath. de la Corrèze ; discours de MM. Mandral, Lacoste, Philippe de Las Cases, du chan. Desgranges et de Mgr Castel.

— *Versailles :* M. Louis Muret, maire de Torfou, de l'Union républicaine, est élu sénateur de Seine-et-Oise, en remplacement de Georges Berthoulat, décédé le 5. 7. 30.

Allemagne. — *Coblence :* 11e assemblée du Stahlhelm et défilé de 160 000 de ses membres avec 6 000 drapeaux en présence des princes Eitel et Oscar, après un violent discours du capitaine Franz Seldte, chef suprême des Casques d'Acier, qui proclame la nécessité de reviser les trait[és] et de combattre le marxisme en Prusse.

Autriche. — *Vienne :* Le tribunal régional suspen[d] faute de preuves, les poursuites contre le Major Pab[st] chef d'état-major des Heimwehren, qui avait été incul[pé] de haute trahison.

Etats-Unis. — *Washington :* 6e Congrès internat. [de] la route (5-11 oct.), 61 nations sont représentées ; tr[a]vaille aux divers problèmes intéressant la constructio[n] l'entretien, la circulation, l'administration des routes, pr[é]conise une coopération étroite entre les transports aérien[s] océaniques et les chemins de fer avec les transports rou[]tiers, recommande un contrôle strict des lignes d'autobus la coopération avec les chemins de fer, la standardisa[]tion de signaux uniformes de la circulation.

Grande-Bretagne. — *Swansea :* Le cardinal Bourne pro[]teste contre la « résolution destructive » prise par la majo[]rité des prélats à la Conférence de Lambeth et permettan[t] le « péché contre nature, nommé par euphémisme limi[]tation des naissances » (Cf. *D. C.*, t. 24, 445).

Grèce : *Athènes :* Conférence interbalkanique : demand[e] que les Gouvernements de tous les pays balkaniques e[t] les minorités résidant dans ces pays accomplissent loyale[]ment leurs engagements mutuels ; résolutions sur le rac[]cordement des réseaux ferroviaires et routiers, sur l'amé[]nagement des ports balkaniques et des services aériens sur la création d'une ligne balkanique de l'Adriatique [à] la mer Noire, d'une union postale et d'une fédération de tourisme ; vote les statuts de l'organisme interbalkaniqu[e] permanent, destiné à contribuer au rapprochement et à la collaboration des peuples des Balkans dans leurs rap[]ports économiques, sociaux, intellectuels et politiques, afi[n] de diriger ce rapprochement vers l'union des 6 Etats de[s] Balkans ; cet organisme comprendra 6 commissions ; clô[]ture à Delphes le 12 oct.

Pologne. — *Varsovie :* M. J. Daszynski, ex-président d[e] la Diète, adresse une lettre ouverte à M. Ignace Mos[]cicki, président de la République, dans laquelle il carac[]térise la situation comme fort périlleuse et demande de[s] élections libres.

Suède. — *Stockholm :* Funérailles solennelles des héro[s] polaires August Andrée, Niels Strindberg et Knut Fraenkel (Cf. *D. C.*, t. 24, 444).

Lundi 6 octobre.

France. — Grève générale de 24 heures des mineurs, qui veulent bénéficier d'un congé annuel payé.

— *Néris-les-Bains.* Mort de Maurice Prou, né à Sens le 28. 12. 61, ét. au lycée de Sens, au collège d'Auxerre et à l'Ecole des Hautes-Etudes, membre de l'Ecole française de Rome, 1884-85, bibliothécaire au département des médailles de la Bibliothèque nationale, 1884-99, membre du Comité des travaux historiques, 1897, secrétaire adjoint de la section d'archéologie du même Comité, 1903, m. de la Société nationale des Antiquaires de France, 1891, président de cette Société, 1911, enseigna la diplomatique à l'Ecole des Chartes, 1899, directeur de cette école, 1916, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1910, directeur de la revue *Moyen-Age* ; auteur de *Les coutumes de Lorris et leur propagation aux* XIIe *et* XIIIe *siècles*, 1884 ; *Hincmar, de Ordine palatii*, 1884 ; *Raoul Glaber, les cinq livres de ses Histoires*, 1886 ; *Geoffroy de Courlon : Le Livre des reliques de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens*, 1887 ; *Etude sur les relations politiques du Pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V*, 1888 ; *Les Registres d'Honorius IV*, 1888 ; *Manuel de paléographie latine et française du* VIe *au* XVIIIe *siècle*, 1889-92 ; *Inventaire sommaire des monnaies mérovingiennes de la collection d'Amécourt, acquises par la Bibliothèque nationale*, 1890 ; *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale ; les Monnaies mérovingiennes*, 1892 ; *Les Monnaies carolingiennes*, 1896 ; *Recueil des actes de Philippe Ier*, 1908.

Allemagne. — *Dresde :* L'avion postal de la Lufthansa capote à l'atterrissage ; 8 morts.

Belgique. — *Bruxelles :* 14e conférence internat. de la Croix-Rouge (6-11 oct.), 55 nations y participent, sous la présidence du Dr P. Nolf, président de la Croix-Rouge de Belgique ; étudie les mesures à prendre pour assurer la protection des populations civiles contre la guerre chimique ; s'occupe de l'enrôlement et du recrutement des

infirmières diplômées et de la formation des aides infirmières ; vœux tendant à faire établir des postes de secours accessibles en tout temps sur toutes les voies de communication, pour le développement de l'aviation sanitaire, pour la standardisation du matériel sanitaire. — 50e session du Bureau internat. du travail (B. I. T.) (6-12 oct.), sous la présidence de M. Albert Thomas ; adopte une résolut. tendant à laisser à la conférence le soin de décider de la procédure à suivre pour faire aboutir, soit en 1931, soit en 1932, le projet de convention relatif à la durée de travail dans les mines de charbon ; demande de compléter la documentation sur les mines de lignite ; suggère la conclusion d'un accord entre les pays producteurs de charbon ; examine les questions à porter à l'ordre du jour de la conférence de 1932 : suppression des bureaux de placement payants, assurances invalidité, vieillesse et décès prématurés, assurance chômage, congés payés.

Chine. — *Tcheng-Tchéou :* Les troupes nationalistes de Nankin s'emparent de la ville, quartier général du général Feng-Yu-Hsiang.

Dantzig. — Constitution du parti « Communauté populaire allemande », qui réclame le retour de la ville à l'Allemagne.

Espagne. — *Salamanque :* Démission du recteur de l'Université, don José Maria Ramos.

Grande-Bretagne. — *Llandudno :* Conférence annuelle du parti travailliste (6-10 oct.), sous la présid. de Miss Susan Lawrence, membre du Parlement, secrét. parlem. du min. de l'Hygiène : demande l'abrogation de la législation mise en vigueur après la grève de 1926 qui supprimait la majorité des prérogatives reconnues aux syndicats ouvriers dans leurs relations avec le Labour Party ; refuse de censurer le Gouvernement sur la question du chômage ; réclame une révision immédiate du système agricole ; demande que le Gouvernement poursuive une politique de désarmement général au moyen d'une action concertée avec les autres nations ; Sir Oswald Mosley remplace Sir James Henry Thomas au comité exécutif national du parti.

— *Newport* (Galles) : Congrès de l'Eglise anglicane (7-10 oct.), sous la prés. de l'évêque Dr Gilbert C. Joyce ; on y discute de « l'esprit du Christ en relation avec les problèmes modernes » : la psychanalyse, la pureté, la place des femmes dans le monde d'aujourd'hui, la paix du monde, la réunion des Eglises.

Portugal. — *Lisbonne :* Ouverture de la conférence pour l'unificat. du balisage et de l'éclairage des côtes ; 20 Etats y participent.

Roumanie. — *Bucarest :* Démission du cabinet Jules Maniu.

Yougoslavie. — *Split :* 3e Congrès des médecins slaves (6-8 oct.), plus de 1 000 médecins y participent ; résolution relevant la particulière nécessité d'une collaboration intime dans le domaine scientifique et médical des médecins de tous les pays slaves pour réaliser plus sûrement le rapprochement des nations slaves.

Mardi 7 octobre.

France. — Journée de deuil national en raison de la catastrophe du *R-101*.

— *Beauvais :* Solennelle levée des corps des 47 victimes du dirigeable anglais *R-101*.

Allemagne. — *Berlin :* Scission dans le parti d'Etat allemand, par suite des divergences de vue des Jeunes allemands et des démocrates.

Grande-Bretagne. — *Coldstream :* Mort de l'amiral Sir William Henry May, né le 31. 7. 49, entré à Navale en 1863, lieutenant, sept. 1871, se spécialise comme officier torpilleur, invente un système pour faciliter la décharge des torpilles, commandant du yacht *Victoria and Albert*, 1881-84, capitaine de l'*Impérieuse*, en Chine, attaché naval à Paris, 1891-93, occupe divers autres postes et est nommé 3e Lord de la mer et contrôleur depuis févr. 1905, command. en chef de la flotte de l'Atlantique, vice-amiral, juin 1905, second Lord de la mer, 1907, amiral, nov. 1908, commandant en chef de la flotte d'Angleterre, mars 1909, amiral en chef, 1913, en retraite depuis 1919.

— *Oxford :* Mort de Sir Thomas Loudsdale Webster, né le 1. 7. 68, fonctionnaire à la Chambre des Communes depuis 1890, au bureau de la Chambre, 1902, second greffier, 1918, greffier de la Chambre, 1921, édita trois fois la *Parliamentary Practice* d'Erskine May. M. Horace Christian Dawkins, greffier adjoint depuis 1913, nommé greffier le 27. 10. 30, le remplace dans ses fonctions à la Chambre.

Italie. — *Rome :* Echange des ratificat. du traité d'extradition et d'assistance judic. en matière pénale signé à Helsingfors entre l'Italie et la Finlande le 12. 7. 29. — Session du grand Conseil fasciste (7-21 oct.), nomme le nouveau Directoire du parti, décide la création des faisceaux juvéniles de combat, demande la parité navale absolue avec la France, affirme la nécessité de la peine de mort pour la répression des crimes contre la sûreté de l'Etat et la répression des crimes de droit commun, particulièrement graves, décide la constitution de bataillons et de cohortes de la milice avec engagement de 10 ans, approuve l'état juridique des officiers et miliciens des cohortes permanentes de justice, décide la fusion des conseils provinciaux de l'économie et des comités provinciaux intersyndicaux en un Conseil provincial des corporations.

Mexique. — La rivière Avenidas déborde et submerge Pachuca ; 70 noyés. — Un bateau à moteur chavire sur le lac Chapala au cours d'un orage ; 15 personnes sont noyées.

Pays-Bas. — *Bussum :* Mort de Mgr Olav Offerdahl, né à Sogn, Norvège, le 12. 12. 57, converti au catholicisme, 1880, ét. au Séminaire de la Propagande à Rome, prêtre, 1891, curé à Oslo, élu év. tit. de Selja et nommé vic. apostol. de Norvège, 13. 3. 30, premier évêque norvégien depuis la Réforme.

Pologne. — *Varsovie :* 8e Congrès internat. de la lutte contre la traite des femmes et des enfants (7-10 oct.).

Mercredi 8 octobre.

Lituanie. — *Kaunas :* Le Dr D. Zaunius, min. des Aff. étr. depuis le 8. 11. 29, donne sa démission ; les ministres lui reprochaient les concessions qu'il avait faites à Genève en faveur de l'Allemagne dans la question de Memel ; la démission est refusée par le prés. de la République le 11 oct.

Jeudi 9 octobre.

Saint-Siège. — Le Dr Charles F. Crisanti, ambass. du Venezuela, présente ses lettres de créance à S. S. Pie XI.

France. — *Brest :* M. G. Doumergue, prés. de la République, préside au lancement du croiseur *Dupleix*, et inaugure le pont Albert-Louppe à Plougastel, ouvrage de 600 m. qui enjambe l'estuaire de l'Elorn ; au banquet de Brest, M. Doumergue déclare que la sécurité de la France doit être solidement et indiscutablement garantie et demande l'union de tous.

— *Grenoble :* 27e Congrès national du parti radical et radic.-soc. (9-12 oct.) ; se prononce à l'unanimité pour la concentration républicaine, répudie toute alliance avec les droites ; émet le vœu que le Gouvernement propose un projet concret aboutissant à un désarmement général, simultané, progressif et contrôlé ; résolutions concernant la protection des agriculteurs, des ouvriers, des épargnants et des anciens combattants ; M. Edouard Daladier est réélu président ; MM Jacques-Louis Dumesnil, min. de la Marine, et Guillon, maire d'Angoulême, sont exclus du parti ; la déclaration du parti répudie toute alliance avec les Droites.

Allemagne. — *Berlin :* La Reichsbank porte le taux de l'escompte de 4 à 5 % et celui des avances sur titres de 5 à 6 %.

Terre-Neuve. — *Harbour Grace :* Départ du capitaine Herrol Dunstau Boyd et du lieutenant Harry Connor, Canadiens, sur le *Miss Columbia* pour la traversée de l'Atlantique ; ils atterrissent à Trescow (îles Scilly) le 10 oct. et à Croydon le 11 octobre.

Vendredi 10 octobre.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant promulgat. du projet de convention concernant l'institution de méthodes de fixation des salaires minima adopté par la conférence internat. du travail dans sa 11e session, tenue à Genève, du 30 mai au 16. 6. 28 (*J. O.*, 18. 10. 30).

Allemagne. — Voyage du prés. maréchal Hindenburg

en Rhénanie ; réceptions à Aix-la-Chapelle, Dueren, Euskirchen, Trèves et Bernkastel (10-11 oct.).

— *Berlin :* L'arbitre désigné par le min. du Travail au sujet du conflit de l'industrie métallurgique de la région de Berlin décide une réduction générale des salaires de 8 %.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* A Westminster, cérémonie des funérailles des 48 victimes du *R.-101 ;* inhumation à Cardington le 11 oct.

— *Oxford ;* Mort du prof. Cuthbert Hamilton Turner, né le 7. 7. 60 à Londres, ét. à Winchester, 1872-79, et Oxford, 1879-84, prof. adjoint d'histoire ecclésiastique, 1888-1901, premier rédacteur du *Journal of Theological Studies,* 1899-1902, prof. d'études bibliques à l'Univ. d'Oxford, 1906-10, de l'histoire et la littérature du christianisme primitif, 1914-20, de l'exégèse d'Ecriture Sainte, 1920, membre laïc de la Church Assembly, 1927 ; auteur de « *Chronology of the New Testament and Greek Patristic Commentaries on the Pauline Epistles* » (dans *Hastings's Bible Dictionary*) ; *Ecclesiae Occidentalis Monumenta iuris antiquissima,* en 5 vol., 1899-1913 ; *Organisation of the Church in Cambridge Medieval History,* 1912 ; *Apostolic Succession in Essays on the Early History of the Church and the Ministry,* 1918 ; *Novum Testamentum Sti Irenaei,* 1923, etc.

INDE. — *Bombay :* Le vice-roi, Lord Irwin, publie une longue liste d'associations déclarées illégales et dont les biens seront saisis par l'Etat.

ITALIE. — *Milan :* Mort du prof. Ettore Verga, né à Pérouse le 8. 6. 67, directeur des archives à Milan, membre et secrétaire de la commission pour la conservation des monuments, fondateur et rédacteur de l'annuaire *Raccolta Vinciana,* 1905-25 ; auteur de *Saggio di studi su Bernardo Bellincione,* 1892 ; *Il Municipio di Milano e l'Inquisizione di Spagna,* 1897 ; *Le leggi suntuarie milanesi,* 1897 ; *L'archivio della fabbrica del Duomo di Milano riordinato e descritto,* 1908 ; *Milano vecchia,* 1924, et d'autres œuvres sur l'histoire locale milanaise.

— *Prestanek* (frontière italo-yougoslave) : Un incendie détruit un grand entrepôt militaire italien ; plus de 300 arrestations.

— *Venise :* Conférence ferroviaire internat. (10-16 oct.).

MEXIQUE. — *San Carlos* (Etat de Tabasco) : Des anticléricaux enduisent de pétrole les murs de l'église, en ferment les portes, l'incendient et tirent sur les paysans qui tentaient de fuir ; 80 morts.

ROUMANIE. — *Bucarest :* M. G. G. Mironesco forme le nouveau ministère.

RUSSIE. — *Moscou :* Ordonnance tendant à instituer le travail forcé, tout secours aux chômeurs est supprimé, tout ouvrier doit accepter le travail qui lui est offert, quel qu'il soit, aucun refus n'est accepté, sauf sur présentation d'un certificat médical. — Arrivée de 23 architectes allemands qui participeront aux travaux permanents de l'édification municipale.

SUISSE. — *Genève :* La Roumanie signe la disposition facultative prévue à l'art. 36 du statut de la Cour permanente de justice internat.

Samedi 11 octobre.

FRANCE. — Arrêté (min. Trav.) portant constitut. d'une commission chargée d'étudier un système simplifié de perception des cotisations d'assurances sociales (*J. O.,* 12. 10. 30).

ESPAGNE. — La police découvre un mouvement révolutionnaire qui devait éclater simultanément à Barcelone, Madrid, Valence et dans d'autres provinces ; arrestation à Barcelone du leader syndicaliste Angel Pestana, du Dr Cuso, de l'ex-député Compani et de plusieurs rédacteurs du journal syndicaliste *Solidaridad Obrera ;* le commandant aviateur Ramon Franco (*D. C.,* t. 15, 508, 638) est arrêté à Madrid ; il est condamné à 2 mois d'arrêts le 23 oct. ; le capitaine aviateur Martin Jimenez (*D. C.,* t. 21, 1142) est arrêté à Madrid le 21 oct. ; le capitaine aviateur Romero, sous-gouverneur du Sahara espagnol, est arrêté le 23 oct.

POLOGNE. — M. Alexandre Komorowsky, ancien député de la Diète de Kaunas, émigré polit., est enlevé par des gardes-frontières lituaniens près d'Orany et emmené en Lituanie.

YOUGOSLAVIE. — *Zagreb :* Conférence annuelle des représentants des Bourses de Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest, Ljoubliana et Berlin.

Dimanche 12 octobre.

FRANCE. — *Saint-Quentin :* Réunion de l'Union des catholiques de l'Aisne ; discours de M. l'abbé Bergey et de Mgr Mennechet.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Manifestation du parti social-démocrate contre le fascisme et la dictature.

CHINE. — Inondations de la ville et de la province de Moukden, plus de 35 villages détruits, plusieurs centaines de victimes.

FINLANDE. — *Helsingfors :* Mort de Georges Schauman, âgé de 60 ans, ét. à Paris, Stockholm et Upsal, conservateur de la bibliothèque d'Helsingfors.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Sir James Benjamin Melville, né en 1885, solicitor général dans le cabinet travailliste depuis 1929, donne sa démission pour raison de santé ; il reste député de Gateshead.

GRÈCE. — *Athènes :* 3e Congrès internat. des études byzantines (15-18 oct.), auquel participent 350 Byzantinistes de tous pays ; les travaux sont répartis en 3 sections : section littéraire (littérature grecque médiévale et moderne, rapports entre la littérature byzantine et les littératures slaves, orientales, franques) ; section historique (histoire de l'hellénisme médiéval, historiographie byzantine, relations de Byzance avec les peuples slaves, orientaux et francs, histoire des relations de l'Eglise de Constantinople et de ses relations avec les autres Eglises du moyen âge) ; section archéologique (étude des survivances de l'art classique dans l'art chrétien, art chrétien primitif, art byzantin, art orthodoxe après la prise de Constantinople, musique byzantine).

HONGRIE. — *Budapest :* M. Paul Painlevé, anc. min. de la Guerre de France, et le prof. Paul Monroe, de l'Université Columbia, sont élus membres de l'Acad. des sciences à titre étranger.

RUSSIE. — *Moscou :* Conférence sino-soviétique prévue par le protocole de Chabarovsk du 22. 12. 29 ; elle est ajournée *sine die* le 23 oct., le Gouvernement de Nankin refusant de reconnaître la validité du protocole.

TURQUIE. — *Ankara :* Signat. du traité de commerce turco-japonais.

Lundi 13 octobre.

FRANCE. — *Paris :* 4e Congrès des Français de l'étranger (13-18 oct.) : vœux demandant l'organisation systématique de la propagande touristique, la suppression des droits de débarquement, la réglementat. de la tarificat. dans l'industrie hôtelière, l'augmentat. par le Parlement des crédits mis à la disposition du min. des Aff. étr. pour les établissements français de l'étranger, le développement avec d'autres pays du placement réciproque des stagiaires, l'autorisation par l'Etat des noviciats des congrégations enseignant notre langue à l'étranger, l'augmentation du crédit pour fournir des livres et des périodiques aux établissements français d'enseignement à l'étranger, l'amélioration des services de paquebots, l'instauration des zones franches maritimes, l'extension des transmissions à grande distance par T. S. F. et du commerce extérieur. — Mort d'Henri Allizé, né le 24. 9. 60, ét. au collège Ste-Barbe, au lycée de Bar-le-Duc, à la Faculté de droit de Paris, à l'école des sciences politiques, entre au min. des Aff. étr., 1884, secrét. d'ambass. à Rio de Janeiro, 1886, à Montevideo, 1886, à Berlin, 1887, à Lisbonne, 1895, représentant de la France à la Commission de contrôle des finances helléniques à Athènes, 1899, min. de France à Sofia, 1904, à Stockholm, 1907, à Munich, 1909, à la Haye, 1914, haut-commiss. à Vienne, 1919, ambass. à Berne, 1920-24, à la retraite, 1924.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Le Conseil d'Empire approuve le projet de loi concernant le crédit de « transition » de 125 millions de dollars accordé à l'Allemagne, le 18 oct., par un consortium de banquiers internat. — Ouverture du nouveau Reichstag. — Les ouvriers métallurgistes rejettent la sentence arbitrale du 10 oct. et décrètent la grève pour le 15 oct.

CHINE. — *Shentoachoen :* Une armée communiste s'empare de la ville (au nord d'Hankeou).

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.